

DÉFIS SUD

LES AGRICULTURES EN DÉBAT

Biodiversité et dignité agricole

140

ÉDITION 2022-2023

AGROÉCOLOGIE

Améliorer
la quantité
et la qualité
des financements
pour l'agroécologie.

DOSSIER PESTICIDES

Interdits ici,
exportés là-bas,
mortels partout.

humundi



**Abonnez-vous
à notre newsletter
et soyez les premiers
informés de nos
actions, campagnes,
publications
et actualités
engagées.**



Rédacteur en chef: Pierre Coopman

Direction : Géraldine Higel

Ont collaboré : Louise Aendekerk, Nicolas Barla, Sorsa Debela, Adèle Funes, François Grenade, Alain Huart, Marc Mees, Lola Pochet, Sabine Schrader, Patrick Veillard, Estelle Verlinden.

Editeur responsable: Benoît De Waegeneer, 4 rue aux Laines, 1000 Bruxelles.

Illustration de couverture : Alain Corbel

Illustrations et photos : Sarah Bello Vega, Mathilde Boucher, Isabelle Busschaert, Jina Choi, Alain Corbel, Philippe de Kemmeter, Léa Decan, Camille Forrest, Alain Huart, Marmelade, Noémie Marsily, masha_fee, Juan Mendez, Jean-Claude Salemi, Olivier Swenne.

Réalisation : <https://www.marmelade.be>

Site : www.humundi.org

Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).

Humundi et **Défis Sud**

≡ L'éditorial de Pierre Coopman, rédacteur en chef de Défis Sud ≡



Défis Sud existe depuis 1991. Défis Sud est une revue désormais publiée par l'ONG Humundi. En juin 2023 SOS Faim a changé de nom pour s'appeler Humundi. En conclusion de son nouveau manifeste¹, Humundi veut cultiver l'espoir, semer les graines d'un monde plus juste : « *Parce que nous en récolterons tous les fruits. Ici et là-bas* ».

Ces notions d'ici et de là-bas sont importantes. Elles renvoient directement au titre de la revue Défis Sud. Sans détours, nous nous questionnons : est-ce que le mot sud, ce « là-bas » vu du nord, est galvaudé ou inapproprié ? L'utilisation de ce qualificatif est-elle encore de mise au sein de Humundi ?

Nous y réfléchissons, en nous appuyant sur une analyse fondée sur les systèmes et les inégalités qui traversent l'ensemble des sociétés, indépendamment de leur localisation, dans des logiques qui sont transnationales. Et pourtant, quotidiennement des milliers de migrants tentent d'accéder à l'eldorado étasunien depuis sa frontière sud, tandis qu'au même moment d'autres, par centaines chaque jour, risquent la traversée vers les rives nord de la mer Méditerranée. Les vraies raisons sont bien entendu

structurelles et n'ont aucun rapport avec une essentialisation de ce qui serait « un nord » ou « un sud ». Les conséquences de ces déficiences structurelles et souvent historiques se concrétisent pourtant encore dans des dominations et des discriminations des pays et des peuples de l'hémisphère sud de notre planète.

Nous le constatons au travers de cette édition : l'agroécologie (pages 25 à 36), l'utilisation des terres (pp. 37 à 40), la microfinance (pp. 41 à 46) le commerce durable (pp. 47 à 55), la biodiversité et le climat (pp. 56 à 74), l'arrêt des pesticides (pp.75 à 92), la lutte anti-gaspi (pp. 93 à 96), la lutte contre l'exploitation minière (pp.101 à 105), etc.

Une constante se dégage : les alternatives robustes pour faire progresser la transition vers des systèmes alimentaires justes et durables sont dévoyées, voire récupérées par des acteurs aux capacités financières sans commune mesure avec celles des organisations pionnières de ces alternatives. « *Ce sont toujours les mêmes techniques* », explique François Grenade dans notre dossier consacré à l'agroécologie, « *d'abord le discrédit, et maintenant que l'agroécologie est plus communément acceptée, la récupération* ».

Pour cultiver l'espoir, nous ne pouvons pas être satisfait de ces méthodes qui détournent les propositions d'action de nos sociétés civiles et paysannes. Les tenants d'un statut quo, soucieux de maintenir leur contrôle, veulent récupérer sans cesse la capacité de définir le cap en usant des mêmes arguments : « *la cohabitation est possible, laissez-nous tenter nos expériences tout en donnant une chance à vos propositions (...)* ».

Les optimistes candides considéreront que c'est ainsi que doivent fonctionner les réformes nécessaires à la survie de notre planète, que le passage à l'échelle impose en quelque sorte de léguer les bonnes idées à ceux qui ont vraiment les moyens de les financer. Une fois terminée cette course de flambeaux, il ne nous resterait qu'à aller dénicher de nouvelles idées avant de se les faire récupérer... pour qu'elles ne servent à rien ?

Nous pensons, chez Humundi, que ces procédés de récupération fonctionnent comme un effet placebo, donnent l'illusion de l'action et du changement alors que fondamentalement rien ne change, et certainement pas en matière d'inégalités entre les régions nanties et les régions déshéritées, entre les groupes sociaux les plus marginalisés et éloignés de l'exercice de leurs droits et les autres.

Les défis de Humundi sont aujourd'hui encore des défis « des suds », dans toutes leurs diversités. Les déséquilibres dans les rapports de pouvoir, qui empêchent ces défis de se déployer dans une perspective vraiment décoloniale, sont loin d'être surmontés.

En ce sens, au sein de Humundi, la revue Défis Sud continuera à tenter de remplir sa mission aussi longtemps qu'il le faudra. ≡

ÉDITORIAL

Humundi et Défis Sud
page 1



GRAND ANGLE

Sauver la dernière grande forêt tropicale pour sauver la terre entière
Réservoir de biodiversité pour les générations d'aujourd'hui et de demain, la forêt du bassin congolais est le plus important puits de carbone. page 4

AGROÉCOLOGIE

Améliorer la quantité et la qualité des financements pour l'agroécologie

Les projets financés sur le terrain sont-ils destinés à une agroécologie réellement transformatrice ou ne font-ils que repeindre en vert le classique modèle agro-industriel? Page 17



Les paysan-ne-s de l'Afrique de l'Ouest n'attendent plus et avancent

3AO est une Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, créée en avril 2018 à Dakar au Sénégal. Page 25

La transition agroécologique est impérative en Éthiopie

La guerre en Ukraine a eu un effet inattendu en Éthiopie. Comme les fertilisants chimiques venaient à manquer, les autorités qui durant des années n'avaient juré que par les bienfaits de la chimie ont commencé à s'intéresser à l'agroécologie. Page 28

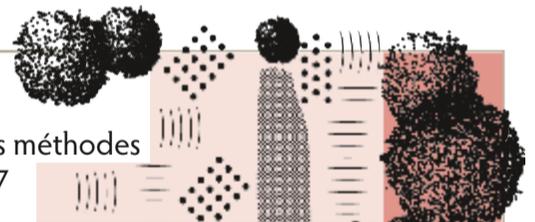
Des intrants de synthèse et des énergies fossiles dans la transition agroécologique?

En mars 2022, une table ronde a discuté de la place des intrants de synthèse et des énergies fossiles dans la transition agroécologique. Page 33

COLLECTION PHOSPHORE

Faut-il intensifier l'agriculture au nom de l'environnement?

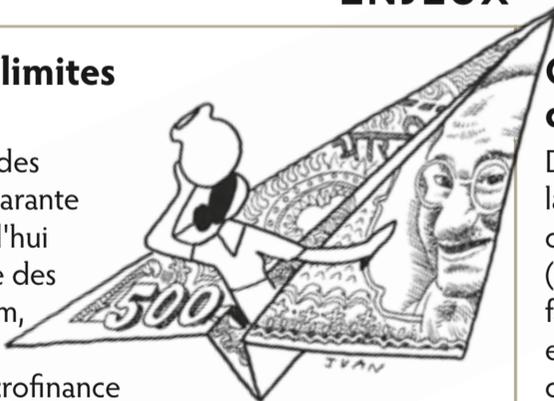
Est-il préférable de produire au maximum sur un minimum de surfaces, quitte à utiliser des méthodes néfastes pour l'environnement, pour laisser plus de place à côté pour la nature? Page 37



ENJEUX

1983-2023 : gloires et limites de la microfinance

La microfinance à destination des populations défavorisées a quarante ans. La microfinance d'aujourd'hui ressemble-t-elle encore à celle des années quatre-vingt? SOS Faim, devenue Humundi, a été l'une des ONG pionnières de la microfinance en Belgique. Page 41



Commercial et durable : difficilement conciliable?

Depuis plusieurs décennies, les institutions comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Fonds monétaire international (FMI) prônent le même discours : le commerce est un facteur de croissance et la croissance économique entraîne le développement des sociétés. Le lien entre commerce international et développement est sans cesse mis en avant. Page 47

BIODIVERSITÉ

Non la biodiversité ne se limite pas à l'économie

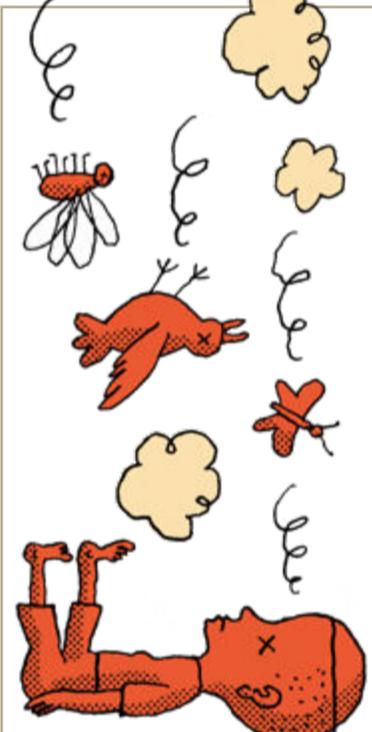
Si la crise du changement climatique parvient à se tailler une place dans le discours politique et médiatique, la disparition de la biodiversité peine quant à elle à se frayer un chemin dans l'espace public. Page 56



BIODIVERSITÉ SUITE

<p>Biodiversité et dignité agricole</p> <p>Avec le réchauffement climatique, le déclin de la biodiversité représente sans conteste l'un des plus grands enjeux environnementaux de notre époque. La mise en place d'aires protégées est de plus en plus plébiscitée. Mais est-elle réellement pertinente? Page 61</p>	<p>Sauver la nature ne requiert pas de capital</p> <p>Les outils de financiarisation de la nature sont un leurre politique. La financiarisation de la biodiversité suit malheureusement les mêmes voies que la financiarisation du climat. Page 66</p>	
<p>Mettre sous cloche 30% de la planète ne suffit pas</p> <p>La 15^e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022, sous présidence chinoise. Un accord a été trouvé. Page 71</p>		

DOSSIER PESTICIDES

	<p>Interdits ici, exportés là-bas, mortels partout</p> <p>Un rapport d'ONG belges dénonce le commerce des substances actives toxiques. Un certain nombre de ces substances continuent à être exportées, malgré leur interdiction. Page 75</p>	<p>Burkina Faso : les obstacles à la sortie du système pesticides</p> <p>Le modèle agrochimique des pesticides se caractérise par une puissante inertie. Une fois les pesticides ancrés dans la pratique agricole, toute volonté de s'en détourner pour faire émerger des modèles agricoles plus durables se heurte inexorablement à d'importants freins et obstacles. Page 81</p>
	<p>Du produit belge dans la paraquat au Pérou</p> <p>Au Pérou, la production agricole est sujette à un double standard en termes de pesticides. La production soumise à des normes internationales, destinée à l'exportation, est très bien contrôlée. Ce n'est pas le cas de la production destinée au marché interne. Page 87</p>	<p>Europe : vers une agriculture sans pesticides ?</p> <p>En 2019, la commission PEST concluait que les pesticides sont un des principaux enjeux européens mettant en danger la santé publique, l'environnement et la biodiversité. Bilan en 2023. Page 89</p>

BELGIQUE

<p>La lutte anti-gaspi sans greenwashing</p> <p>Le problème du gaspillage est par définition un problème de surproduction. En Belgique, des start-up se sont lancées dans l'anti-gaspi. Si l'objectif est toujours louable, il faut cependant séparer le bon grain de l'ivraie. Page 93</p>	<p>Pour une sécurité sociale de l'alimentation</p> <p>Le besoin de relocaliser l'alimentation est revenu en force dans les débats. Les conséquences de la guerre en Ukraine remettent à l'avant-plan les questions de droit à l'alimentation et de sécurité sociale de l'alimentation. Page 97</p>	
--	---	---

TRANSVERSALES

<p>Le dilemme de la production aurifère en Afrique</p> <p>L'extraction de l'or en Afrique ne connaît pas de répit. Entre des activités artisanales mal encadrées et une industrie minière tournée vers l'exportation, l'Afrique est perdante à la fois aux niveaux commercial et environnemental. Page 101</p>	
---	--

RÉTROSPECTIVE

<p>La Covid 19, la guerre en Ukraine, et l'appât des spéculateurs</p> <p>En 2023, les hausses de prix des matières premières alimentaires provoquées par la crise de la Covid 19 et ensuite par l'invasion de l'Ukraine se sont atténuées sans toutefois revenir à leur niveau antérieur. Aurions-nous dramatisé ces situations? Nous ne le croyons pas. Page 106</p>
--

GRAND ANGLE

Réservoir de biodiversité pour les générations d'aujourd'hui et de demain, la forêt du bassin congolais est le plus important puits de carbone tropical au monde. Son importance dépasse aujourd'hui celle de la forêt amazonienne. Il faut sauver cette immense forêt tropicale africaine pour lutter contre le réchauffement climatique et en faveur de la biodiversité. Selon Alain Huart, de l'avenir de cette forêt dépendront également les destins communs de l'Europe et de l'Afrique. Partant de sa longue expérience en République démocratique du Congo (RDC), Alain Huart plaide pour que cet avenir se construise avec une participation au premier plan des Congolaises et des Congolais.

Sauver la dernière grande forêt tropicale pour sauver la terre entière

≡ Article et photos de Alain Huart ≡

Les systèmes de production sont basés sur un paradigme extractif et des technologies de la Révolution verte alliant une utilisation croissante d'engrais chimiques, de pesticides et d'intrants antimicrobiens sans trop prêter attention aux impacts négatifs sur la nature, le climat et la santé humaine. Ils utilisent également trop d'eau, d'énergie fossile et sont responsables d'importants déboisements en Asie et en Amérique latine.

Le bassin du Congo présente un flux net de 0,61 giga tonnes de CO² /an, quand l'Amazonie n'en représente que 0,1 giga-tonnes. Dans le bassin congolais, les arbres sont plus grands et plus vigoureux, la forêt congolaise est plus dense et plus profonde que l'Amazonie et il n'y a pas d'agriculture industrielle à grande échelle. Plus encore, elle possède dans des zones inondables, les tourbières de la planète les plus riches en carbone, soit une machine naturelle à recycler le carbone et qui fonctionne depuis des millénaires.

BIO **Alain HUART** a commencé sa carrière en République démocratique du Congo (RDC) il y a 40 ans, à l'Université de Lubumbashi. Il a évolué dans le secteur agricole et forestier. Aujourd'hui, il supervise les projets liés à l'Union européenne autour des aires protégées en RDC. En 2023, il a édité le livre Congo, Peuples et Forêts aux éditions Weyrich.

La mangrove.
Un réservoir
de biodiversité.



Jusqu'à présent, la spécificité de l'Afrique, qui n'émet que 4% des émissions mondiales, n'est pas sérieusement prise en compte dans les conférences consacrées au climat et à la biodiversité. Or, l'Afrique est le continent le moins préparé et le plus vulnérable au changement climatique, qui en subit déjà les effets les plus significatifs sur le plan de la sécurité alimentaire (sécheresses prolongées). Jusque-là bon élève de l'atténuation, l'Afrique reste pauvre. Et c'est la pauvreté qui, chez les premiers concernés, justifie des familles de 6 à 7 enfants pour faire face à de nombreuses corvées. À ce rythme de croissance démographique, le continent va atteindre 3 milliards d'humains en 2080.

Il est impossible d'assumer le défi planétaire global de préservation de notre maison-terres sans tenter de sauvegarder les dernières forêts tropicales. Relever le défi de la crise écologique doit se faire avec les communautés locales et paysannes afin qu'elles vivent dignement et perçoivent des bénéfices de leur travail de protection de l'environnement. Une vraie collaboration et un respect réciproque doivent être instaurés afin d'éviter le colonialisme vert, de fausses solutions basées sur une marchandisation de la nature et du greenwashing. La République démocratique du Congo (RDC) possède la capacité d'être un pays laboratoire des leçons apprises d'où peut émerger un changement radical. C'est le moment de réinventer la «coopération active» entre pays du Nord et pays du Sud. Avec une nouvelle dynamique de collaboration, d'échange et de partage des connaissances et des ressources.

Changer les regards

Selon l'historien et politologue camerounais Achille Mbembe, l'interprétation du passé suppose que l'on puisse partager un certain nombre de clés.

Quelques citations d'Achille Mbembe :

« L'une de ces clés consiste à reconnaître que notre histoire commune n'est pas terminée, et qu'au-delà de la simple lutte des intérêts, elle recèle d'énormes gisements de sens, à condition évidemment que nous sachions les identifier, ce qui exige un changement de regard. (...) »

(...) L'autre clé consiste à reconnaître que notre passé et surtout notre histoire future ne fera sens que dans la perspective du soin

que nous accorderons au vivant dans son ensemble et du souci que nous manifesterons à son égard. Il nous semble extrêmement important de partager la connaissance de cette histoire, de cette mémoire, au niveau des élèves. Quelque chose se joue au niveau de l'éducation et de l'enseignement qui pourrait permettre aux nouvelles générations de prendre conscience de cette histoire, de cette mémoire commune (...) Le plus grand défi, à mes yeux, est celui du réarmement intellectuel. Tout le reste, la démocratie, l'entrepreneuriat, les progrès du numérique, le développement dépendra de ce réinvestissement dans l'intelligence. Les nouvelles connaissances, il faut les produire. Il est donc absolument nécessaire de sortir d'une approche en termes d'assistanat, de défense des intérêts européens ou d'expansion de l'influence de divers pays européens. Il faut désormais réfléchir en termes de politique du bien commun. Tous ces défis tournent autour de la question du vivant, de l'habitabilité de la Terre, du futur de la raison et de la démocratie. En Afrique en tout cas, les réponses à ces questions passent par de nouvelles manières d'animation de l'intelligence collective et une conception élargie à la fois du vivant et de l'en-commun. »

C'est le moment de réinventer la « coopération active » entre pays du Nord et pays du Sud.



Selon l'essayiste, journaliste et critique littéraire indien Pankaj Mishra, l'Occident a vendu au monde son modèle économique, social et culturel, a habité les imaginaires et signifié la modernité. Il y a un sentiment de trahison qui est expérimenté à l'échelle mondiale. Les peuples se sont vu promettre par les élites dirigeantes un degré plus élevé de sécurité, de stabilité et de prospérité. Or la croissance n'a profité qu'à un petit nombre regroupé dans les grandes métropoles et qui étaient déjà privilégiés. De sorte qu'une fracture s'est mise en place dans des contextes partout

Pépinière
en agroforesterie.
Un énorme
potentiel.



différents entre ceux qui ont accès aux bénéfices de la mondialisation et ceux qui se sentent abandonnés.

Cette fracture peut être décrite par le concept de « *ressentiment mimétique* » formulée par l'anthropologue et historien français René Girard: « *Les gens veulent imiter ceux qu'ils considèrent comme leurs supérieurs et qui les ont humiliés; la colère émerge d'un intense désir compétitif de ressemblance bien plus que d'une différence. C'est un jeu de miroirs.* »

Le grand défi, c'est de regarder avec lucidité la modernité dite occidentale pour ne pas reproduire ses erreurs. Selon l'auteur sénégalais Felwine Sarr¹, « *Si nous sommes bien dans une commune humanité, embarqués dans le train de l'Histoire, nous devons apprendre de cette expérience, avec grande intelligence et ne pas répliquer le modèle de dévastation de la planète qui ne nous offre pas d'horizon. (...) C'est de ce désir aveugle d'occident dont nous devons sortir. (...) Or la principale modalité de relation du continent africain, avec le reste du monde se fait sous le mode dominant de la compassion. On est dans un rapport où l'on vous veut du bien mais en vous voulant du bien, on vous dépossède de votre initiative. Fondamentalement, l'aide vous enferme dans une position de subalternité de laquelle vous ne sortez pas. Le temps de l'aide, c'est un temps que vous ne mettez pas à construire votre autonomie, vos compétences, vos capacités. Et quand l'aide se retire, vous vous retrouvez dans l'état antérieur, parce que vous n'avez pas construit les capacités qui vous auraient permis de sortir de la dépendance. (...)* »

¹ Spécialiste des situations postcoloniales, co-initiateur depuis 2017, avec Felwine Sarr, des Ateliers de la pensée de Dakar, Achille Mbembe enseigne à l'université du Witwatersrand en Afrique du Sud; il a rédigé un rapport sur « les nouvelles relations Afrique-France : relever ensemble les défis de demain ». Pour un monde en commun. Afrique-France : « Reconnaître que notre histoire commune n'est pas terminée » - Le Point Propos recueillis par Malick Diawara et Viviane Forson, publié le 22/04/2022. Economiste, philosophe, poète, écrivain, musicien, l'auteur sénégalais Felwine Sarr nourrit de son œuvre féconde une pensée décoloniale universaliste qui jette les bases d'un monde plus harmonieux où coexisterait une diversité de cultures « à haute fréquence » et des communautés en lien avec le vivant. À lire aussi « L'économie à venir » et « Les lieux qu'abritent mes rêves » Felwine Sarr « le temps des sociétés n'est pas celui des individus impatients » Propos recueillis par Christophe Schoune, Imagine demain le monde, n° 149, mars avril 2022, pages 88-93

Changer de paradigmes

L'aide à l'Afrique pour une vraie émergence agricole selon ses spécificités et son autosuffisance alimentaire a été longtemps marginalisée et négligée dans les programmes de développement, parce que nous avons en Europe et aux États-Unis une agriculture subventionnée et compétitive générant de grands excédents susceptibles de soutenir des larges programmes d'aide humanitaire. Ensuite il y a eu le développement des cultures industrielles au Brésil et en Indonésie, qui sont devenus les moteurs de déforesta-

Il faut bannir le mot
« coopération » selon les
usages de ces dernières
décennies.



tion les plus puissants. On voit aujourd'hui que toutes ces politiques ont mené à une impasse pour la planète. La guerre Russie-Ukraine met en lumière -et encore mieux que la Covid- le coût prohibitif des transports de produits alimentaires de base et la fragilité des chaînes logistiques (voir notre article page 106).

Aujourd'hui que l'agriculture intensive en pays développés est en crise profonde, il est clair que l'agriculture familiale, qui occupe la majeure partie de la population africaine, est la voie la plus efficace pour créer de l'emploi et stabiliser le monde rural. Pour agir en amont, il faut un changement de paradigme, il faut bannir le mot « coopération » selon les usages de ces dernières décennies, car si tous les pays et bailleurs de fonds continuent d'agir en Afrique en ordre dispersé, avec une mentalité de donneur de leçons, l'Afrique, elle-même victime de la corruption de ses élites, ne va pas avancer. Il faut mettre en avant les savoir-faire locaux, réinventer les collaborations Sud-Sud. L'agriculture familiale peut nourrir la République démocratique du Congo (RDC) et créer de multiples emplois et richesses si elle est soutenue. Com-



© Alain Huart

Plantation familiale de palmiers.

binée à la foresterie communautaire et à la finance carbone, des modèles agricoles sédentarisés sont une réponse appropriée pour développer la RDC.

L'écoute,
l'humilité, l'analyse des savoirs

Le bien-être de l'humanité se détermine notamment par une nécessité d'aider intelligemment (en changeant les regards et les paradigmes) l'Afrique et le Congo à assumer un défi ultime et urgent : « sauver la dernière grande forêt tropicale ».

La solution est connue, même si elle est peu ou maladroitement mise en œuvre sur le terrain : stabiliser les peuples riverains qui ont su vivre en équilibre avec la forêt des siècles durant est une action complexe, qui commence par l'écoute, l'humilité et l'ana-

lyse des savoirs vernaculaires. Une telle action stabilisatrice ne peut se construire que par les populations elles-mêmes et par le plus grand respect des racines culturelles. Peu d'acteurs de « la coopération » ont appliqué ces principes jusqu'à présent, mais les jeunes diplômés, et particulièrement les femmes, qui vont aujourd'hui travailler en Afrique démontrent ces qualités.

Afin de protéger la forêt, il faut cibler les communautés de base. La gouvernance locale participative devient alors essentielle. Les institutions communautaires doivent disposer de l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions localement appropriées concernant l'exploitation des ressources naturelles collectivement détenues. Ces biens communs concernent les règles de gestion et les modalités de partage des bénéfices. Il faut constituer un réseau efficace de capitalisation et d'échanges de ces

savoirs et appuyer des institutions locales et lycées agricoles en charge de la formation de la jeunesse.

Les outils financiers liés au climat et à la finance carbone doivent atteindre les communautés locales et les peuples autochtones, pour leur permettre enfin de renverser le processus de dégradation de leurs terres et forêts, d'arrêter la perte de la biodiversité et de s'assurer des gains socio-économiques durables tout en préservant les patrimoines naturels de leurs terroirs.

L'Europe dispose de l'expertise qui fait cruellement défaut à l'Afrique. Mais c'est une expertise ambivalente, celle des multinationales et des institutions de développement, qui se déploie de façon biaisée, disparate, maladroite, sans vision harmonisée. Elle fera courir un risque de naufrage

futurs bénéfiques carbone de leurs forêts, de leurs plantations et de leur agriculture sédentarisée ? Pourquoi la Belgique ne s'investirait-elle pas dans un tel objectif ? Cela donnerait un sens à l'action de la Belgique, un minuscule pays en matière de forêts. En ces temps de prise de conscience croissante de la crise climatique, je propose en effet à la Belgique de se concentrer sur un pays qui a fait notre passé et qui déterminera notre futur.

La question de l'agriculture itinérante sur brûlis

En RDC, 9 millions de ménages agricoles produisent plus de 95 % des produits agricoles. Le travail manuel à la houe ou à la machette (95 % des surfaces agricoles en RDC sont cultivées manuellement) limite

« L'action de loin la plus efficace, la moins coûteuse et la plus urgente en Afrique centrale est de protéger les forêts. »



de l'Afrique au moment où ce continent sera le plus peuplé, avec des conséquences inouïes quant au déplacement massif des populations.

Il n'est pas encore trop tard pour redessiner un partenariat plus équitable et plus durable. Des actions plus efficaces sans paternalisme nécessitent la gestion effective par les communautés locales de leur destin, de leurs terroirs et de leurs ressources naturelles. Le suivi doit être assuré par une gouvernance participative et représentative des communautés, sur base de la gestion des forêts communautaires et de l'agriculture sédentarisée.

Des échanges Sud-Sud intensifiés sont nécessaires pour comprendre, développer le dialogue, ouvrir la porte à plus d'opportunités, sans jeu déloyal.

La question cruciale est : comment garantir l'accès des Congolais-es aux actuels et

la taille des exploitations individuelles (1 à 1,5 ha). La faible qualité des semences ou du matériel végétal utilisé maintient les rendements agronomiques à un faible niveau. Faute d'un encadrement de qualité pour piloter le changement, l'agriculture itinérante sur brûlis, qui détruit la forêt à petit feu, persiste. On constate même, ces dernières années, une baisse des rendements agricoles, qui est liée directement à une baisse de fertilité des sols² : la nature n'a plus le temps de se reconstituer.

Dans les zones à densités humaines faibles et moyennes, majoritaires en RDC, l'agriculture n'est réalisée que sur défriche de forêt ou sur jachère, la détruisant progressivement et laissant derrière elle la savane anthropique. Ce n'est que lorsque la forêt est totalement détruite que la savane est mise en valeur, mais non sans migration vers d'autres zones fores-

² Plan de développement local des territoires de Massi et Kenge, Isco UE 2009

tières où les rendements sont plus élevés et les temps de travaux moindres. Si l'impact de l'agriculture sur brûlis est très limité dans les zones de faible densité de population, il devient particulièrement important dans les zones à plus forte pression démographique.

Parallèlement à la dépendance accrue des paysans aux disponibilités en terres fertiles et aux ressources forestières (forêt et galeries forestières en zones de savanes), l'urbanisation galopante en RDC accentue encore les processus de déforestation. La dégradation des forêts devient de plus en plus visible et néfaste autour des agglomérations (grandes consommatrices d'énergie biomasse) et le long des axes de communication (routier et fluvial).

Il est estimé que 70% de la population congolaise vit de l'agriculture. 60% des Congolais-es a moins de vingt ans. Les jeunes sont souvent sans travail. Ils ont besoin de la création massive d'emplois pour leur avenir. Les jeunes sont en général très intéressés à s'investir dans des activités génératrices de revenus de courte durée comme la production du charbon, le transport à vélos, etc. Faute d'opportunités ou d'activités rentables au niveau des villages, une bonne partie d'entre-eux part pour la ville.

Sans options alternatives et sédentaires aux systèmes agraires actuels, les agriculteurs congolais continueront de brûler la forêt. Et tant que l'agriculture ne se modernisera pas, la population croissante aura besoin davantage de terres agricoles. En effet, une agriculture itinérante de subsistance peu performante exige une main-d'œuvre importante, donc des familles rurales nombreuses qui à leur tour ont besoin davantage de nouvelles surfaces nourricières. Les paysans devront donc produire plus, dans un contexte d'affaiblissement des rendements agricoles, en raison de l'appauvrissement des sols. Mais, le changement est possible. Il existe déjà au sein de filières structurées, sur la base de modèles agricoles sédentarisés associant deux cultures en système agroforestier : caféier associé aux haricots ou au soja ; 900 cacaoyers/ha associés aux bananiers, avec 50 à 80 arbres d'ombrage à l'ha. 100 000 planteurs de cacao se sont installés ces 10 dernières années au Nord Kivu, en Ituri et en province de la Tshopo, avec un très faible intérêt des bailleurs de fonds traditionnels en RDC. 48 656 tonnes



Charbon de bois d'acacia.

© Alain Huart



Foyer culinaire économique à Goma.

© Alain Huart



La communauté gère sa forêt.

© Alain Huart



© Alain Huart

Marché de charbon de bois à Kisangani.

de cacao export sont documentées par l'office congolais de contrôle pour l'année 2022. L'ONG Rikolto³, implantée de longue date à l'Est de la RDC, suit cette évolution.

L'exploration de solutions

Les forêts tropicales sont d'énormes éponges qui créent la pluie. Si la forêt disparaît, il y a forcément baisse de pluviométrie, baisse de la fertilité des sols par disparition des forêts galeries. Les sécheresses, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Est et du Sud, alimentent l'exode massif des campagnes vers les villes. Cet exode a lieu aussi en RDC.

En raison de la pauvreté persistante, les jeunes considèrent qu'il n'y a pas de vie à construire en milieu rural non encadré, fait de pénibilité. L'émigration des campagnes vers les villes est un mouvement massif qui alimente une croissance urbaine anarchique. Cela crée et fait grandir des villes déconnectées des campagnes et dépendantes d'importations alimentaires.

Kinshasa, capitale de la RDC, compte déjà 17 millions d'habitants. Les nouveaux emplois y sont rares. Déjà surpeuplées, ces grandes

villes des pays en développement ne peuvent tout absorber et accumulent le sous-emploi. C'est à ce moment-là que le désir d'un avenir meilleur déclenche une autre migration, cette fois orientée vers l'Occident. En Europe: la peur de cette immigration massive, d'origine de plus en plus africaine vu la croissance démographique, alimente cette sensation de hordes d'envahisseurs qui fait le terreau fertile des extrémismes politiques du Nord et des leaders populistes.

L'action de loin la plus efficace, la moins coûteuse et la plus urgente en Afrique centrale est de protéger les forêts primaires encore existantes en développant des solutions agricoles innovantes et des modèles agricoles sédentarisés. Il faut donc développer la foresterie communautaire avec la population comme gardienne des puits de carbone. Il y a aussi la régénération naturelle qui consiste à aider la forêt à se reconstituer par elle-même, à contrôler les feux. La pratique se répand en RDC et fait l'objet de paiements pour services environnementaux aux communautés.

Le fait d'accompagner des communautés locales dans un processus légal qui concerne leurs forêts constitue une forme de prévention et de résolution de conflits par la délimitation des terroirs de façon participative.

³ Leopold Mumbere, rapport sur la filière cacao à l'Est de la RDC, Particip & Expertise Advisor, Mars 2023



Mamans chikwange.
Comment garantir
l'égalité pour les
Congolaises ?

© Alain Huart

Comment garantir l'accès des Congolais·es aux actuels et futurs bénéfices-carbone de leur forêt ?

Les limites sont connues et partagées avec les communautés voisines. Les ressources que contiennent la forêt sont inventoriées. Une meilleure connaissance collective des limites par tous les acteurs émerge en vue de réduire des usages illégaux. Alors, la foresterie communautaire constitue un vrai projet de la communauté structurée avec un comité démocratique et représentatif autonome. Cette instance est un espace d'échanges, de dialogue, d'orientation, de décision et de suivi. Le processus de forêt communautaire sert de support à des appuis pour la fourniture de matériel semencier agricole. L'agriculture sédentarisée - plantules palmier, café, cacao - permet d'installer des contrats PSE (paiements pour services écosystémiques) en appui à l'implantation de ces cultures sédentarisées.

Cependant, sur le terrain, on constate que les expériences de foresterie communautaire se partagent peu, que les synergies et capitalisation inter-projets des agences sont faibles voire inexistantes, notamment auprès des acteurs évoluant en périphérie des aires protégées. Les communautés sont peu ou pas financées dans l'élaboration des plans de gestion et surtout pour l'exécution d'activités génératrices de revenus liées à leur plan. Or, la foresterie communautaire combine la sédentarisation agricole à la démarche de protection des forêts, face à l'agriculture itinérante sur brûlis. Mais peu d'institutions promeuvent de façon efficace des filières agricoles sédentarisées adaptées à la foresterie communautaire.

Les obstacles : l'enclavement, le sous financement, l'absence d'encadrement

Avec le sous financement, le délabrement du réseau routier, la rareté des infrastructures (de dépôt, de transformation, d'emballage et de conditionnement), l'accès aux marchés urbains est à la fois difficile et coûteux. La faiblesse de la production agricole et la valeur ajoutée très limitée n'assurent donc pas des revenus satisfaisants aux familles. Les importantes voies fluviales du pays ne sont

ni draguées, ni balisées, rendant la navigation difficile. Les simples pistes en terre d'un réseau de 150 000 km sont le plus souvent impraticables et inaccessibles aux véhicules même de petit tonnage. Ainsi, des produits alimentaires locaux demeurent invendus et pourrissent dans l'arrière-pays, tandis que des moyens colossaux sont affectés aux importations transfrontalières.

Les budgets publics doivent être affectés aux infrastructures, pour les réhabiliter et organiser l'entretien. Les partenaires techniques et financiers se concertent encore insuffisamment à ce sujet. L'État n'est pourtant pas démunie de moyens tel le Fonds national d'entretien routier (Foner), créé en 2008.

De plus, les producteurs agricoles et les éleveurs ont besoin de garanties sur les investissements pluriannuels qu'ils veulent faire. Les systèmes de baux ruraux comme le fermage et le métayage méritent eux aussi d'être mieux documentés, codifiés et encadrés. Les organisations paysannes plaident également pour une meilleure promotion par le gouvernement et les coopérations internationales des entreprises de type coopérative et pour une modernisation des lois et des règlements susceptibles de permettre une éclosion massive de PME.

Les femmes amélioreront leur situation et leur position dans la société si elles peuvent formuler et défendre elles-mêmes leurs projets et objectifs. Le choix pour des actions par et avec les femmes, à travers la collaboration des organisations féminines locales, permettra de renforcer le leadership féminin et un focus sur l'entrepreneuriat familial permettra d'aller de l'avant.

Les causes de l'échec

Aujourd'hui, beaucoup de projets échouent; il faut se poser la question du pourquoi et ne pas conserver ce qui nous mène à l'échec⁴. Voici quelques causes:

- Les études préalables aux projets prennent de plus en plus de temps et empiètent sur l'action: les processus d'identification et de formulation nécessitent plus de 2 ans, l'étude dite « *baseline* » retarde encore la mise en œuvre, ensuite vient le temps de la complexité des décaissements. Les modalités de sélection des équipes

terrain (et la faiblesse de la formation de mise à niveau) font que la capacité locale des projets est souvent faible. À cela s'ajoute la faible capacité d'absorption des bénéficiaires ou d'entreprises locales prestataires.

- La durée éphémère des projets (4 ans maximum) est insuffisante pour entraîner une transformation socioéconomique et environnementale décisive dans une région donnée; le manque de continuité de projets à court terme, qui ne sont pas reliés entre eux, compte tenu du manque d'harmonisation entre partenaires techniques et financiers, empêche d'atteindre un changement durable. Par exemple, la nécessité de résultats avant 4 ans exclut de nombreuses activités de projets à moyen terme telles que les cultures pérennes, le cacao, le café, le palmier, l'hévéa et l'élevage.
- Les acteurs locaux sont peu impliqués dans les programmes et projets. Les ateliers d'appropriation ont lieu à Kinshasa ou en chefs-lieux de province et rarement près des bénéficiaires. Le manque de communication entretient la méfiance qui ne favorise pas l'appropriation et la durabilité des actions après le projet.
- Le retard est fréquent dans l'exécution des activités planifiées à cause des procédures longues, complexes et peu flexibles mises en place par les partenaires techniques et financiers. Les conséquences sont nombreuses: faible réalisation des activités dans les programmes/projets, pertes parfois irrécupérables des biens (semences, plantules), découragement et perte de confiance des paysans vis-à-vis des programmes/projets.
- Les bailleurs restent braqués sur les activités et les résultats du projet et non pas ce qui en restera par la suite.
- Il y a un déficit d'harmonisation, il n'y a pas de continuité des projets, parce qu'un partenaire ne prend pas la suite d'un projet d'un autre même si ce projet a réussi. Les programmes et projets échangent très peu sur leurs expériences. Il n'y a pas non plus de communication et d'outils de vulgarisation, sur ce qui a donné de bons résultats.

Le niveau de capitalisation des expériences antérieures est donc faible à tous les niveaux (bailleurs, partenaires de mise en œuvre des

⁴ Rapport de l'atelier d'identification du programme d'appui à la production agricole du Maniema, Kindu, décembre 2014

programmes/projets, autorités étatiques, société civile, etc.). Il y a peu de mémoire institutionnelle, parce que le turnover des experts internationaux est rapide. Les institutions étatiques souffrent de la faiblesse des salaires et de l'absence de budgets de fonctionnement. La conséquence, c'est que la plupart des projets en RDC se déploient sans prendre le temps de connaître en profondeur les réalités du monde rural congolais, peu connues des décideurs

proposent également de valoriser le travail des femmes. Les femmes amélioreront leur situation et leur position dans la société si elles peuvent formuler et défendre elles-mêmes leurs projets et objectifs. Le choix pour des actions par et avec les femmes, à travers la collaboration des organisations féminines locales, permettra de renforcer le leadership féminin et un focus sur l'entrepreneuriat familial permettra de progresser.



politiques et même de l'administration centrale, coupée de sa base et compartimentée en autant de compétences cloisonnées que de ministères qui campent sur leurs prérogatives⁵.

Les organisations paysannes demandent que l'appui s'oriente vers une agriculture durable en assurant de nombreux emplois et en protégeant l'environnement. Elles proposent de valoriser leurs savoir-faire paysans. Elles

⁵ Huart, étude baseline Ucag Minider; CTB, étude gouvernance pistes et bacs, étude gouvernance secteur agricole, 2011



© Alain Huart

Au Nord-Kivu
la culture de cacao
est en pleine expansion.

Conclusions: les paysannes et les paysans sont un atout dans la protection de l'environnement

En 2008 déjà, le rapport IAASTD⁶ sur l'état de l'agriculture dans le monde, a développé l'argumentaire selon lequel il faut surtout protéger le sol de l'érosion, rétablir, maintenir ou augmenter sa fertilité, ce qui est possible par les techniques de l'agroécologie et en particulier l'agroforesterie mondiale.

Réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement et les forêts, en abandonnant le système existant de l'agriculture itinérante sur brûlis et en réorientant les activités de transformation de la récolte, est une priorité vitale: les solutions résident dans l'association et la diversification des cultures au sein des exploitations familiales, la promotion du compostage, des engrais verts et de la couverture des sols, la valorisation du marché local au détriment des marchés plus éloignés, l'intégration des arbres dans les champs, etc.

Pour avoir un effet, ces solutions doivent être réellement appropriées par les paysans. Ces solutions peuvent être mises en pratique avec des programmes d'appui à l'agriculture familiale permettant de faire des choix afin, d'une part, de limiter les pratiques nocives pour l'environnement naturel et, d'autre part, de renforcer la capacité des populations rurales à protéger leur environnement et à anticiper les conséquences du changement climatique.

Des pratiques telles que l'agriculture itinérante sur brûlis ne sont pas écologiques. Cependant, par leurs traditions, les paysans congolais ont aussi été écologistes avant la lettre. Ils respectent et protègent le sol en cultivant, ils sauvegardent les rivières ou les lacs en pêchant et ils ne gavent pas les animaux qu'ils élèvent de produits chimiques nocifs pour la santé de l'homme. L'agriculture familiale contribue à une utilisation durable et une gestion équilibrée des ressources naturelles et de la biodiversité. Elle fournit des biens et des services publics concernant l'environnement, les paysages, en assurant une exploitation de ces ressources à taille humaine. ☰

⁶ Le rapport IAASTD a été rédigé dans la foulée d'une grande réunion internationale, qui s'est tenue en avril 2008 en Afrique du Sud, avec pour objet d'évaluer les sciences et techniques agricoles. Rédigé à la demande de la FAO et de la Banque mondiale, il est le fruit de la participation de 800 représentants des gouvernements, des secteurs agricoles et des universités.

Cet article peut également être écouté
en podcast (épisode #12) sur
www.humundi.org/podcasts

AGROÉCOLOGIE

En 2018, le Baromètre des agricultures familiales faisait le constat de la faiblesse des politiques publiques spécifiques à l'agroécologie dans différentes régions du monde¹. Quelques années plus tard, l'agroécologie semble avoir progressé, tout du moins dans les déclarations et les positions officielles. Mais qu'en est-il du véritable nerf de la guerre, la question des financements ? Observe-t-on des évolutions positives dans les flux financiers, notamment dans la coopération bi et multilatérale ? Les projets financés sur le terrain sont-ils destinés à une agroécologie réellement transformatrice ou ne font-ils que repeindre en vert le classique modèle agro-industriel ?

Améliorer la quantité et la qualité des financements pour l'agroécologie

≡ Un article de Patrick Veillard. Illustrations de Olivier Swenne ≡

DANS CET ARTICLE :

- > **François GRENADE**, chargé de recherche et de plaidoyer chez Iles de Paix.
- > **Émile FRISON**, membre du panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (Ipes-Food).
- > **Nina MOELLER**, chercheuse au Centre pour l'agroécologie, eau et résilience (Cawr) de l'Université de Coventry.
- > **Dominique MOREL**, responsable des partenariats au Sénégal chez Humundi.
- > **Vincent DAUBY**, responsable agroécologie et souveraineté alimentaire à la Cidse (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité).

Un premier élément de réponse se trouve dans un rapport des Nations unies (FAO, Pnud et Pnue), qui dénonçait en septembre 2021 le caractère « néfaste sur le plan social et environnemental » de la majorité des subventions publiques agricoles dans le monde. Une position commune aux trois agences onusiennes assez rare et qui souligne la révolution copernicienne encore à accomplir en matière de financements publics pour soutenir les systèmes alimentaires durables².

¹ Veillard P. 2018. Quelles politiques publiques pour soutenir la transition agroécologique ? Défis Sud n°136. Le Baromètre des agricultures familiales.

² Le rapport indique plus particulièrement que 87% des \$540 milliards versés par an aux producteurs agricoles ont un effet de distorsion sur les prix ou sont nuisibles à la nature et à la santé. UNEP, UNDP, FAO. 14/09/2021. Une opportunité de plusieurs milliards de dollars : réorienter le soutien agricole pour transformer les systèmes alimentaires.

Un autre indice des faibles budgets dédiés à l'agroécologie se trouve dans un rapport du groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité pour la sécurité alimentaire (CSA), qui indiquait en 2019 que l'investissement public dans les approches agroécologiques était estimé à 1-1,5 % des budgets totaux consacrés à l'aide au développement et à l'agriculture³.

« Il faut beaucoup de temps pour que des impulsions politiques se transforment en budgets sur le terrain »

FRANÇOIS GRENADE



Et le bilan ne semble guère meilleur dans le domaine des politiques de développement. Une publication de l'ONG Cidse et de l'Université de Coventry datant de 2020 rapportait que seuls 2.7% des fonds de coopération multilatérale de l'Union européenne transitant via des institutions des Nations unies (FAO, le Fida et le PAM) entre 2016 et 2018 avaient soutenu la transition agroécologique. Même si l'image n'était que partielle et que la Commission européenne a sans doute plus d'ambition au niveau bilatéral, le tableau général reste celui d'un faible soutien, comme l'ont démontré d'autres études centrées sur le Royaume-Uni (5%), la France (12.6%), la Belgique (16%) ou le Danemark (1.4%)⁴.

Un décalage entre les discours et les actes

Comment expliquer ce décalage entre les ambitions affichées, notamment d'institutions telles que la FAO, et les engagements budgétaires en faveur de l'agroécologie ?

3 HLPE. 2019. Approches agroécologiques et autres approches novatrices. Pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

4 Coventry University, Cidse. September 2020. Analysis of funding flows to agroecology. The case of European Union monetary flows to the United Nations' Rome-based agencies and the case of the green climate fund.

Pour François Grenade, chargé de recherche et de plaidoyer chez Iles de Paix, « une première raison est qu'il y a toujours une longueur de retard dans les analyses, du fait notamment de problèmes d'accessibilité des données. Mais il y a aussi un décalage entre les discours et les actes de la part de ces institutions, qui ont une énorme inertie. Au-delà des simples déclarations, il faut beaucoup de temps pour que des impulsions politiques se transforment en budgets sur le terrain. On voit déjà des avancées malgré tout, à l'exemple du CGIAR, un organisme de recherche normalement plutôt favorable à l'agro-industrie, qui a récemment lancé un projet de développement et de mise à l'échelle d'innovations agroécologiques dans 7 pays différents »⁵.

Selon Émile Frison, membre du Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (Ipes-food), « la reconnaissance de l'agroécologie comme outil pour faire face aux défis actuels s'est accélérée ces dernières années, en particulier l'an passé avec les problèmes d'accessibilité et de prix des fertilisants liés à la guerre en Ukraine. La traduction en budgets est plus lente, les programmes étant le plus souvent pluriannuels. Mais il est certain que les investissements augmentent. Si l'agroécologie est passée de mode à la FAO, du fait notamment du changement de direction, une institution telle que le Fida investit par exemple beaucoup plus dans l'agroécologie depuis quelques années. Malgré tout, il n'y a pas de conversion à 100% et il reste beaucoup d'approches partielles, telles que le simple développement de variétés résistantes à la sécheresse, exhibées comme de la 'Climate Smart Agriculture' ».

Des blocages par une série d'acteurs et de pays

Cette lenteur des évolutions s'explique aussi par de nombreuses résistances au sein même de ces institutions, à l'exemple de la DG Intpa de la Commission européenne, où les défenseurs de l'agroécologie, de plus en plus nombreux, sont confrontés aux partisans des approches dominantes.

5 CGIAR. 10/02/2023. 2022 highlights of the CGIAR Initiative on Agroecology.



« On observe un réel intérêt et une adhésion de la part de certains bailleurs, ce qui constitue un vrai changement ».

NINA MOELLER



Les lobbys agro-industriels exercent aussi bien évidemment un intense tir de barrage. F. Grenade: « Ce sont toujours les mêmes techniques. D'abord le discrédit et maintenant que l'agroécologie est plus communément acceptée, la récupération. Un lobby pro OGM tel que l'Alliance For Science avait auparavant un discours très radical sur l'agroécologie, l'accusant notamment de néocolonialisme et de lubie écologique des pays du Nord. Cela s'est transformé en argumentaire expliquant en quoi les OGM sont indispensables à l'agroécologie. De manière plus générale, une manière d'agir prégnante est la fragmentation des espaces de discussion, qui diminue la légitimité d'espaces tels que le Comité pour la sécurité alimentaire, qui porte pourtant la voix de la société civile, des paysans et des peuples autochtones ».

Cette combinaison de freinage et de dilution est aussi illustrée par les négociations ayant suivi la publication du rapport du HLPE sur l'agroécologie en juin 2019. « La négociation des recommandations politiques découlant du rapport prend normalement quelques mois » explique E. Frison. « Elle a duré ici plus de 2 ans, du fait de la résistance de grands pays exportateurs tels que les États-Unis et l'Argentine. Ces pays poussaient également pour ne jamais parler d'agroécologie seule, y ajoutant systématiquement 'd'autres approches novatrices', tout en bloquant les revendications les plus avancées ».

L'Agroecology Coalition, une nouvelle structure internationale

Une nouvelle structure importante pour l'avancée de cette question des financements de l'agroécologie, l'Agroecology Coalition, a connu des résistances similaires. « Elle a été créée en marge du controversé Sommet sur les systèmes alimentaires [SSA] des Nations unies » détaille E. Frison, par ailleurs coordinateur par intérim de cette coalition. « En l'absence de toute mention de l'agroécologie dans l'agenda du pré-sommet en mai 2021, nous avons poussé, notamment via le groupe des amis de l'agroécologie, pour organiser une session du pré-sommet. Elle a eu beaucoup de succès, malgré les tentatives du secrétariat du sommet de garder la main et de la diluer parmi d'autres sessions. C'est durant cette session que la décision a été prise de créer l'Agroecology Coalition, et ce indépendamment des décisions du SSA en septembre suivant. Elle regroupe aujourd'hui 43 pays, 3 structures régionales [ndlr: l'UE, l'UA et la Cedeao] et plus d'une centaine d'organisations ».

Malgré cette dynamique, « il y a un débat au sein des mouvements sociaux sur le fait de rejoindre ou non cette coalition » alerte F. Grenade « Elle est née via un espace, le SSA, dont beaucoup contestent la légitimité, le manque de clarté sur la gouvernance et la place du secteur privé. En même temps, c'est le principal lieu de discussion sur l'agroécologie au niveau international. Et même s'ils ne seront certainement pas suffisants, il existe des garde-fous pour y entrer, tel le fait de devoir reconnaître les 13 principes du HLPE ».



tion de l'agroécologie dans les systèmes alimentaires à un niveau régional. Lors du deuxième forum 3AO de décembre 2022 en Guinée Bissau, « les discussions abordaient davantage la question des moyens effectifs d'accélérer la transition agroécologique », explique Dominique Morel, responsable des partenariats au Sénégal chez Humundi. Selon elle, « 3AO est une plateforme très ouverte, avec des acteurs issus de la société civile et des organisations paysannes, mais aussi des bailleurs tels que le Fida ou l'AFD. La plateforme permet à ces derniers d'entendre des recommandations de la part des autres acteurs, mais aussi pour les plus sensibilisés, de s'assurer que leurs financements sont bien dirigés vers l'agroécologie ».

De fait, le chantier est immense en matière de budgets nationaux alloués à l'agroécologie. D. Morel : « De manière générale, il n'existe en Afrique de l'Ouest que très peu de mécanismes de financement étatiques pour l'agriculture, à l'exception de quelques subventions aux semences et engrais, ou d'aides à la transformation via des agro-poles dans des pays comme le Burkina Faso ou le Sénégal ». Ces deux pays font office de précurseurs en matière d'agroécologie, le premier ayant instauré des points focaux agroécologie au sein du ministère de l'agriculture tandis que le second destine 10% de ses subventions en intrants aux engrais biologiques⁶. En l'absence de réelles stratégies spécifiques à l'agroécologie dans les autres pays, le groupe de travail de 3AO sur les financements ne peut que faire le constat de la faiblesse des moyens dédiés, un problème exacerbé par la recherche de résultats immédiats chez les responsables politiques⁷.

Les progrès sont plus notables au niveau supranational d'après E. Frison, pour qui « l'Alliance a permis de dynamiser le plaidoyer et d'encourager le dialogue sur l'agroécologie, dans un contexte de relatif isolement des acteurs. L'un des résultats est que la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) reconnaît la 3AO comme un interlocuteur légitime (ndlr: elle finance d'ailleurs son secréta-

riat) et que les bases d'une stratégie régionale ont été discutées lors de la conférence de décembre 2022. Cela constitue, entre autres, une première étape vers plus de financements ».

Rendre les financements plus accessibles

Une difficulté constatée par 3AO est le défi que constitue la gestion administrative de gros volumes financiers. En effet, les projets de bailleurs, bilatéraux mais surtout multilatéraux, sont le plus souvent surdimensionnés pour les organisations de terrain, pourtant les plus susceptibles de mettre en œuvre des projets holistiques

« Il existe des risques d'approches trop techniques et centrées sur le carbone ».

VINCENT DAUBY

du point de vue agroécologique d'après E. Frison. « Beaucoup des actions intéressantes sont menées par des organisations paysannes ou de la société civile. Mais ces structures ont des besoins en financements très modestes, quand des programmes comme ceux de la Cedeao ont des minimas beaucoup plus élevés et n'ont pas la capacité de gérer un grand nombre de projets. C'est la raison pour laquelle l'Agroecology Fund [ndlr: une coalition d'une trentaine de fondations philanthropiques], vient de créer des fonds régionaux, afin de décentraliser la gestion de ces financements. Il en existe par exemple au Mexique, en Inde et deux sont en train d'être structurés pour l'Afrique de l'Est et de l'Ouest ».

C'est dans une logique similaire qu'il serait intéressant de développer les financements de la coopération indirecte, souvent davantage dédiée à l'agroécologie transformatrice, comme le montre par exemple le cas de la coopération belge. F. Grenade : « Selon une étude commandée par la Coalition contre la faim (CCF), les 16% de fi-



⁶ Humundi. 09/02/23. Agroécologie : les paysan-ne-s de l'Afrique de l'Ouest n'attendent plus et avancent.

⁷ 3AO. Décembre 2022. Développement de mécanismes de financement et moyens nécessaires à la transition agroécologique. Restitution du groupe 4. Forum de Guinée Bissau.

nancements consacrés à l'agroécologie s'expliquaient en grande partie par le niveau élevé de budgets gérés par les acteurs de la coopération non gouvernementale [ndlr: qui constituaient 27,8% des montants analysés, dont 48% soutenant l'agroécologie⁸]. Cependant, ce constat n'est d'après lui pas nécessairement généralisable, dans la mesure où « les ONGs belges bénéficient de marges de manœuvre plus importantes que dans d'autres pays ». Par ailleurs, E. Frison estime que « le problème de travailler uniquement avec des ONG est que les gouvernements ne se sentent pas aussi impliqués et incités à développer des politiques agroécologiques. Il existe donc une forme de complémentarité avec les programmes bilatéraux directs ».

Vincent Dauby, responsable agroécologie et souveraineté alimentaire à la Cidse, estime qu'une autre cible importante est celle « des délégations européennes de chaque pays », en plus du cadre pluriannuel de financement de l'UE en cours de révision. « Ces délégations doivent être sensibilisées à l'agroécologie tout en étant accompagnées dans les sélections et les évaluations des projets, actuellement très axées sur des aspects tels que les retours sur investissements ».

La piste des financements climat

Enfin, un autre constat est qu'un nombre croissant de financements internationaux sont axés sur les questions climatiques, ce qui constitue une opportunité de fonds supplémentaires, mais présente aussi des risques d'approches trop partielles de l'agroécologie. D'après V. Dauby, « il existe des risques d'approches trop techniques et centrées sur le carbone, raison pour laquelle la société civile pousse pour la promotion de principes plutôt que de pratiques agroécologiques dans les négociations climat ». Du point de vue des financements, l'agroecology assessment marker cité plus haut devrait aussi être utile selon E. Frison pour « concevoir des projets considérant de manière holistique les 13 principes HLPE de l'agroécologie ».

Le Fonds vert pour le climat est un exemple de fonds présentant des opportunités de volumes financiers croissants. D'après N. Moeller, « il référence maintenant l'agroécologie dans ses lignes directrices. Mais les stratégies nationales, notamment les Contributions déterminées au niveau national (NDCs), sont cruciales pour l'orientation des projets. Il faut donc aussi les influencer afin de davantage les aligner sur l'agroécologie ». Le Fonds vert présente de plus le même problème de « gros volumes financiers, difficiles à canaliser vers des initiatives de petite envergure » explique E. Frison. « Il y a là toute une réflexion à avoir sur la complémentarité entre différentes approches. Lorsqu'ils sont investis dans des infrastructures de transport ou de transformation, ces financements peuvent être utiles pour l'acheminement de produits agroécologiques vers les marchés ». Un autre problème d'après lui est que « la plupart des financements climat sont focalisés sur les forêts car il y est plus facile d'estimer et de vérifier le stockage de carbone que dans des systèmes agroécologiques. Il faut donc faire un travail supplémentaire de recherche dans ce domaine, en plus de sensibiliser les décideurs politiques à l'agroécologie et à ses bénéfices pour le climat ».

Ces exemples illustrent la nécessité d'améliorer non seulement les volumes, mais également la qualité des financements dédiés à l'agroécologie. Une étude de la Cidse et du Cawr de l'Université de Coventry liste des pistes de développement dans ce domaine, en mettant l'accent sur les dimensions socio-politiques, la co-gouvernance, l'égalité des droits ou encore le caractère flexible, multidimensionnel et à long terme du suivi des projets financés⁹. ☰



8 CCF. Mars 2020. Pour une aide publique au développement belge qui soutienne la transition agroécologique. Policy Brief.

9 Coventry University, Cidse. Avril 2021. Réorienter les financements au service de l'agroécologie. Transformer l'aide au développement pour soutenir l'agroécologie. Note politique.



AGROÉCOLOGIE

3AO est une Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, créée en avril 2018 à Dakar au Sénégal par le Roppa (le Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest) et par Ipes-Food (le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables). En décembre 2022, 3AO a organisé un Forum en Guinée Bissau.

Les paysan·ne·s de l'Afrique de l'Ouest n'attendent plus **et avancent**

≡ Propos recueillis par Pierre Coopman. Illustrations de Léa Decan ≡

BIO DANS CET ARTICLE :

Papa Assane DIOP, représentant de Humundi au Sénégal et Dominique Morel, responsable chez Humundi des partenariats au Sénégal.

LORS DE SON LANCEMENT EN 2018, 3AO CONSTATAIT QUE :

« Le secteur agricole représente 35% du produit intérieur brut et emploie 65% de la population ouest-africaine (...) qu'un des défis majeurs de l'agriculture ouest-africaine demeure sa capacité à assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ainsi que des moyens d'existence résilients pour une population qui avoisine 371 millions de personnes et qui devrait plus que doubler d'ici 2050. »

3AO déplorait que les programmes internationaux promeuvent un modèle industriel, « alors qu'il ne répond pas aux enjeux liés à la dépendance aux importations, à l'adaptation aux changements climatiques, au maintien des ressources naturelles ainsi qu'à une alimentation saine, nutritive et équilibrée pour l'ensemble de la population ».

L'agroécologie est dès lors, selon les constats de 3AO, une réponse complète à l'ensemble des défis agricoles ouest-africains, contribuant à la mise en œuvre du Droit à l'Alimentation en proposant de nouvelles bases pour un système alimentaire durable et nutritif.

EN 2018, 3AO ADOPTAIT SA DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE :

« L'agroécologie n'est ni un créneau réservé aux petits exploitants, ni un label obtenu au vu de certaines pratiques. C'est une logique universelle qui consiste à repenser les systèmes agricoles de manière à maximiser la biodiversité et à stimuler les interactions entre différentes plantes et espèces. C'est une stratégie holistique qui vise à assurer la fertilité des sols au long terme et à garantir la durabilité des agroécosystèmes et des moyens d'existence des agriculteurs qui en dépendent. »

DES AVANCÉES SUR LE TERRAIN MAIS TROP PEU DE POLITIQUES CONCRÈTES

Où en est-on quatre ans plus tard ? Une déclaration des participants a été prononcée à la fin du Forum 3AO en Guinée Bissau, adressée aux États membres de la Cedeao

(Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), aux partenaires financiers et aux organisations paysannes.

Fin 2022, les participants ont constaté que les conflits armés qui ébranlent l'Afrique de l'Ouest ne remettent pas en cause la pertinence de l'agroécologie dans la région. Le besoin de s'extraire de la dépendance des importations alimentaires industrielles sur le continent africain, souligné par la crise Covid puis la guerre en Ukraine, a traversé tous les débats. L'expression partagée de ce besoin d'autonomie pave la voie vers une conscience agroécologique. Présents en 2018 et en 2022, **Dominique Morel** et **Papa Assane Diop** ont observé un cheminement réel des participants sur la question de l'agroécologie comme concept: «*Les discussions abordent désormais la question des moyens effectifs d'accélérer la transition*», expliquent-ils.

Les expériences partagées lors de l'atelier ont été nombreuses: les pratiques aux champs testées grâce à la recherche action, les champs école-paysan, les paysans relais, les expériences de développement de marchés locaux, le développement des cantines scolaires et la poussée des centres de formation en agroécologie.

PAR CONTRE, CÔTÉ PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE, ON EST ENCORE LOIN DU COMPTE:

«*Si le Burkina – qui a instauré des points focaux agroécologie au sein du ministère de l'agriculture – et le Sénégal – qui destine 10% de ses subventions en intrants aux engrais biologiques – font office de pionniers, la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest a du mal à présenter des mesures de promotion de l'agroécologie dans les politiques publiques. Néanmoins, la présence au Forum des points focaux de la Cedeao montre un intérêt grandissant du niveau politique régional pour faire avancer la thématique. Côté mobilisation des acteurs, la Dynamique de transition agroécologique au Sénégal, une plateforme nationale travaillant à l'avènement de l'agroécologie, a été présentée comme un modèle inspirant pour les autres pays, afin qu'ils développent une conscience politique au niveau territorial.*»

Reste que la progression de l'agroécologie est freinée par plusieurs obstacles: au-delà de la difficulté d'accès à des finan-



© Léa Decan

cements publics, on peut citer la méfiance de certains acteurs du monde paysan à se lancer dans une démarche souvent longue et risquée, la difficulté de contrôle de qualité des produits «*agroécologiques*», l'accès aux marchés et la nécessité de conforter la place des systèmes semenciers.

Une frange de la paysannerie semble encore se méfier de l'agroécologie, portée par certains comme la solution miracle.

L'INTÉGRATION DE L'AGROÉCOLOGIE DANS LES PROGRAMMES DES ORGANISATIONS PAYSANNES (OP) DE LA RÉGION N'EST DONC PAS TOTALEMENT ACQUISE:

«*Certaines restent très orientées sur des filières marquées par les approches de la révolution verte et ont du mal à voir comment la transition peut s'amorcer. Celles qui s'investissent dans l'agroécologie demandent à être accompagnées, à recevoir un appui technique et financier, car les solutions doivent en permanence être adaptées et co-crées localement et demandent du temps avant de pouvoir concurrencer économiquement les pratiques conventionnelles. Côté formation/vulgarisation, l'université paysanne du Roppa a été fortement mise en avant comme modèle à soutenir, avec un appui aux dispositifs endogènes paysans.*»

Les nécessités de consolider l'offre de produits et d'harmoniser la qualité et les prix ont mis en exergue l'enjeu des dispositifs de certification sociale et de traçabilité des produits agroécologiques. Si les systèmes



Les femmes ont une place importante dans la mise en œuvre des pratiques agroécologiques.

de garantie participative ont été évoqués, ils ne sont actuellement pas en capacité de se rémunérer aux prix du marché :

« Il existe encore très peu de marchés pour les produits « certifiés » agroécologiques en Afrique de l'Ouest, même si l'on remarque une prise de conscience des consommateurs. La commercialisation doit donc être abordée progressivement sous l'angle des marchés locaux ou hebdomadaires, attachés à des territoires, où les produits agroécologiques peuvent avoir plus de visibilité », précise Dominique Morel.

Système semencier paysan

Les participants au Forum 3AO ont également débattu de la nécessité de privilégier des semences paysannes. Ils parlent désormais de système semencier paysan (SSP), y incluant des revendications d'accès aux bio-intrants. Le SSP est défini comme étant opposé au système semencier commercial (SSC) :

« Le SSP est un ensemble de connaissances, innovations, pratiques et règles collectivement développées par les paysans, sur la

base de leurs us et coutumes et appliquées à la sélection, la production, la conservation, l'utilisation, la garantie de qualité et la mise en circulation, dans leurs réseaux et sur les marchés locaux, des semences issues de leurs champs. Dans ces systèmes paysans, la sélection et la production des semences font partie intégrante de la production agricole. »

AU CONTRAIRE, DANS LE SSC :

« La production semencière est distinguée de la production agricole et les variétés doivent être distinctes, homogènes et stables pour être autorisées à la commercialisation. »

© Léa Decan

L'enjeu de l'accès aux financements des États pour mettre en œuvre des programmes d'accompagnement à la transition agroécologique sera crucial pour les 20 prochaines années. Une des pistes évoquées prône de faire du lien entre l'agroécologie et les « financements climat ». Il s'agirait de faciliter l'accès à ces financements, car ils existent. Malgré les promesses de collaborations régionales et internationales annoncées dans les discours du Forum 3AO, il faudra éviter d'arriver à des interventions cloisonnées du fait d'activités contraintes par des financements limités dans le temps, aux objectifs et modalités d'intervention trop rigides.

Avancer avec tout le monde, les hommes y compris

LAST BUT NOT LEAST, INSISTENT DOMINIQUE MOREL PAPA ASSANE DIOP :

« Les femmes ont une place importante dans la mise en œuvre des pratiques agroécologiques. Ce sont elles qui travaillent traditionnellement dans les périmètres maraichers et dans la production des aliments locaux. Ce sont elles qui transforment artisanalement les produits avant leur commercialisation. Ce sont elles qui se rendent sur les marchés de circuits courts. Il est cependant risqué de trop identifier l'agroécologie au travail des femmes, car c'est l'ensemble de la société, les hommes y compris, qui devrait s'investir dans la transition agroécologique. On en revient au sens du mot holistique compris dans la définition adoptée par 3AO en 2018. »

Propos recueillis par Pierre Coopman



LES MAUX DE L'ÉTHIOPIE ONT APPAUVRI LA TERRE



AGROÉCOLOGIE

La guerre en Ukraine a eu un effet inattendu en Éthiopie. Comme les fertilisants chimiques venaient à manquer, les autorités qui durant des années n'avaient juré que par les bienfaits de la chimie, ont commencé à s'intéresser à l'agroécologie. « On ne peut que souhaiter que nos autorités persévèrent dans cette voie », explique Sorsa Debela.

La transition agroécologique est **impérative** en Éthiopie

Un article de Sorsa Debela. Illustrations de Jina Choi

BIO Sorsa DEBELA est assistant technique de Humundi en Éthiopie.

L'Éthiopie, dont la population est estimée à plus de 120 millions d'habitants, est l'un des pays les plus pauvres du monde. Environ 80 % de la population du pays dépend de l'agriculture pour sa subsistance. L'Éthiopie est aussi l'un des berceaux de la civilisation. L'agriculture éthiopienne est l'une des plus anciennes pratiques humaines. À la longue, les agriculteurs ont surexploité et épuisé le potentiel de la terre, en particulier dans les hauts plateaux. La mauvaise utilisation des terres et les mauvaises pratiques telles que la surculture, le surpâturage, la déforestation, la culture de terres instables (en pente) ont été parmi les principaux défis des systèmes agricoles éthiopiens pendant des siècles.

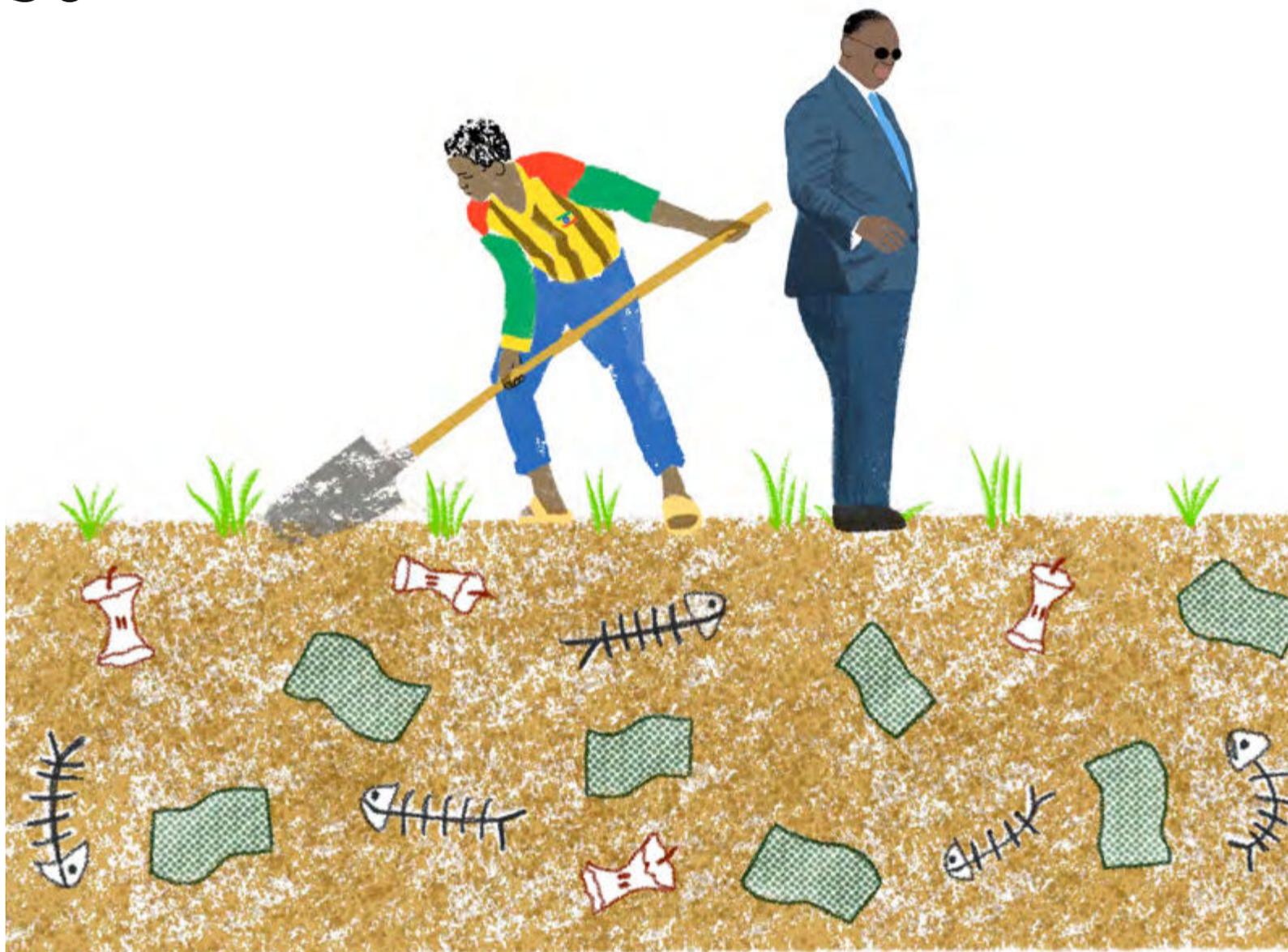
Depuis les années 1960, des mesures politiques et technologiques ont été tentées à différents moments pour améliorer les performances du système agricole éthiopien. L'introduction de services de vulgarisation et l'utilisation d'engrais chimiques pour améliorer la production et la productivité agricoles ont fait partie des efforts déployés.

Malgré certaines améliorations, l'intensification et l'utilisation inappropriée des engrais chimiques ont constitué une menace pour la durabilité du secteur.

En conséquence, de vastes étendues de terres agricoles ont été appauvries au point de ne plus pouvoir fournir aucun service productif. Des études indiquent qu'actuellement, plus de 43 % des terres cultivées en Éthiopie sont généralement acides, tandis que 28 % sont gravement acides, incapables de maintenir la vie et de servir à des activités productives.

Santé et fertilité des sols appauvris

Un sol sain est une condition fondamentale pour un écosystème sain. La santé du sol est créée et maintenue par la disponibilité et la fourniture de matières organiques qui sont des exigences fondamentales pour la vie du sol qui, à son tour, est un facteur clé pour le développement de l'humus. L'humus est un composant essentiel du sol



© Jina Choi

dont les plantes se nourrissent et qu'elles transforment en éléments nutritifs pour l'alimentation humaine et animale. Toutefois, ce composant essentiel est souvent épuisé en raison de la surexploitation des terres, de pratiques inappropriées et du manque de réapprovisionnement.

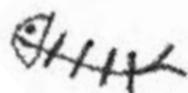
Lorsque ce type de situation se présente, comme c'est le cas pour le secteur agricole éthiopien depuis les années 1960, des engrais inorganiques sont utilisés pour compenser la perte d'humus. L'application d'engrais inorganiques ou chimiques peut donner des résultats observables lorsqu'elle est combinée à des matières organiques. Ces résultats sont observés pendant les premières années, car il reste encore quelques matières organiques dans le sol. Cependant, l'efficacité des engrais

chimiques diminue rapidement lorsque l'humus du sol s'épuise et que l'existence et la dynamique de la vie du sol s'arrêtent. En outre, des études ont indiqué que l'utilisation excessive d'engrais chimiques en général et d'engrais azotés en particulier peut entraîner un durcissement, une diminution de la fertilité et une pollution du sol. C'est ainsi que se produit une perte nette de matière organique du sol qui, à son tour, entraîne une perte de la capacité de rétention d'eau du sol, une diminution du potentiel des plantes à absorber et à libérer les nutriments et une augmentation de la vulnérabilité du sol au lessivage et à l'érosion. L'augmentation du processus de lessivage et d'érosion est la principale cause de l'acidité du sol, de la perte de terres cultivées et de la biodiversité.

« La perte de rendement est un défi auquel est confronté le monde paysan éthiopien ».

À mesure que l'humus diminue dans le sol, la productivité et l'efficacité agronomique des engrais chimiques, en particulier de l'urée, diminuent. C'est pourquoi, à moins d'appliquer une quantité excessive d'engrais, le sol ne donne pas de bons rendements. Certains chercheurs qualifient cette situation d'accoutumance du sol aux engrais. Comme l'effet est clairement visible en Éthiopie, les agriculteurs disent : « Notre terre est habituée à recevoir des pots-de-vin comme nos dirigeants. Si nous ne donnons pas plus d'engrais chaque année, nous n'obtiendrons pas de bons

L'inévitabilité de la transition est de mieux en mieux admise par les parties prenantes du système agricole éthiopien.



rendements». Cela signifie que l'utilisation excessive d'engrais chimiques n'est pas seulement économiquement irréalisable, mais aussi qu'à long terme, même avec une application plus importante et plus intensive d'engrais, le sol ne sera pas totalement réactif, à moins que des mesures correctives ne soient prises.

Des plantes malades

La perte de rendement est un défi auquel est confronté le monde paysan. Les plantes ont besoin d'un sol sain pour être en bonne santé et se développer normalement à leur plein potentiel. Les sols qui ont une bonne teneur en matières organiques, combinés à des engrais chimiques, peuvent contribuer à la croissance de plantes saines. Cependant, si l'humus fait défaut, les produits chimiques ne peuvent qu'accélérer la croissance des plantes sans garantir leur santé en raison d'un déséquilibre des nutriments. L'absorption des nutriments par les plantes diminue avec l'application d'engrais chimiques, car la plante est artificiellement gavée de produits chimiques sans utiliser son énergie au maximum de ses capacités pour une

croissance saine. Le déséquilibre des nutriments dans la plante peut également être à l'origine d'une infection des plantes qui, à son tour, peut être un facteur d'attraction pour les insectes, et toutes ces anomalies peuvent finalement entraîner une baisse de la production et de la productivité. En d'autres termes, comme les plantes n'ont pas assez de temps pour mûrir et développer une bonne croissance des racines, des tiges solides et des fruits nutritifs, elles sont souvent sensibles à différents ravageurs et au stress hydrique, ce qui entraîne une perte de rendement.

Sécurité nutritionnelle en berne



Il est souvent avancé que la sécurité alimentaire d'une population en constante augmentation ne peut être assurée que par une augmentation des rendements, ce que l'on suppose souvent être le fait de l'agriculture industrielle. Celle-ci se caractérise par l'utilisation intensive d'intrants externes tels que les engrais chimiques, les semences améliorées, l'irrigation et les pesticides. Ce type de système agricole convient souvent à des variétés limitées de cultures telles que le maïs, le blé et le riz. De nombreux pays, dont l'Éthiopie, ont essayé cette approche mais n'ont pas réussi à réduire de manière adéquate l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population.

Le nombre de personnes souffrant de la faim et de différentes maladies causées par les déficiences en matière de nutrition a augmenté de façon alarmante en Éthiopie. En 2022, le taux de malnutrition a explosé dans l'est et le sud du pays. Plus de 185.000 enfants souffrent encore de formes graves de sous-alimentation. Certains affirment que le problème est dû à la distribution plutôt qu'à la production. D'autres pointent du doigt le réchauffement climatique, les récentes guerres civiles qui ont déchiré le pays ou les conséquences de la guerre en Ukraine. Mais il convient également de noter les maladies liées à l'alimentation. Elles sont dues à un déséquilibre des nutriments, principalement causé par l'utilisation excessive d'engrais chimiques en l'absence de matières organiques dans le sol. Le meilleur exemple est la pénurie de lysine, un acide aminé essentiel à la bonne digestion des animaux et des êtres humains, dans notre alimentation, qui



© Jina Choi

est due à l'utilisation d'engrais chimiques. Lorsque les aliments manquent de lysine, les consommateurs ne se sentent généralement pas satisfaits de ce qu'ils mangent et continuent à surconsommer jusqu'à ce que la quantité requise de lysine soit atteinte. Si l'être humain doit être en sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'augmentation de la quantité de nourriture ne suffit pas. Il doit également bénéficier d'un régime alimentaire de qualité, diversifié et sûr, qui contribue à son plein potentiel de croissance et de développement et le protège contre les maladies

L'heure de la transition vers l'agroécologie

Le système alimentaire basé sur l'agroécologie gère l'ensemble du système de production, de distribution et de consommation des populations en tenant compte de l'environnement, des conditions socio-économiques et de l'organisation politique en fonction de contextes spécifiques. Il permet donc de produire des aliments diversifiés, adéquats, sains et culturellement acceptables de manière plus responsable pour le système écologique. Ce système résiste aux chocs, y compris le stress hydrique, les maladies des plantes et les hausses inattendues du prix des intrants.

Pour assurer la durabilité de l'agriculture et un environnement sain, l'inévitabilité de la transition vers l'agroécologie est aujourd'hui de mieux en mieux admise par les parties

prenantes du système agricole éthiopien. Compte tenu du danger clair et éminent que représentent les systèmes agricoles inappropriés qui prévalent en Éthiopie et l'application inappropriée d'intrants, le passage à un système agricole agroécologique a été reconnu. Le ministère fédéral de l'agriculture a également introduit une stratégie de la santé et de la gestion des sols depuis 2017 et collabore étroitement avec les organisations promotrices de l'agroécologie afin d'étendre l'initiative autant que possible.

Humundi, en collaboration avec différents partenaires, promeut depuis plusieurs années un système agricole durable pour une alimentation durable et un système environnemental sain. Elle a soutenu diverses activités, notamment la préparation extensive et l'utilisation d'engrais naturels par les petits exploitants agricoles, la préservation et la restauration des variétés de semences des agriculteurs, les mesures de conservation des sols et de l'eau, les programmes de reboisement et de boisement, l'organisation des agriculteurs et leur mise en relation avec les marchés appropriés, les stratégies de financement de l'agriculture et de l'énergie verte des IMF (Institutions de microfinance), etc. Humundi et ses partenaires ne sont pas les seuls à promouvoir un tel changement de paradigme agroécologique en Éthiopie. Différentes organisations nationales et internationales de la société civile, telles que la GIZ, SDI et Bread for the World, sont également sur la même longueur d'onde. ☐

Références :

Ministry of Agriculture and Natural Resources (MoANR) Ethiopia, 2017, Soil Health and Fertility Strategy, A.A. Ethiopia.

Jelleke de Nooy van Tol, 2016, Transition to Agro-Ecology for a Food Secured World,

Bloomington, UK.

Matteo Pedercini, et., al, 2015, Fertilizer Addiction: Implications for Sustainable Agriculture.

GSDR 2015 Brief.

Nayama Sharma and Ritu Singhvi, 2017, Effects Chemical Fertilizers and Pesticides on Human

Health and Environment: A Review, International Journal of Agriculture, Environment and Botany, IJAEB, New Delhi.

Mulugeta Tufa Ejersa, 2021, Causes of Soil Acidity and Its Management Mechanisms in Ethiopia: A Review, www.alliedacademics.org/Journal-Agricultural-Science-Botany

Thorat J.C. and More A.L. 2022, The Effect of Chemical Fertilizers on Environment and Human Health, ISSN: 2455-2631, Kenya

AGROÉCOLOGIE

En mars 2022, une table ronde à l'École d'agronomie AgroParisTech, en présence de chercheurs, d'ONG et d'organisations paysannes ouest-africaines, a discuté de la place des intrants de synthèse et des énergies fossiles dans la transition agroécologique. Lors des échanges, plusieurs axes de réflexion sont apparus pour démontrer que la question invite au débat et qu'elle fleurte rapidement avec des positions binaires.

Des intrants de synthèse et des **énergies fossiles** dans la transition agroécologique ?

≡ Un article d'Adèle Funes. Illustrations de Noémie Marsily ≡

DANS CET ARTICLE :

Cet article se base sur les réflexions actuellement menées par **Hubert COCHET** et **Olivier DUCOURTIEUX (AgroParisTech)**, porteurs du projet intitulé « Systèmes productifs et transition agroécologique dans les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest. Intrants de synthèse et énergie fossile ont-ils un rôle à jouer et, si oui, quelle place leur attribuer ? »

Il s'agit de sortir du manichéisme. D'abord parce que la transition agroécologique n'est pas à considérer de manière homogène, dès lors qu'il y a une grande diversité de modèles agricoles dans le monde.

Par exemple, pour les filières en monoculture construites et renforcées par des pratiques intensives, comme le soja, le maïs, ou encore le coton (avec de grandes surfaces à exploiter et le besoin de mécanisation et d'intrants qui accompagne), se passer des intrants chimiques semble plus difficile à envisager que pour des plus petites productions vivrières, dites « traditionnelles »,

souvent diversifiées, à propos desquelles on pourrait de facto parler d'agroécologie. Le point soulevé ici est bien celui de la taille, de ce que permettent les intrants de synthèse en termes de gestion de surfaces immenses, de la productivité que cela engendre et de la peur que cette productivité s'effondre si on enlève les intrants de synthèse de l'équation.

Que faut-il repenser ? La taille des exploitations ? La manière d'utiliser des intrants de synthèse ou bien carrément une agriculture qui s'en passerait ? L'enjeu est bien là. Dans les années 90, l'accès aux intrants de synthèse a été un marqueur de progrès

La transition agroécologique invite à réfléchir et à mettre en œuvre d'autres manières de cultiver en se passant d'intrants de synthèse.

et de modernité. Le sujet a même pu faire l'objet de campagnes de plaidoyer pour y avoir accès, alors même qu'aujourd'hui les campagnes de plaidoyer se battent pour les faire interdire.

Certains intervenants de la table ronde évoquent « la réduction de la pénibilité » permise par l'arrivée des intrants de synthèses en agriculture. D'autres intervenants parlent même de « libération de la femme » grâce à ces intrants. Le débat est clivant.

La recherche d'une transition agroécologique

Nous pourrions alors aborder le sujet différemment, peut-être de manière plus systémique, en sortant des simples prismes de la productivité, de l'efficacité, et en abordant un angle davantage axé sur la durabilité, l'apprentissage des abus du passé et la recherche d'une transition agricole plus associée à la biodiversité.

Les intrants de synthèse ont eu leur période de gloire lorsque les externalités négatives qu'ils pouvaient engager n'étaient pas assez vérifiées. Aujourd'hui on sait : acidification des sols, érosions, excès d'azote dans les nappes phréatiques, dérèglements des écosystèmes, etc. Mais cette prise de conscience arrive dans des systèmes agricoles conventionnels bien établis. Cela crée une vraie tension entre des principes environnementaux (et sociaux) et des principes économiques (et encore sociaux). L'une des recommandations, proposée par l'ONG AVSF¹, est de considérer les difficultés à se passer des intrants de synthèse pour cer-

tain-e-s et donc d'y aller par étapes. Cela signifierait qu'avant de transiter, de changer de modes d'action, il faut acquérir une bonne connaissance des pratiques alternatives, pour limiter les obstacles.

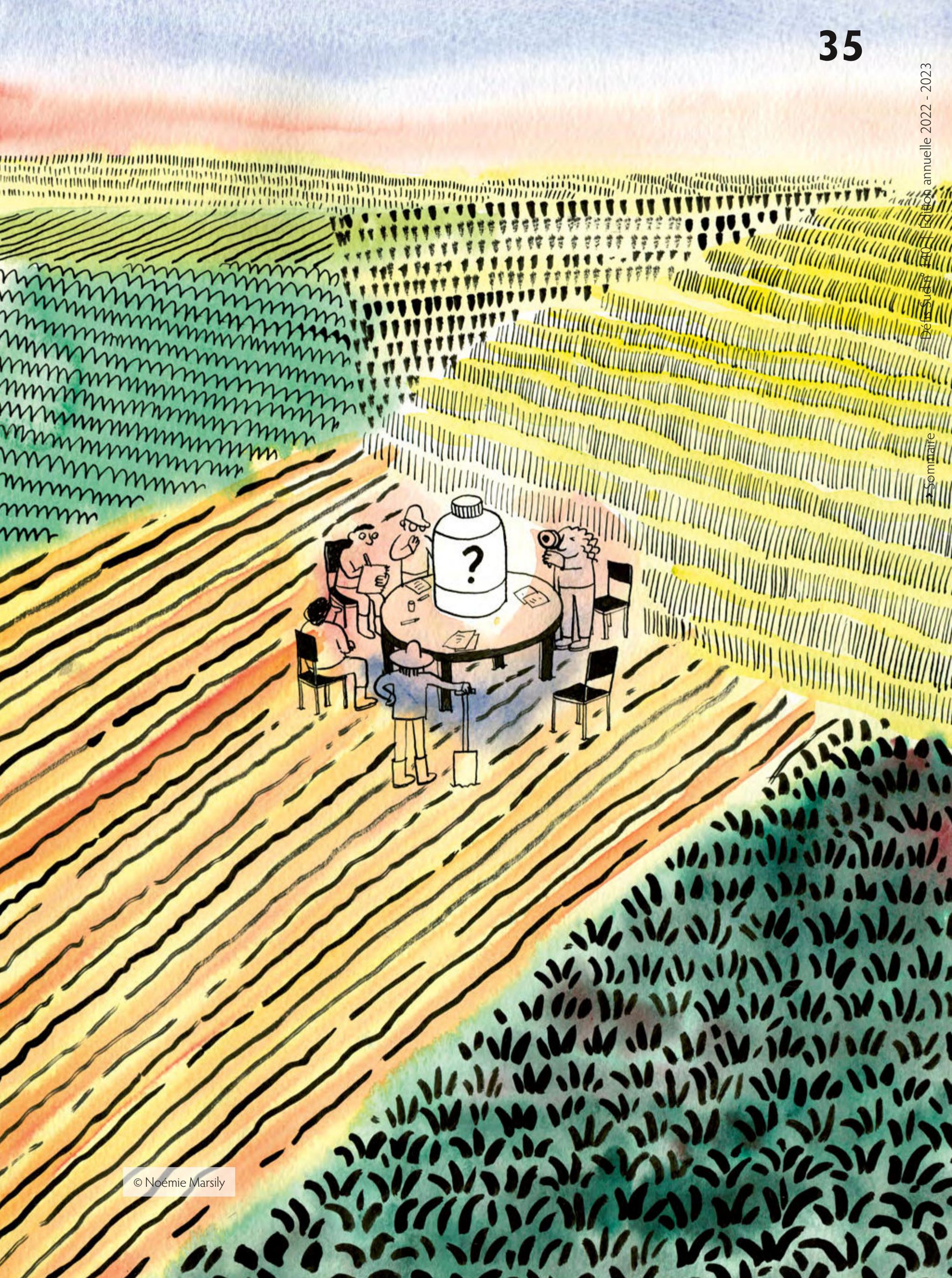
Il y a plusieurs points sur lesquels il faut revenir. D'abord, sur la création d'emploi et la pénibilité des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. Il y a sur ce point une vraie ambiguïté. En effet, utiliser des intrants implique moins de pénibilité, mais aussi moins d'emploi. On se dit alors qu'il faudrait travailler à la revalorisation de la profession d'agriculteur et ainsi offrir des opportunités d'accompagnement vers des modèles agroécologiques offrant des emplois pérennes. Cela devrait passer par des soutiens financiers des secteurs publics et par l'apprentissage d'autres manières de travailler, d'un point de vue organisationnel (création d'organisation paysanne, avec des réseaux de soutien et d'entraide) ou d'un point de vue pratique, en cultivant de plus petites surfaces de manière diversifiée et extensive, c'est-à-dire, qui exerce une pression moindre sur les milieux naturels.

En effet, parmi les externalités négatives dues aux intrants de synthèse, il y a la régression des méthodes de cultures diversifiées et associées, en particulier céréales-légumineuses², et aussi des pratiques agroforestières³. Ces pratiques permettent de bons rendements et une utilisation des sols plus adaptée aux écosystèmes. Aussi, elles permettent des apports de minéraux dans les terres qui soient naturels sans besoins d'ajout de synthèse.

² Par exemple, la pratique du milpa pratiquée en Amérique Latine qui associe la culture de la courge, du haricot et du maïs.

³ Mode d'exploitation qui associe les arbres et la culture maraichère pour une meilleure protection des sols et le cumul de services rendus pour la production agricole.

¹ Agronomes et vétérinaires sans frontières est une association à but non lucratif française de solidarité internationale en soutien à l'agriculture paysanne.





© Noémie Marsily

Sortir des dépendances

Il s'agirait aussi de repenser l'association culture-élevage, qui, à l'origine de l'agriculture, n'est pas pensée séparément. La culture des céréales permet de nourrir le bétail et ensuite les déjections animales permettent de fertiliser les cultures maraichères. Aujourd'hui, les tendances sont à la spécialisation, avec d'une part, des grandes cultures céréalières en monoculture et d'autre part des agriculteur-trice-s spécialisé-e-s dans l'élevage intensif, en hors sol pour les plus grandes exploitations.

La rupture de cette complémentarité culture-élevage crée deux principaux problèmes de dépendance. Celle des éleveurs et éleveuses aux grains pour nourrir les animaux et celle des céréaliers et céralières aux fertilisants de synthèse qu'ils n'ont pas sur place. Une

idée serait donc de pouvoir sortir de ces dépendances en favorisant des modèles d'autosuffisance, ou d'interdépendance entre agriculteur-trice-s à plus petite échelle, accompagnés par des politiques de soutien.

Les participants à la table ronde se sont également intéressés aux biointrants. L'organisation nigériane Mooriben a développé la vulgarisation aux biopesticides⁴ (piments, tabac, ail) et mené des expériences de luttés biologiques sur des grandes cultures comme le mil, avec l'utilisation d'insectes pour contrer les invasions de la chenille mineuse. Ces méthodes semblent être de belles perspectives de recherche dans la transition agroécologique.

Labourer ou pas ?

La difficulté dans la transition agroécologique réside aussi dans la compréhension du terme. Ce point soulève diverses controverses, la pratique du labour en fait partie. Labourer c'est retourner la terre en profondeur pour faire remonter des éléments minéraux et désherber en même temps. Néanmoins, aujourd'hui, on réalise que le labour épuise les sols, les appauvrit et crée des risques d'érosion. Alors, la pratique agroécologique invite à la recherche d'alternatives au labour. Ce dont peuvent s'emparer les utilisateur-trices d'intrants fertilisants en affirmant que l'utilisation des intrants permet des pratiques agroécologiques sans-labour. On parle alors de « semis direct », on ne travaille pas la terre mais on la traite directement avec des produits phytosanitaires. Peut-on considérer cette pratique agroécologique ? Il semble que non, dès l'instant où, bien qu'il n'y ait pas de labour, il n'y a pas non plus de soin apporté à la terre.

On peut dire que la transition agroécologique invite à réfléchir et à mettre en œuvre d'autres manières de cultiver en se passant d'intrants de synthèse, ou en minimisant leur utilisation. Toutefois, cela doit être pensé de manière différenciée en fonction des territoires et de manière systémique, en considérant en même temps des enjeux sociaux. ☰

Rédaction : Adèle Funes

⁴ Éléments organiques qui peuvent remplacer les pesticides de synthèse. Ils sont d'origine végétale et biologique et permettent, grâce à des systèmes de combinaison, de contrer les parasites.

COLLECTION PHOSPHORE

Comment concilier les besoins, notamment alimentaires, et la préservation de la biodiversité? C'est ici qu'apparaissent de tumultueux débats scientifiques et politiques entre les « land sparers » (économiseurs de terre) et les « land sharers » (partageurs de terre). Est-il préférable de produire au maximum sur un minimum de surfaces, quitte à utiliser des méthodes néfastes pour l'environnement, pour laisser plus de place à côté pour la nature ?

Faut-il **intensifier** l'agriculture au nom de l'environnement ?

≡ Un article de François Grenade ≡

Ce texte est un résumé du premier numéro de Collection Phosphore, une publication commune aux ONG Humundi, Iles De Paix et Autre Terre. La publication complète est disponible en ligne sur les sites des trois ONG.

Ou faut-il adopter des pratiques moins intensives et plus respectueuses de l'environnement, avec le risque de devoir cultiver sur de plus larges surfaces? La réponse à cette question, en définissant quelle est la meilleure façon de faire de l'agriculture, a des implications énormes sur les trajectoires de durabilité de l'alimentation, et sur les choix politiques qui les encadrent.

Concilier agriculture et biodiversité

La biodiversité décline à un rythme qui est inconnu dans l'histoire de l'humanité: des dizaines voire des centaines de fois plus vite que le rythme moyen depuis 10 millions d'années. L'usage des terres pour les besoins humains, et donc particulièrement l'agriculture, est notre principale façon de nuire à la biodiversité. La tendance risque de s'aggraver car les terres vont être fortement

sollicitées pour assouvir les besoins des 9 à 10 milliards d'êtres humains qui habiteront la planète d'ici à 2050.

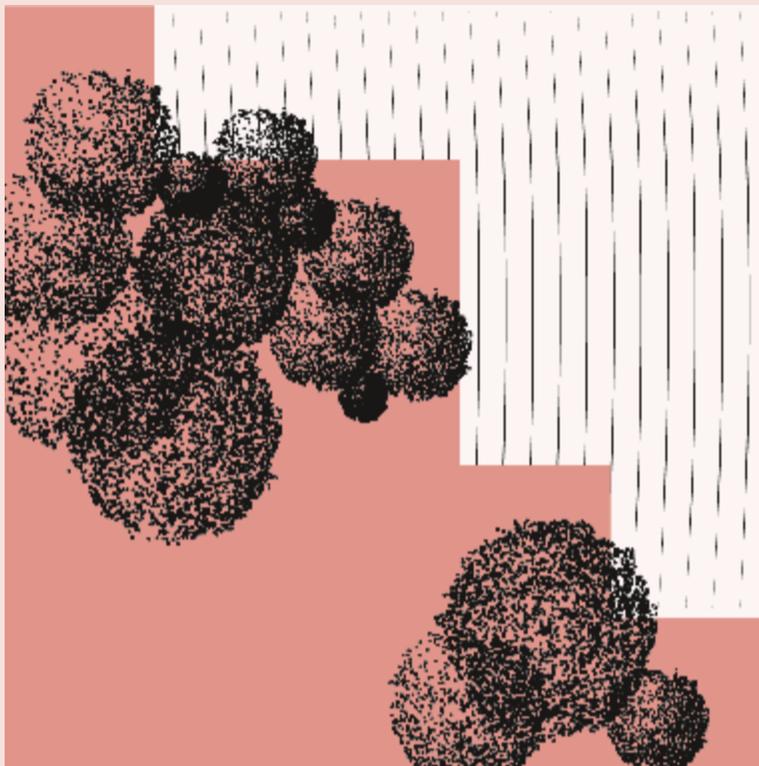
Le cadre d'analyse du land sparing

Les land sparers ont développé un modèle théorique simple qui crée une relation entre biodiversité et rendement. Selon les land sparers, si on augmente trop les surfaces cultivées avec des méthodes respectueuses de l'environnement, on laissera moins d'espace pour les habitats naturels et cela s'avèrera au final contreproductif pour l'environnement et la préservation des espèces.

Nombreux sont les scientifiques qui ont réagi à cette méthode d'analyse et aux conclusions qui en ressortent. Ils se sont vus attribuer le nom de land sharers. Ils se regroupent derrière l'idée que les pratiques favorables à la biodiversité sur les surfaces agricoles

Land sparing versus land sharing (selon les land sparers)

LAND SPARING ET SIMPLIFICATION DES PAYSAGES



 Zone à haute biodiversité

 Zone de culture à haut rendement

 Zone de culture respectueuse de l'environnement

partagées sont également fondamentales et que le cadre d'analyse du land sparing est insuffisant pour définir la durabilité des systèmes alimentaires.

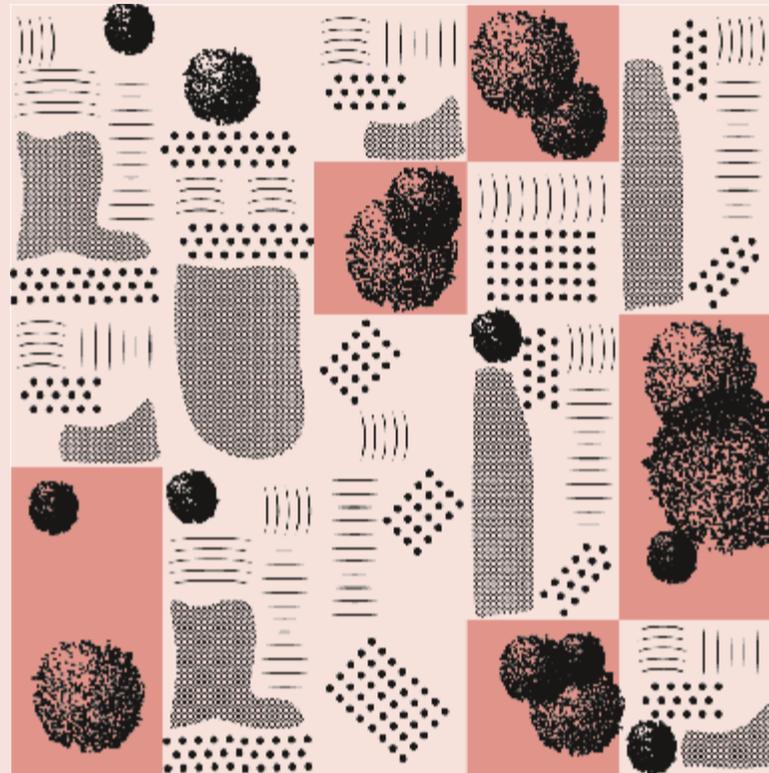
Les limites du cadre d'analyse et de son utilisation politique

Le discours scientifique du land sparing, en donnant une légitimité environnementale au modèle agricole basé sur la chimie, la simplification des paysages et la mécanisation, est utilisé pour maintenir un environnement sociopolitique favorable à l'agriculture industrielle. Ce discours scientifique et son utilisation politique souffrent de nombreuses limites qui ne permettent pas de dépasser l'idée que l'intensification agroindustrielle est la voie à suivre.

LES DYNAMIQUES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Faut-il vraiment produire plus ? Pour protéger la mise en culture des espaces naturels, il y a des questions à se poser sur les usages des terres mises en culture : produits animaux, pertes et gaspillages, agrocarburants, besoins textiles. Une première limite est donc la focali-

LAND SHARING ET VARIÉTÉ DES PAYSAGES



Infographies © Marmelade

sation du land sparing sur la façon d'atteindre un niveau d'offre donné, sans remise en cause de ce niveau.

De plus, le marché n'est pas un jeu à somme nulle or le land sparing est aveugle aux dynamiques entre l'offre et la demande. L'intensification est ainsi souvent accompagnée d'une expansion des marchés : l'amélioration des rendements amène à produire plus de denrées, à des prix moins élevés, ce qui fait augmenter la demande. Pour épargner des terres de la mise en culture, une action politique de régulation est nécessaire.

LES CRITIQUES LIÉES AU PARADIGME DE LA CONSERVATION

On ne peut éviter les jugements de valeur lorsqu'on choisit des indicateurs pour caractériser la biodiversité et cela va influencer les résultats des recherches. Le land sparing, via ses choix d'indicateurs, reflète une certaine conception de la biodiversité qui privilégie les habitats naturels et les espèces spécialistes. Si la biodiversité des habitats naturels est importante, doit-elle être préservée au détriment de la biodiversité des agroécosystèmes ?

De plus, compartimenter le monde en zones naturelles et en zones défavorables à la nature a des limites. Premièrement, ni les espèces animales, ni les impacts environnementaux ne reconnaissent les limites des zones de conservation. De plus, l'idée d'une compensation d'impacts environnementaux négatifs par des impacts positifs ailleurs a de nombreuses limites, et elle n'encourage pas à modifier les pratiques destructrices.

fondamentaux sont à considérer. Premièrement, il y a un sous-investissement historique dans l'agriculture biologique, sans intrant de synthèse et plus largement dans la recherche en systèmes agroécologiques. Rééquilibrer la recherche agricole dans ce sens pourrait réduire voire éliminer cet écart. Deuxièmement, de nombreuses pratiques agroécologiques permettent d'augmenter sensiblement les rendements. Il est donc tout à fait envisageable d'augmenter les

Le marché n'est pas un jeu à somme nulle. Or, le land sparing est aveugle aux dynamiques entre l'offre et la demande.



NOURRIR LE MONDE

Le cadre d'analyse du land sparing se limite à la production d'une quantité donnée de nourriture, ce qui est loin d'être une condition suffisante pour la sécurité alimentaire. Comme les questions de pauvreté et d'inégalités sont fondamentales pour la sécurité alimentaire, la façon dont la production est intensifiée aura d'énormes conséquences. Ainsi, la poursuite du modèle de la révolution verte, basé sur une forte intensité de capitaux et une faible intensité de travail, a très peu d'opportunités à offrir à la sécurité alimentaire aujourd'hui, contrairement aux pratiques relevant de l'agroécologie qui peuvent dynamiser et donner du pouvoir aux communautés paysannes.

DES CHEMINS DIVERS VERS DES RENDEMENTS ÉLEVÉS

Les pratiques agricoles conventionnelles et les grandes fermes ne sont pas nécessairement les meilleures garantes de rendements élevés.

Si la plupart des études constate que les rendements de l'agriculture biologique sont généralement inférieurs aux rendements conventionnels, deux autres éléments

rendements de plusieurs parties du monde, et particulièrement de celles qui en ont le plus besoin, avec des pratiques relevant de l'agroécologie et sans utiliser le modèle de l'agriculture conventionnelle.

L'idée que de grandes fermes sont plus efficaces et productives est souvent un mythe. En moyenne, les fermes de petite taille produisent plus d'aliments que les grandes fermes : l'intensité en travail dans les petites fermes leur permet de concurrencer le rendement des grandes fermes conventionnelles. Il n'empêche que des écarts de rendements énormes existent encore dans des régions dominées par l'agriculture de petite échelle, comme en Afrique subsaharienne. La façon dont on cherche à améliorer ce rendement (solutions conventionnelles adaptées aux agricultures sur petite surface d'un côté, et agroécologie de l'autre) a des impacts socio-économiques importants à prendre en compte.

UN RENDEMENT DURABLE ET RÉSILIENT

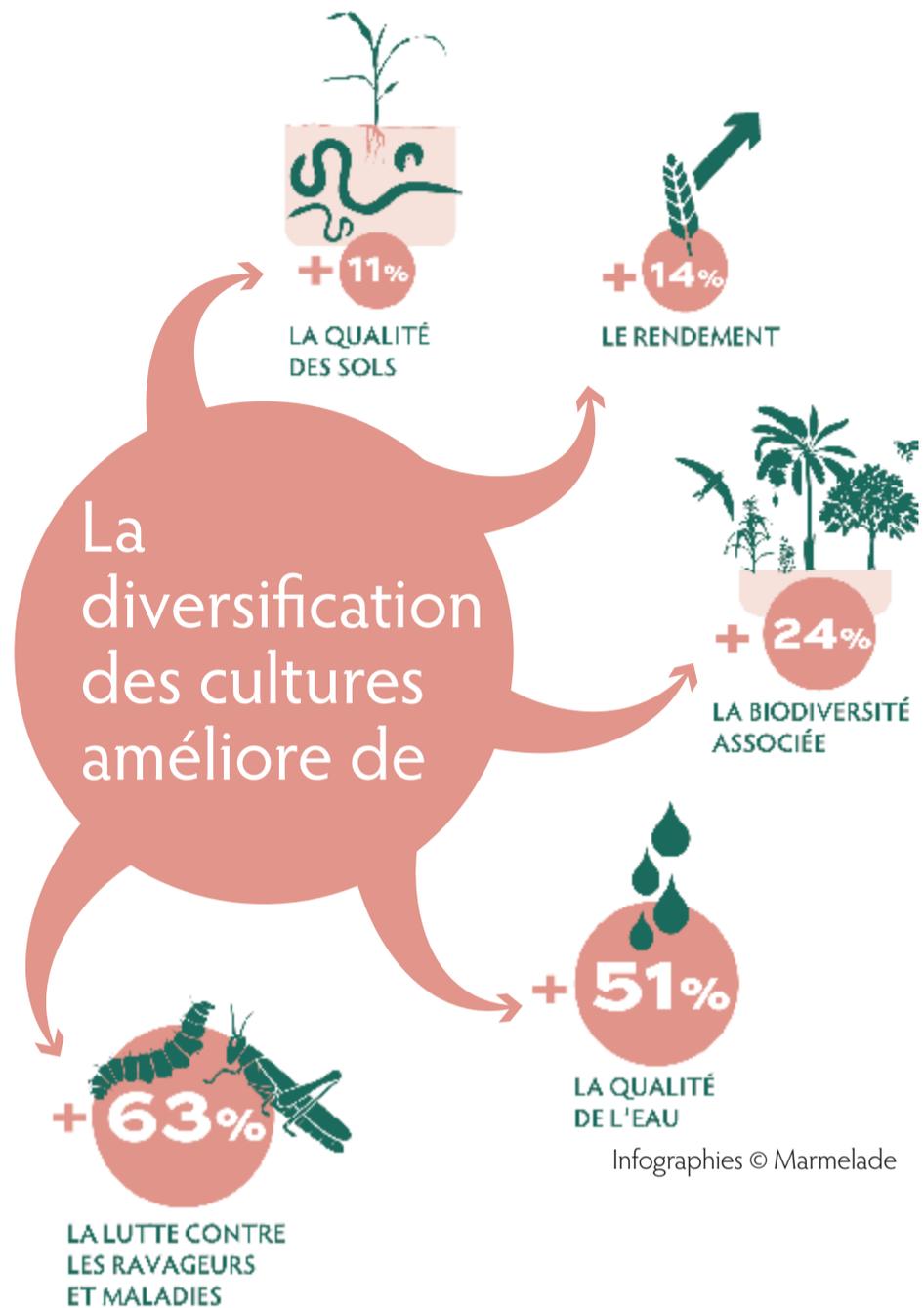
Il y a des limites à la concurrence au rendement entre l'agroécologie et le conventionnel très intensif car on ne peut faire jeu

égal avec un coureur dopé. Mais est-ce un problème au final de doper notre coureur, notre agriculture ? Oui si ce coureur risque l'infarctus à 40 ans : les systèmes intensifs peuvent rendre les terres complètement improductives à long terme. Et oui si ce coureur ne sait performer que par temps sec et sur une route impeccable : les systèmes intensifs peuvent être extrêmement fragiles aux aléas climatiques, aux nuisibles et autres maladies. Il faut donc dépasser le rendement comme unique indicateur car il néglige la résilience et le temps long. Il faut trouver un rythme de production qui soit compatible avec les équilibres et processus naturels. Cet équilibre va quelque peu réduire le rendement maximal possible, mais il est la seule garantie de durabilité et de stabilité à long terme.

Des visions du monde, et de la politique

Le choix des outils, méthodes et indicateurs scientifiques n'est pas neutre : c'est un choix subjectif de manière inhérente, c'est un choix de valeurs, un choix politique. Ce choix reflète un imaginaire. Dans le cas du land sparing, l'imaginaire repose sur une dualité entre l'humain et la nature. Cette grille de lecture qui voit l'humain, et l'agriculture, hors de la nature sera beaucoup plus à l'aise avec des solutions techniques qui risquent de modifier profondément la biodiversité agricole, les territoires ruraux et d'aggraver la concentration du pouvoir au sein des systèmes alimentaires.

L'approche du land sparing a un poids important pour deux raisons. Premièrement, elle traduit une réalité complexe en indicateurs simples et faciles à intégrer dans le modèle dominant. Deuxièmement, la politique des connaissances, et les intérêts politiques et financiers qui la conditionnent, lui sont plus favorables qu'au land sharing. La grille de lecture du land sparing n'est donc pas qu'un outil d'analyse, il s'agit d'un véritable outil politique car il permet de définir les termes du débat, et de faire avancer certaines visions spécifiques du monde.



Que retenir finalement ?

D'un côté, le land sparing a eu le mérite de mettre certains aspects fondamentaux au cœur du débat sur l'équilibre entre environnement et systèmes alimentaires : biodiversité, usage des terres et rendements. Mais il faut également retenir le simplisme du cadre d'analyse, et les nombreux raccourcis argumentaires qui sont utilisés pour ériger l'agriculture conventionnelle intensive en ultime solution pour résoudre l'équation entre système alimentaire et environnement. Ces limites permettent d'affirmer que les arguments basés sur le land sparing pour défendre l'agriculture industrielle, pour condamner l'agriculture biologique et pour fustiger l'agroécologie sont tout simplement non valides. ☹️

Rédaction : François Grenade

Lire le n° complet de Collection Phosphore sur les sites d'Humundi, Iles De Paix et Autre Terre.

ENJEUX

La microfinance à destination des populations défavorisées a quarante ans. La microfinance d'aujourd'hui ressemble-t-elle encore à celle des années quatre-vingt ? SOS Faim, devenue Humundi, a été l'une des ONG pionnières de la microfinance en Belgique. Actuellement, environ 20% des partenaires de Humundi sont des institutions financières rurales.

1983-2023 : gloires et limites de la microfinance

☰ Un article de Marc Mees. Illustrations de Juan Mendez ☰

BIO Marc MEES a été Responsable service appui partenaires de SOS Faim/Humundi de 1988 2013 et de la gestion des connaissances de 2013 à 2023.

Après plusieurs années d'expérimentations, c'est en 1983 que la banque Grameen est créée au Bangladesh par le professeur Yunus. Son principe ? Financer avec des microcrédits des activités génératrices de revenus menées par des femmes via la mise en place de groupes de caution solidaire. C'est « l'invention » de la microfinance dans les pays en voie de développement. Depuis lors, le mouvement s'est amplifié et la microfinance a été reconnue au niveau international. Le professeur Yunus a reçu le prix Nobel de la paix en 2006.

Années 80 : les ONG à l'initiative

Financer des activités économiques autrement que par des donations, telle était l'idée de base : on recherchait une cohérence en termes d'outil. Les premières initiatives ont clairement été prises par des Organisations non gouvernementales (ONG), dans un contexte marqué par la « révolution conservatrice » incarnée par

Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni. C'était le temps de la mise en place de programmes d'ajustement structurel imposés à de nombreux pays en développement par le Fonds monétaire international. La doctrine de l'époque prônait moins d'État et plus de place au secteur privé. Bien que ses promoteurs ne l'auraient sans doute jamais admis à l'époque, on réalise aujourd'hui, avec le recul de quatre décennies, que les débuts de la microfinance n'étaient pas forcément en flagrante contradiction avec la doctrine néo-libérale du moment.

Années 90 : l'essor

Porté par les ONG au départ, le secteur attire, après quelques années de gestation, de nouveaux types d'acteurs, notamment les banques locales et internationales. Des investisseurs éthiques apparaissent également, comme la coopérative Alterfin créée en Belgique par des banques éthiques et des ONG.



Des standards de type financier sont établis pour permettre de comparer l'efficience, l'efficacité et la durabilité des institutions de microfinance.

Pour cette décennie, on parle volontiers d'industrialisation et de commercialisation de la microfinance. La notion de concurrence apparaît et on observe les premières fusions et acquisitions. Le secteur se concentre peu à peu et il faut noter que cette tendance persiste encore actuellement. En 2021, selon le baromètre de la finance inclusive, les 100 plus importantes institutions financières offrant des services de microfinance représentaient 70% des crédits en cours.

Dans les années 90, la microfinance est vraiment présentée comme l'une des principales solutions pour sortir des centaines de millions de personnes de leur situation de

pauvreté. Et ce malgré le débat naissant sur les taux d'intérêts élevés observés pour les microcrédits. Ces taux élevés sont justifiés par les uns en raison de la multiplication des opérations avec de très faibles montants et des risques élevés encourus par les institutions, mais remis en question par les autres en observant un certain nombre d'excès et de dérapages, à la suite de la recherche de profits conséquents.

Années 2000 : le doute

Les premières crises systémiques apparaissent et touchent des pays comme la Bolivie, le Nicaragua, le Maroc. Incapables de rembourser et englués dans des cycles de multiples endettements, des paysans se suicident en Inde. Les services financiers proposés répondent-ils vraiment aux besoins ?

L'exposition de la microfinance après l'année internationale de 2005 et l'attribution du prix Nobel au professeur Yunus en 2006 génèrent inévitablement leur lot d'analyses critiques: le lien entre la microfinance et la réduction de la pauvreté est remis en question à la lumière notamment des coûts très élevés des crédits octroyés.

Les effets de la microfinance sont relativisés: elle est alors présentée comme un outil parmi d'autres qui ne peut fonctionner que s'il existe un environnement et des politiques publiques favorables: un soutien aux secteurs financés en particulier l'agriculture, l'existence d'infrastructures de communication performantes, un contrôle des marchés et une supervision protégeant davantage les clients.

À l'aube des années 2000, et en parallèle, des praticiens de la microfinance développent son deuxième pilier: le volet social avec le développement d'outils de mesure de la performance sociale des institutions financières. Il s'agit à la fois d'une volonté de répondre aux critiques exprimées, mais aussi d'améliorer substantiellement le fonctionnement des organisations.

La performance sociale est définie par le groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP –Banque mondiale) comme la traduction effective dans la pratique des objectifs sociaux d'une institution. Un passage du discours aux actes en somme. Le lien entre les piliers financier et social est censé permettre de concilier la durabilité financière et l'objectif social d'amélioration de la vie des populations desservies.

En d'autres termes, il s'agit d'un cercle vertueux: une performance sociale de qualité va améliorer la santé financière de l'organisation, les clients sont satisfaits et donc fidélisés. Les crédits adaptés à la demande sont mieux remboursés. Le portefeuille de crédits est de meilleure qualité et donc, les coûts des institutions financières sont mieux contrôlés.

Si elle intéresse donc clairement les acteurs de terrain, la notion de performance sociale va également rapidement concerner les bailleurs de fonds et les investisseurs. Une performance sociale de qualité permet en effet d'orienter et de justifier leurs choix.

2010: les années vertes

La microfinance verte se développe dans les années 2010, parallèlement avec la mise en question de l'impact de la microfinance, mais sans qu'il soit possible de faire un lien entre les deux. Cela cadre également avec une concurrence accrue entre institutions financières.

Ces financements verts peuvent prendre 4 voies différentes:

- Le développement de produits verts comme le soutien à l'agroforesterie, à l'agriculture biologique, au traitement et au recyclage de déchets, aux énergies vertes;
- La réduction de l'empreinte écologique de l'institution financière;
- La limitation de l'impact des activités des clients (par exemple, via l'interdiction du financement de la fabrication de charbon de bois);
- La sensibilisation des clients aux questions environnementales.

Les services financiers proposés répondent-ils vraiment aux besoins ?



Ces différentes approches se sont assez largement développées dans les institutions financières. On estime qu'au moins 50% d'entre elles sont concernées. Cependant, les volumes de crédits octroyés restent relativement limités (de l'ordre de 10% du portefeuille).

Cette démarche de finance verte est une combinaison de pragmatisme et d'éthique.

Il s'agit d'une approche pragmatique pour répondre à la fois à une pression des bailleurs et des investisseurs, mais également pour offrir de nouveaux produits compétitifs dans un marché de plus en plus concurrentiel.

La démarche éthique permet aux organisations de concrétiser leur responsabilité sociale et de respecter la cohérence avec leur mission.

Les évolutions des dernières années :

À partir de 2015, trois questions prédominent : la finance à impact et/ou inclusive, les objectifs de développement durable et la digitalisation.

L'impact et l'inclusion

On assiste à un glissement sémantique progressif de microfinance vers finance à impact et/ou finance inclusive.

Le terme finance à impact permet en effet de répondre aux critiques en mettant l'accent sur les résultats. Pour le ministère français de l'économie, la finance à impact désigne « *tout investissement qui recherche explicitement et simultanément rentabilité économique et création d'un impact social et environnemental positif et mesurable* ».

Des secteurs comme les énergies renouvelables, l'agriculture durable, la solidarité intergénérationnelle font partie de la finance à impact et la recherche de l'impact social et environnemental implique une obligation de résultats.

Pour l'ONG luxembourgeoise spécialisée ADA, « *la finance est inclusive à partir du moment où elle permet à une population donnée, que ça soit une famille, un jeune entrepreneur, une entreprise de plus grande taille, d'accéder à un ensemble de services et de produits, parfois personnalisés, qui répondent à un besoin spécifique.* »

Ces produits ou services peuvent être de type financier, comme l'accès à un crédit spécifique, à un système de paiement dématérialisé, la souscription à une assurance ou encore à un système de gestion des transactions.

Mais ils peuvent également être de type non financier : participation à une formation, disposer d'une aide juridique ou comptable, accompagnement à la création d'entreprise.

Les objectifs de développement durable (ODD)

Parallèlement à ce glissement sémantique, un lien explicite est établi depuis quelques années avec les ODD validés en 2015. Huit ODD sont clairement mis en relation avec la finance inclusive :

- 1 Éliminer la pauvreté.
- 2 Éliminer la faim assurer la sécurité alimentaire.
- 3 Bonne santé et bien-être.
- 5 Égalité des sexes.
- 8 Promotion de la croissance économique et de l'emploi.
- 9 Promotion de l'industrialisation, de l'innovation et des infrastructures.
- 10 Réduction des inégalités.
- 17 Renforcement des moyens de mise en œuvre, notamment par la mobilisation de l'épargne.

La digitalisation

Celle-ci présente un certain nombre d'avantages. Elle permet de toucher plus facilement des zones reculées. L'accès au financement se démocratise et les services sont à la fois sécurisés et rapides. Les coûts opérationnels sont réduits, notamment en réalisant des économies sur les infrastructures physiques (agences). Une opération mobile coûterait jusqu'à 30 fois moins cher qu'une opération en agence rurale décentralisée.

La banque mobile est donc en croissance : selon le baromètre 2019 de la microfinance, elle est pratiquée par environ 40% des institutions de microfinance et, par exemple, en Afrique subsaharienne, 35% de la population y a accès. L'une des contraintes reste la collaboration avec des opérateurs de téléphonie mobile, en particulier pour ce qui concerne la gestion des données.



© Juan Mendez

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, **35%** DE LA POPULATION A ACCÈS À UNE BANQUE MOBILE.

Un état des lieux de la finance à impact

Les chiffres sont tirés du baromètre de la finance à impact produit par Convergences en septembre 2022 et de la base de données Atlas (www.atlasdata.org).

Le secteur a connu une croissance soutenue pendant l'année 2021, favorisée par le début de la sortie de la crise Covid. L'augmentation s'est en effet élevée à 11,2% par rapport à 2020. Il n'en demeure pas moins que plus de 2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à un service financier.

Selon les chiffres de ce baromètre, le portefeuille de prêts s'élevait à 187,3 milliards de dollars (ou 176,7 milliards d'euros) pour 156 millions de clients avec 59% de femmes. Il faut bien préciser que ces chiffres ne sont pas exhaustifs et reposent sur une démarche volontaire des institutions de microfinance qui déposent leurs chiffres dans la base de données Atlas.

Le berceau historique (Asie) reste dominant puisqu'il représente 72,5% des clients et 49,8% des crédits. L'Amérique latine suit avec 17% des clients et 38,8% des crédits. Enfin, l'Afrique subsaharienne est à la traîne avec 6,5% des clients et 5,1% des crédits.

Et Humundi dans tout cela ?

SOS Faim/Humundi a été un des pionniers européens à se lancer dans la microfinance en Amérique du Sud et en Afrique, en s'engageant dans de premiers appuis à partir du milieu des années 1980. La motivation initiale était de rechercher des moyens innovants pour faciliter des activités rentables économiquement. Cette approche a valu

à l'époque à SOS Faim/Humundi une réputation non-fondée d'organisation non gouvernementale libérale.

Les premiers appuis ont concerné autant le milieu urbain que le milieu rural. En Amérique du Sud, plusieurs partenariats ont été mis en place avec des institutions financières travaillant dans les bidonvilles, en Bolivie, en Equateur ou encore au Pérou. Ce fut également le cas au Burkina Faso, dans la périphérie de Ouagadougou. À l'époque, SOS Faim/Humundi a également



© Juan Mendez

PLUS DE **2** MILLIARDS DE PERSONNES N'ONT PAS ACCÈS À UN SERVICE FINANCIER.

mis en place un fonds de garantie en faveur des organisations paysannes sénégalaises. Ces premières opérations ont reçu un soutien important de l'Union européenne.

À partir des années 1995/1996, SOS Faim/Humundi a pris un virage nettement rural et agricole pour l'ensemble de ses appuis, donc également dans le domaine de la microfinance.



20%

**DES PARTENAIRES DE HUMUNDI
SONT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES RURALES.**

En cohérence avec les valeurs de l'organisation, les collaborations avec les institutions coopératives et mutuellistes d'épargne et de crédit ont été privilégiées, partout où c'était possible. Le caractère démocratique des coopératives, la plus grande appropriation par les membres et l'écoute par rapport aux besoins ont notamment été mis en avant.

Actuellement, environ 20% des partenaires de Humundi sont des institutions financières rurales.

Le financement agricole et ses enjeux

L'agriculture reste en grande partie le parent pauvre de la finance inclusive. Les contraintes sont en effet importantes, en particulier en termes de coûts. D'une part, les frais de fonctionnement sont élevés en raison de déplacements plus longs dans les zones rurales. Par conséquent, il faut plus de personnel pour le même nombre d'opérations de crédit.

Un autre facteur de coût concerne les risques liés à l'agriculture. Les aléas climatiques et sanitaires sont très présents et exacerbés par les phénomènes dus au changement climatique.

Les risques économiques sont également très présents et peuvent affecter substantiellement la rentabilité des activités. Les marchés souvent instables et non régulés posent souvent problème.

Par conséquent, selon une étude réalisée il y a quelques années par le CTA (Centre technique de coopération agricole et rurale), la demande de financement des exploitations agricoles familiales serait satisfaite seulement à hauteur de 25% et il manquerait plus de 122 milliards d'euros, surtout pour

les chaînes de valeurs dites instables. Il est plus facile de financer du café ou du cacao garanti par des contrats d'achat à l'exportation que des filières locales comme le mil ou le sorgho en Afrique subsaharienne ou la pomme de terre en Amérique du Sud.

Humundi a été parmi les pionniers européens de la microfinance en Amérique du Sud et en Afrique.

Dès lors, la question du modèle agricole encouragé par l'accès au financement se pose concrètement. Les circuits courts pour des cultures vivrières locales sont rarement priorités par les institutions financières, au détriment de cultures de rente et d'exportation. En outre, dans un certain nombre de pays ou régions et ce à la demande des producteurs eux-mêmes, les politiques publiques existantes favorisent encore l'accès à des engrais et pesticides de synthèse ou des semences sélectionnées.

Voilà très probablement le principal défi pour les années à venir de la finance inclusive dans le domaine agricole : soutenir la transition agroécologique et des systèmes alimentaires durables, en passant à l'échelle et en tenant compte des trois piliers nécessaires, économique, social et environnemental. Qui trouvera la clé ? ☰

ENJEUX

Depuis plusieurs décennies, les institutions comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Fonds monétaire international (FMI) prônent le même discours : le commerce est un facteur de croissance et la croissance économique entraîne le développement des sociétés. Le lien entre commerce international et développement est sans cesse mis en avant. Les échanges commerciaux ont pourtant un impact négatif sur l'environnement, ils sont responsables d'un quart des émissions mondiales de CO₂. Aujourd'hui, le narratif dominant présente les progrès technologiques – robotique, génétique, digitalisation – comme une réponse aux problèmes du 21^{ème} siècle.

Commercial et **durable** : difficilement conciliable ?

≡ Un article de Lola Pochet. Illustrations de Alain Corbel ≡

DANS CET ARTICLE :

Cet article est, une synthèse du rapport « Agriculture et commerce international » de la **Coalition contre la faim** (2023), d'un article de **José TISSIER** intitulé « Le commerce international favorise-t-il le développement durable ? » (2022) et du webinaire organisé en septembre 2022 par la députée européenne **Saskia BRICMONT** intitulé « Commerce équitable, un oxymore ? »

Le développement est mesuré principalement en fonction des balances commerciales, des chiffres des exportations et des volumes échangés¹. La compétitivité, la croissance du PIB, la suppression des barrières commerciales sont les baromètres de ce que l'on nomme « développement ». Même si en théorie, le commerce pourrait

entraîner un impact positif sur l'environnement en prônant l'échange de produits durables, en pratique, le transport des biens, les modes de production et de consommation actuels sont effectués au détriment des dimensions sociales et environnementales. Et cela pour une raison simple : l'essence même du commerce est de se préoccuper principalement des produits et des services, et non pas de l'impact sur les territoires et les populations qui y vivent².

Néanmoins, aujourd'hui, le discours dominant présente le commerce et le développement durable comme deux notions indissociables. L'association de ces deux termes semble être par nature contradictoire, mais pourtant, elle définit une sorte d'équilibre, de compromis vers lequel différents acteurs, sociaux, politiques et économiques, semblent tendre. On lira par exemple dans le rapport de l'OMC sur le commerce international de 2022 :

¹ Choplin, Gérard, et Karin Ulmer. Coalition contre la faim, 2023, Agriculture et commerce International, www.coalitioncontrela-faim.be/ccf/publications/agriculture-et-commerce-international/. Accessed 1 Mar. 2023.

² Tissier, José. "Le commerce international favorise-t-il le développement durable ?" Commerce Équitable France, Commerce Équitable France, 22 Apr. 2022, www.commerceequitable.org/actualites/le-commerce-international-favorise-t-il-le-developpement-durable/.



Les positions les plus divergentes sont légitimées par le « développement durable ».

«Le commerce est un puissant allié du développement durable. Les objectifs de développement durable (ODD) appellent les pays à saisir les opportunités liées au commerce pour promouvoir le développement durable. (...) Le commerce international peut aider les pays à s'adapter aux effets du changement climatique et à renforcer leur résilience future: si le commerce lui-même génère des émissions liées à la production et au transport, le commerce et les politiques commerciales peuvent accélérer la diffusion des technologies de pointe et des meilleures pratiques et renforcer les incitations à l'innovation visant à lutter contre le changement climatique.»³

Des concepts historiquement opposés

Lorsque nous parlons de commerce durable, nous faisons référence «aux échanges commerciaux de biens et de services qui génèrent des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux en conformité avec les 3 principes fondamentaux du développement durable: la création de valeur économique; la réduction de la pauvreté et des inégalités; la préservation et le réemploi des ressources environnementales.»⁴

³ WTO. World Trade Organization, 2022, World Trade Report 2022, www.wto.org/english/res_e/publications_e/wtr22_e.htm.

⁴ Rolland, Lisa. « 6. Commerce international et environnement sont-ils (in)conciliables ? », Regards croisés sur l'économie, vol. 21, no. 2, 2017, pp. 77-85. <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2017-2-page-77.htm>

Les interprétations peuvent varier car, est-ce que le commerce durable veut dire commerce équitable? Ou est-ce que « durable » veut simplement dire, qui dure dans le temps sans connaître son impact au fil du temps?

Lorsque l'on parle de développement durable, on fait souvent référence à la définition suivante, énoncée en 1987 par Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio organisé par les Nations unies, les principes fondamentaux du développement durable ont été clarifiés autour de trois piliers (économie/écologie/social): un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Les Objectifs de développement durable tels qu'on les connaît aujourd'hui ont été adoptés le 25 septembre 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations unies. Ces nouveaux objectifs, au nombre de 17, ont remplacé les 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 par les États membres de l'ONU, qu'il était convenu de réaliser d'ici l'année 2015. En 2015 donc, 17 petits carrés colorés, avec 80 indicateurs, plus détaillés et plus élaborés, ont remplacé les OMD.

Le problème, c'est que le concept de « développement durable », utilisé dans tous les secteurs, est depuis son origine, très ambigu: « ambigüité dans la signification des termes (durabilité ou soutenabilité?) et dans leur assemblage (un « oxymore »); ambigüité dans l'origine historique (le rapport Brundtland ou bien avant...); ambigüité des définitions (plus d'une centaine); confusion ou pas avec l'environnement; ambigüité, surtout, dans les objectifs politiques ou écologiques et dans les relations au marché ou au capitalisme mondialisé.»⁵

On observe qu'à force d'avoir été abusivement utilisée, l'expression semble avoir perdu de son sens. Aujourd'hui, les positions les plus divergentes sont légitimées

⁵ Theys, Jacques. "Le développement durable face à sa crise: un concept menacé, sous-exploité ou dépassé?" Développement durable et territoires, no. Vol. 5, n°1, 2014, pp.2. doi:10.4000/developpementdurable.10196.

Les Objectifs de développement durable

Unesco, UNESCO, fr.unesco.org/sdgs.



L'extractivisme à des fins commerciales prend des airs de « développement durable ».

sous l'égide du développement durable. Crise économique et environnementale, catastrophes naturelles, guerres, pénuries, maladies, inflation... dans ce contexte où la gouvernance mondiale et européenne est mise à mal, l'ambiguïté du terme est d'autant plus visible. Et lorsque l'on parle de *commerce durable* dans le contexte actuel, cette ambiguïté, voire cette contradiction est d'autant plus frappante.

Pour ce qui est du commerce, les premières règles sur le commerce international ont été adoptées en 1994, après la chute du Mur de Berlin, lorsque l'UE et les États-Unis dominaient les échanges. Dans le préambule de la Charte de Marrakech, le développement durable – défini deux ans

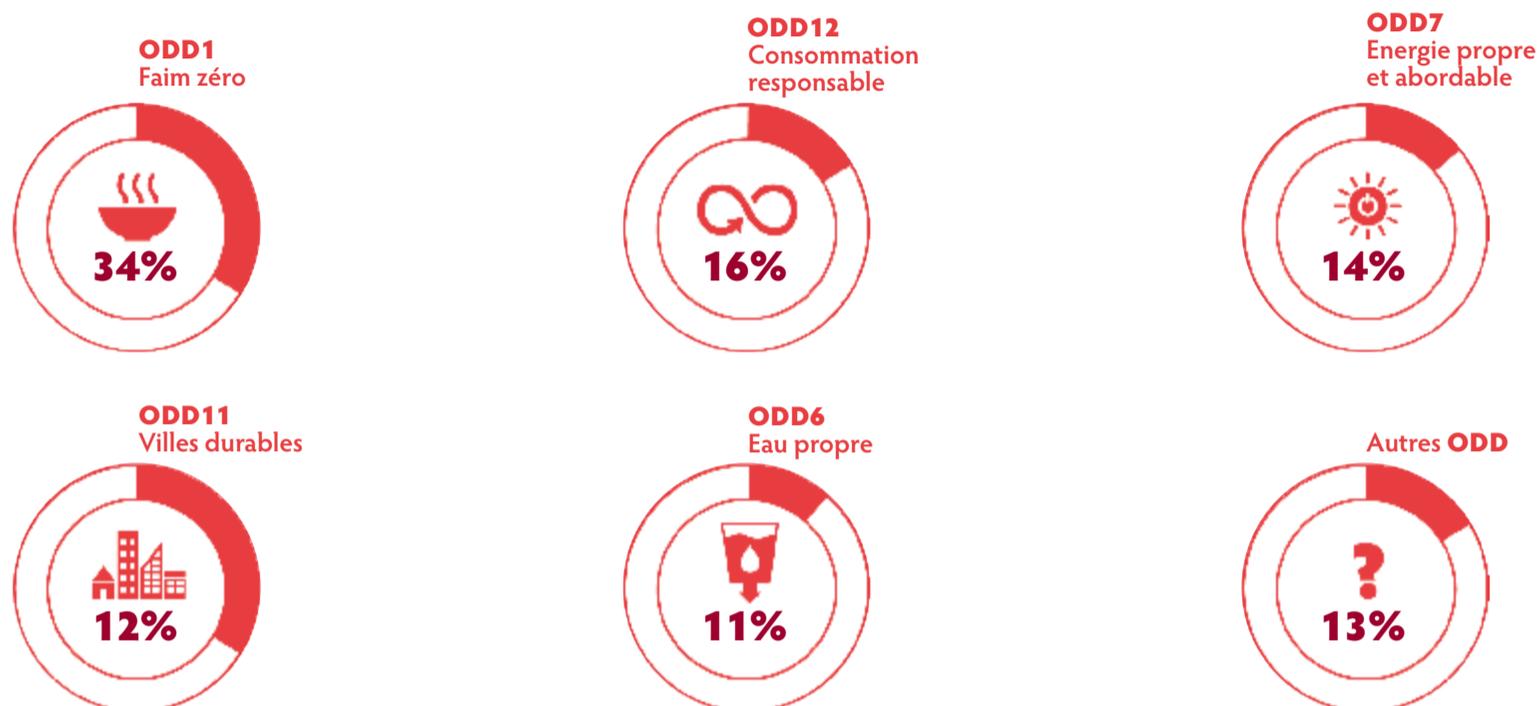
plus tôt dans le rapport Brundtland – est mentionné comme une préoccupation parallèle, voire secondaire. À cette époque, les consommateurs commençaient déjà à être sensibilisés aux enjeux écologiques et sociaux liés au libre-échange et il aurait été logique d'incorporer la dimension de durabilité dans les échanges commerciaux. Mais comme souvent, ces politiques ont évolué de manière cloisonnée. L'objectif principal de l'OMC était et reste «*la réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres obstacles au commerce et à l'élimination des discriminations dans les relations commerciales internationales*»⁶. L'OMC étant indépendante de l'ONU, elle n'est pas engagée par les objectifs de celle-ci relatifs au développement durable. L'objectif de l'OMC est avant toute chose de faciliter «*la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges de marchandises et de services.*»⁷

Il est donc logique aujourd'hui qu'en collant ces deux notions essentiellement différentes, qui ont évolué en parallèle sans vraiment s'entrecroiser, des problèmes de fond subsistent et réapparaissent régulièrement: dumping, concurrence déloyale, greenwashing, socialwashing, etc.

⁶ Accord Gatt de 1947; paragraphe introductif.

⁷ WTO, "OMC: Qu'est-Ce Que L'OMC?" OMC | L'OMC En Bref, www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/inbrief_f/inbr_f.htm.

Pourcentage d'impacts négatifs des échanges commerciaux sur les ODD



© Marmelade

[Sommaire](#)

Extractivisme durable ?

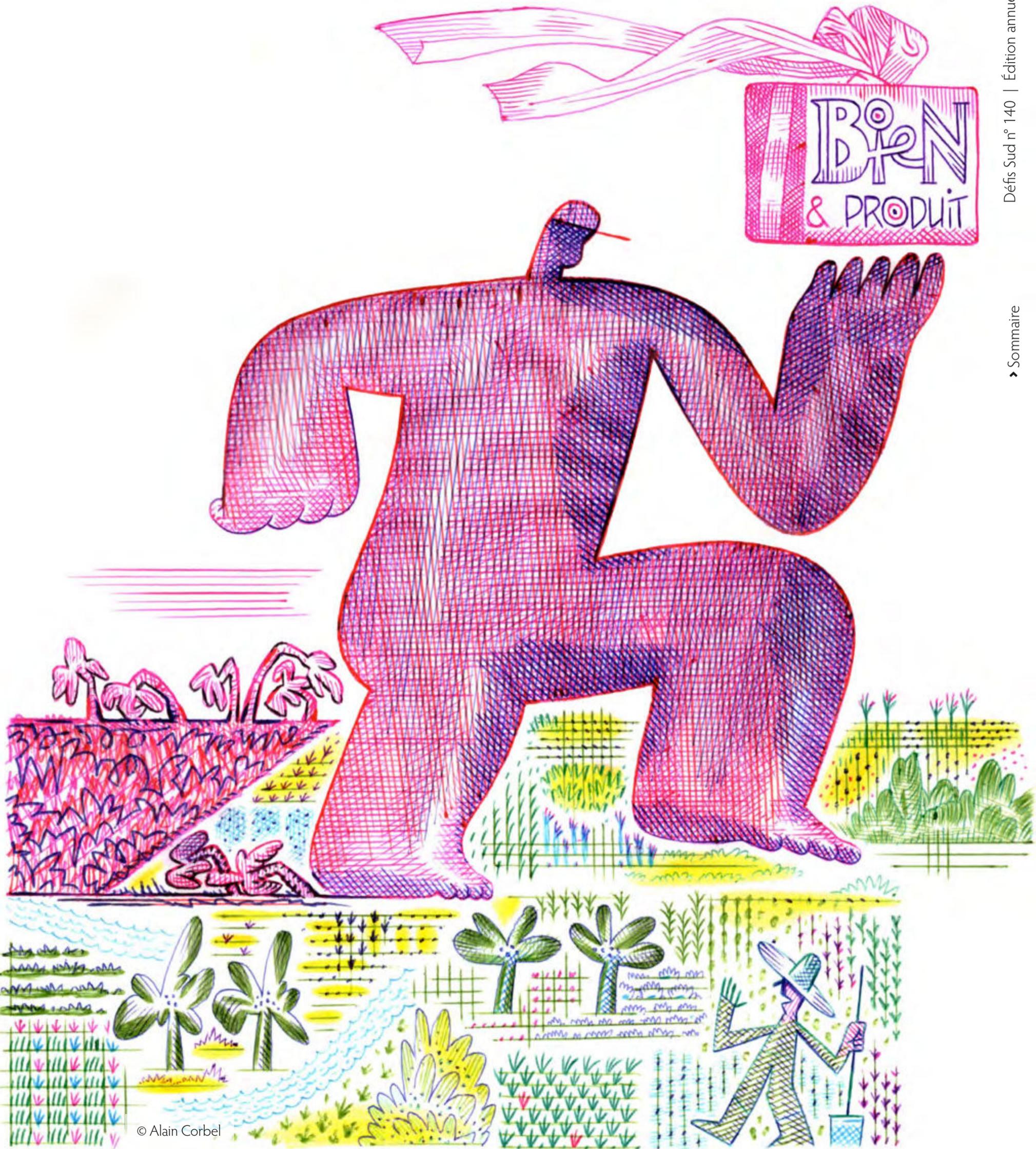
Un cas est illustratif, le mégaprojet pétrolier de la société Total, où l'extractivisme à des fins commerciales prend des airs de développement durable. Ce projet permettra d'acheminer du pétrole sur une distance de 1445 km entre l'Ouganda et la Tanzanie. D'un côté, le discours du géant de l'énergie : « *Le développement des ressources du Lac Albert est un projet majeur pour l'Ouganda et la Tanzanie et notre ambition est d'en faire un projet exemplaire en termes de prospérité partagée et de développement durable. Nous sommes pleinement conscients des enjeux importants sur le plan sociétal et sur le plan environnemental qu'il représente.* »⁸ En Ouganda, le projet suscite des espoirs comme l'indique Fred Kabagambe Kaliisa, le conseiller du président ougandais sur les questions du pétrole. En effet, l'argent généré par le projet pourrait être utilisé « *pour le développement des routes, des infrastructures électriques, pour les services publics et l'éducation.* »

⁸ "Ouganda & Tanzanie: Lancement Du Projet De Développement Des Ressources Du Lac Albert." TotalEnergies, TotalEnergies, 1 Feb. 2022, totalenergies.com/fr/medias/actualite/communiqués-presse/ouganda-tanzanie-lancement-du-projet-developpement-ressources.

Les pratiques commerciales actuelles ne sont pas durables.

De l'autre côté, la société civile s'insurge en mettant le doigt sur les milliers de personnes qui seront déplacées par le chantier, la menace que de tels travaux d'extraction entraîneront sur les réserves hydriques, l'environnement (déforestation massive) et la biodiversité. En 2022, plusieurs ONGs ont lancé une action en justice en France contre le groupe pétrolier, invoquant le devoir de vigilance, mais le verdict se fait attendre.

Souvent, les accords commerciaux sont modifiés de manière à paraître plus respectueux de l'environnement et des normes sociales, les entreprises s'engagent dans la « *responsabilité sociale des entreprises* » bien que leur but premier soit de rémunérer leurs actionnaires, les politiques sont négociées sans consultation avec la société civile, les discours institutionnels peinent à être cohérents avec les pratiques commerciales.



Il n'existe pas une définition partagée de ce qui est durable ou pas.

Des indicateurs peu fiables

Les institutions, lobbies, politiciens et entreprises sont régulièrement confrontés aux incohérences des modèles et tentent toujours de réconcilier leurs différentes dimensions.

En septembre 2022, la députée européenne Ecolo Saskia Bricmont organisait un webinaire pour discuter des résultats d'une étude qu'elle avait commanditée auprès du bureau de conseil Corialis Technologies. La discussion regroupait des experts de l'OMC, des Nations unies, de la Commission européenne et du centre de recherche conjoint (JRC) de l'Union européenne. La question qui guidait cette étude: «*Dans quelle mesure le commerce de l'UE avec d'autres pays et régions du monde contribue-t-il à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable?*».⁹

Sans grande surprise, les résultats de l'étude démontrent que les pratiques commerciales actuelles ne sont pas durables. Pire encore, d'après l'étude, 83% des relations commerciales extérieures agissent comme un obstacle aux ODD. Au niveau mondial, ce pourcentage est de 80%.

Les échanges commerciaux auraient un impact particulièrement négatif sur les Objectifs 2 (Faim zéro); 12 (Consommation et production responsable); 7 (Energie propre et abordable); 6 (Eau propre et assainissement) et 11 (Villes et communautés durables).

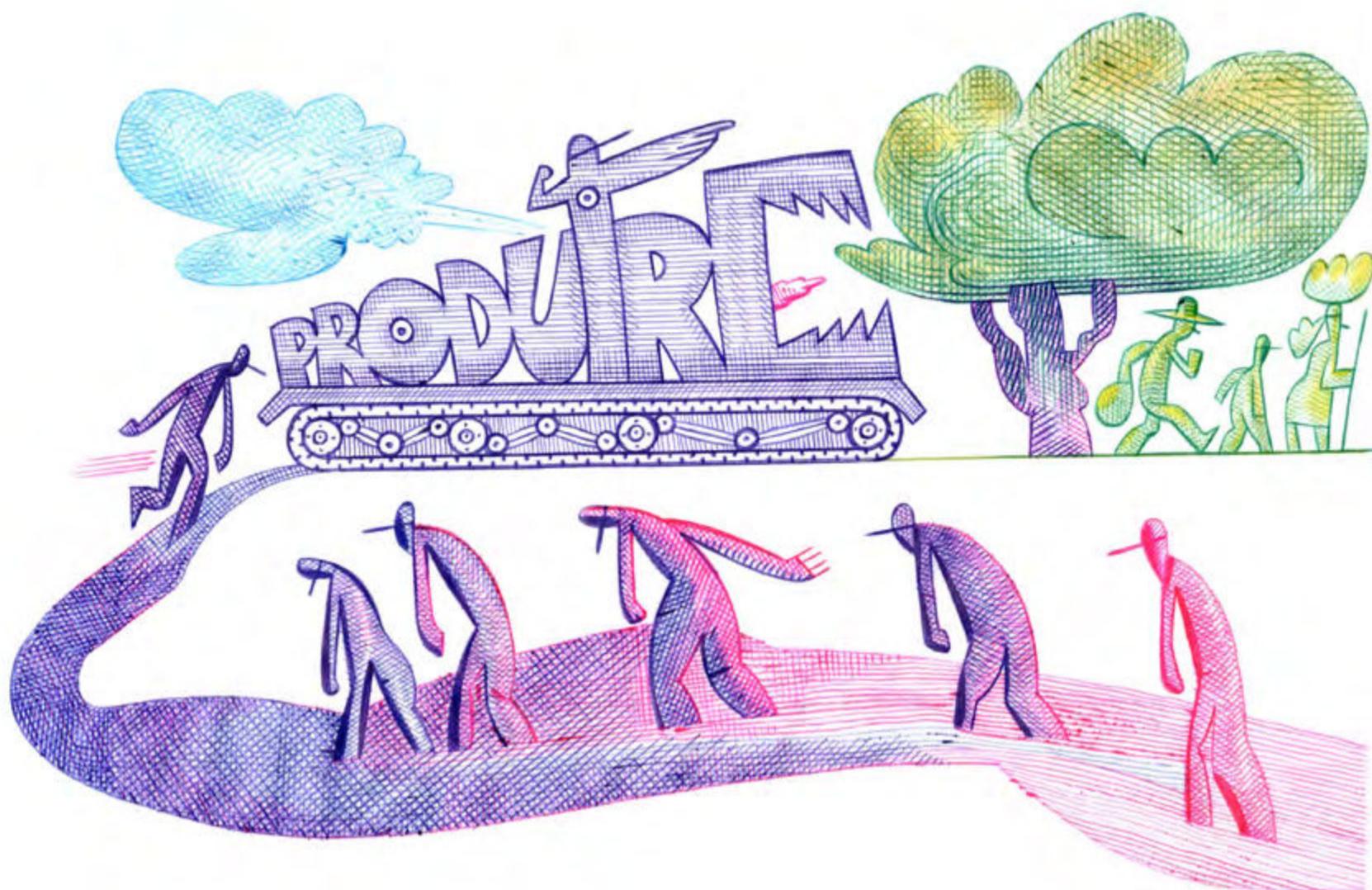
En se basant sur une méthodologie complexe, permettant de visualiser les liens entre les barrières non tarifaires et les Objectifs de développement durable, l'étude de Corialis conclut que la majorité des échanges commerciaux n'est pas durable.

Le débat qui s'est déroulé durant le webinaire où étaient présentés les résultats de l'étude est à l'exemple de l'approche multi-acteurs: des opinions bien trempées mais peu remises en question et des interactions limitées entre les participants. Le représentant de la Commission européenne reproche à l'étude d'avoir pris de facto une position «*anti-commerciale*». L'expert de l'OMC est lui aussi peu convaincu et rend compte des initiatives en cours visant à concilier commerce et durabilité. La spécialiste du JRC quant à elle expose quelques-uns des instruments existants pour évaluer les effets du commerce sur les différents ODD. Finalement, les conclusions sont plutôt vagues: «*Personne n'est détenteur seul·e de la vérité (...) Les techniques actuelles peuvent être améliorées (...) Il faut agir ensemble pour atteindre les objectifs de développement durable*».¹⁰

Si la méthodologie de l'étude commanditée par Saskia Bricmont présente des lacunes, (problème de correspondance entre les numéros de tarif douanier et les ODD au long de la chaîne d'approvisionnement), elle met en évidence un point important: il semble qu'il n'existe pas, à ce stade, d'indicateurs communs, de méthodologie consistante et standardisée pour définir ce qui est durable et ce qui ne l'est pas. Par conséquent, chaque compagnie et chaque État s'autoévalue sur base de scores et de calculs complexes. Cela implique évidemment que les données regroupées ne peuvent pas être comparées d'un secteur ou d'une région à l'autre, sont incomplètes ou tout simplement manquantes. Une fois de plus, l'ambiguïté du terme «*durable*» pose problème.

⁹ Bricmont, Saskia. "Commerce Équitable, Un Oxymore ?" Saskia Bricmont, 3 Oct. 2022, saskiaticmont.eu/priorites/146-commerce-equitable-un-oxymore.

¹⁰ "Webinar: Sustainability of EU Trade Flows." Saskia Bricmont, 29 Sept. 2022, www.youtube.com/watch?v=2UDg8gMrkFA&t=5927s.



© Alain Corbel

Chacun évalue « à sa façon »

Sur l'internet, de nombreuses plateformes développées par diverses institutions évaluent la soi-disant durabilité du commerce. Le *SDG Trade Monitor* par exemple, une plateforme élaborée par le Centre international du commerce, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) et l'OMC, qui regroupe des informations actualisées sur 4 ODD ciblés, directement liés au commerce : ODD 2 Faim zéro, ODD 8 Accès à des emplois décents, ODD 10 Réduction des inégalités et ODD 17 Partenariats pour les objectifs du développement. Sur base d'une sélection d'indicateurs liés à ces 4 ODD, le registre regroupe de nombreuses données (subventions destinées aux exportations agricoles, tarifs douaniers, exportations mondiales par région) et les présente sous forme de graphiques et de rapports, permettant une comparaison par région.

De son côté, la Commission européenne, en collaboration avec le Joint Research Center, a développé une plateforme en ligne,

Known SDGs, regroupant toutes les politiques européennes et les mettant en lien avec les différents ODD. Il semblerait d'ailleurs que le nombre d'initiatives politiques liées à un ODD n'est pas proportionnel au progrès dans la réalisation de cet objectif ! En se perdant sur les pages du site, on découvre qu'un total de 2068 initiatives et politiques européennes sont liées à l'ODD 2 – Faim zéro. L'ODD 2 est l'un de ceux qui regroupe donc le plus d'initiatives après les Objectifs 16 (Paix, justice et institutions efficaces : 2324 initiatives), 8 (Travail décent et croissance économique : 2286) et 3 (Bonne santé et bien-être : 2243).

Pourtant, l'ODD 2 est bien l'un de ceux où l'on observe le moins de progrès, comme démontre le Rapport de suivi 2022 sur les progrès vers les ODD en Europe, publié par Eurostat. Bien que les méthodologies soient différentes, les conclusions du rapport *SDG Watch Europe*, publié annuellement par une alliance d'organisations de la société civile, sont similaires : de nombreux défis subsistent afin « d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire

et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable en Europe ».

Le problème n'est pas seulement d'arriver à réaliser ces objectifs au sein des frontières nationales ou régionales, mais de ne pas exporter ses problématiques ailleurs. Malgré son engagement envers l'Agenda 2030, les pratiques et politiques de l'UE ont des retombées négatives sur d'autres parties du monde, en particulier lorsque l'on analyse les politiques agricoles et commerciales.

L'Union européenne est un acteur majeur des échanges internationaux agricoles et alimentaires. Malgré son système agricole très industrialisé, l'UE est le 3^{ème} importateur alimentaire mondial. Le problème est que le commerce agricole européen est directement lié à un nombre de problématiques : empreinte écologique par habitant insoutenable, modes de vie fondés sur l'exploitation de ressources et de main d'œuvre, externalités négatives des politiques commerciales et agricoles, pollution chimique, exportations de ses déchets, accaparement des terres, crédit carbone, déforestation, etc.

Malgré une panoplie de politiques visant à définir un système alimentaire durable – la PAC, le Green Deal, la Stratégie « De la Fourche à la Fourchette », la Stratégie en faveur de la biodiversité, des sols - les objectifs en termes climatiques et environnementaux liés au système alimentaire ne coïncident pas avec les ambitions économiques de l'UE. Pire encore, ces deux dimensions sont souvent complètement déconnectées.

« Trop compliqué »

Une récente étude réalisée pour le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne présente les effets économiques prévus d'ici à 2030 des négociations commerciales sur le secteur agricole européen. L'étude démontre que « les accords commerciaux de l'UE devraient générer un solde global positif pour le commerce agroalimentaire et une plus grande valeur jusqu'en 2030 ».

Pourtant, l'impact de ces accords sur le climat et l'environnement n'est jamais mentionné. La cause de cette omission : « il s'agirait d'un

exercice trop compliqué qui dépasse le cadre de la conception de l'étude ». Le problème lié à l'utilisation d'une méthodologie incomplète, qui néglige le lien avec les situations dynamiques du monde réel peut avoir des conséquences graves si les données récoltées ne sont pas contextualisées.

Un autre exemple révélateur : les chapitres développement durable inclus dans les accords de libre-échange négociés par l'UE. Ces chapitres détaillent les normes sociales et environnementales à respecter lors des échanges commerciaux. Jusqu'à présent, la Commission avait refusé de mettre en place un système de plainte et de sanction au cas où ces normes ne seraient pas respectées. Les chapitres « développement durable » étaient donc surtout inclus à titre indicatif.

Il y a loin de la coupe aux lèvres pour atteindre les ODD.

La commission a récemment accepté de mettre en place un mécanisme qui devra permettre « l'application éventuelle de sanctions commerciales en guise de dernier recours, dans des cas de violations graves des principaux engagements en matière de commerce et de développement durable, à savoir les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT ainsi que l'accord de Paris sur le changement climatique ».¹¹

Une bonne nouvelle, donc. Ce mécanisme est d'ailleurs intégré pour la première fois dans le nouvel accord de libre-échange signé avec la Nouvelle Zélande le 30 juin 2022, après 4 ans de négociations. Il reste à voir dans quelle mesure ce mécanisme sera utilisé. On citera déjà quelques faits contre-intuitifs : 18 000 kilomètres nous séparent des Néo-Zélandais. Les normes de production y sont différentes des normes européennes. Certains herbicides et pesticides interdits en Europe y sont encore

¹¹ Zaccharie, Arnaud. "Commerce Et Développement Durable : L'UE Enfin Ouverte Aux Sanctions." CNCD, CNCD, 4 Sept. 2022, www.cncd.be/Commerce-et-developpement-durable?lang=fr.



L'environnement, le climat et la protection des normes sociales ne font pas partie intégrante des accords commerciaux.

utilisés.¹² Ces remarques sont aussi applicables à l'accord finalisé en décembre 2022 avec le Chili. L'absence de réciprocité des normes - appelées « clauses miroirs » - indique déjà que les chapitres de développement durable continueront d'être une forme de greenwashing.

2023 et après ?

L'environnement, le climat et la protection des normes sociales ne font pas partie intégrante des accords commerciaux. Ces dimensions sont souvent ignorées ou reléguées au second plan et avec un peu de chance, ajoutées comme un chapitre secondaire lors des négociations commerciales.

Après l'engouement autour des Objectifs de développement durable en 2015, le suivi et le reporting semble être souvent laborieux. Des indices peu définis, toujours plus d'indicateurs et de scoring prenant en compte des données aléatoires, peu accessibles aux non-initiés. Il y a donc loin de la coupe aux lèvres pour atteindre et mesurer l'évolution vers les ODD fixés à 2030.

Bien que la mondialisation et les problèmes environnementaux pourraient s'accompagner de davantage d'initiatives multilatérales et de plus de cohésion au niveau des politiques, c'est presque le contraire que l'on observe: de plus en plus d'accords bilatéraux sont signés, des rivalités géopolitiques croissantes, un nationalisme agressif... Tout cela a évidemment des effets

directs et indirects sur les ODD à l'échelle mondiale, notamment en déclenchant des hausses de prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des crises de la dette.

Il est clair qu'en ce qui concerne l'alimentation, les dynamiques productivistes n'ont pas permis de mettre fin à la faim, quelles que soient les quantités produites et commercialisées. L'amalgame du « commerce durable » signifie ni plus ni moins: stimulons la compétitivité et introduisons des objectifs de durabilité, sans jamais s'assurer que ces deux concepts soient compatibles.

En outre, commerce et développement durable ont prouvé être difficilement conciliables, tout simplement parce que la nature même de ces dynamiques se contredit. Difficile donc de ne pas conclure que non, le commerce international ne favorise pas le développement des sociétés ni à fortiori le développement durable.¹³ Mais pas d'inquiétude, si l'on recule l'échéance à 2050, là, on va voir ce qu'on va voir, d'ici là, c'est sûr tout ira mieux. ■

¹² Struna, Hugo. "Accord UE-Nouvelle-Zélande: « L'agneau est sacrifié sur l'autel de la politique », selon la Présidente De La Fédération nationale bovine." [Www.euractiv.fr](http://www.euractiv.fr), Euractiv, 21 July 2022

¹³ Tissier, « Le commerce international », 2021.

Si la crise du changement climatique parvient à se tailler une place dans le discours politique et médiatique, la disparition de la biodiversité peine quant à elle à se frayer un chemin dans l'espace public. Pourtant, certains chercheurs estiment que nous sommes d'ores et déjà en train de vivre la sixième extinction de masse, qui anéantira probablement entre 60% et 95% des espèces terrestres.

Non, la biodiversité ne **se limite pas** à l'économie

≡ Un article de Louise Aendekerk. Illustrations de Jean-Claude Salemi ≡

DANS CET ARTICLE :

Une analyse critique du rapport Partha Dasgupta sur la biodiversité

De nombreux phénomènes naturels essentiels à notre survie risquent de disparaître, le plus emblématique étant la pollinisation, indispensable à la reproduction des plantes et donc aux cultures.

Pour éviter ce scénario catastrophique, la majorité des scientifiques appellent à une meilleure gestion des zones naturelles et à la limitation des polluants d'origine anthropique. D'autres parient sur une solution plus surprenante : intégrer la valeur de la nature dans le système économique actuel.

C'est le cas du rapport intitulé *The Economics of Biodiversity* (février 2021) de Partha Dasgupta, économiste de l'environnement à l'Université de Cambridge.

Sous le prisme réducteur de l'économie

De manière générale, P. Dasgupta semble concevoir le monde agricole comme le reste de ses terrains d'étude : déconnecté des enjeux sociaux et culturels et des dominations économiques que connaissent des milliards de personnes à travers le monde. Alors que les pages se succèdent, la lecture du rapport *The Economics of Biodiversity* laisse un sentiment amer : la nature vue sous le prisme de l'économie semble cloisonnée à son utilité anthropique, sans cesse bouleversée au gré des grands projets de l'humanité.

Comme le mentionne Frédéric Hache dans sa déconstruction du rapport Dasgupta :



« La vision "novatrice" de la publication réside peut-être en fin de compte dans la perspective d'un monde converti aux actifs financiers, dirigé par des prix comptables où la liberté est définie comme la conformité sociale au capitalisme néolibéral et aux valeurs conservatrices – un monde dans lequel les croyances sont alignées, les générations futures ignorées et la Nature qui ne paie pas assez est liquidée comme un mauvais investissement. »

Cependant, depuis la sortie de la publication en 2021, les réactions ont été positives. De nombreux acteurs ont salué le travail du chercheur : du WWF à BNP Paribas, en passant par l'ONU, la Banque mondiale et la quasi-totalité des gouvernements.

Mais quelle est donc cette thèse tant plébiscitée ? Si nous la critiquons, il vaut d'abord la peine de l'exposer. Pour P. Dasgupta, le constat est clair, si jusqu'à aujourd'hui les modèles économiques et politiques peinent à prendre en compte les ressources naturelles dans la prise de décision – quitte à les considérer fictivement comme illimitées – c'est qu'elles n'ont pas de valeur économique. Intégrer le capital naturel de la planète dans les calculs économiques publics et privés permettrait ainsi de préserver la biodiversité.

Dans cette optique, le monde est un gigantesque portefeuille d'actifs dont tous les habitants – particuliers, entreprises, gouvernements – sont les gestionnaires. Pour assurer la résilience du système, et donc la rentabilité du portefeuille, il faut préserver sa diversité.

« On ne met pas tous ses œufs dans le même panier », nous rappelle un adage populaire. Malgré tout, depuis plusieurs décennies, l'être humain s'emploie à privilégier le capital produit (l'ensemble de nos biens) et le capital humain (l'ensemble de nos connaissances, aptitudes et expériences), au détriment du capital naturel. Si pour le chercheur ce focus historique¹ a eu des conséquences bénéfiques pour l'humanité, cette amélioration de nos conditions de vie a un prix : la destruction des écosystèmes naturels. L'économiste s'inquiète :

¹ Notamment relatif à la période d'après-guerre lors de laquelle il y avait nécessité d'investir en termes de capital produit (routes, bâtiments, ports, machines,...) et humain (santé, éducation,...).

« Sur les quarante dernières années, le capital produit dans le monde a doublé, le capital humain s'est accru de 15 %, tandis que le capital naturel mondial, rapporté à chaque habitant, a décliné de 40 %. »

Intégrer la nature dans les prix du marché ?

Ce déséquilibre entre la demande humaine en perpétuelle augmentation et l'offre intrinsèquement limitée des ressources naturelles disponibles, le chercheur la désigne comme une inégalité d'impact. Celle-ci s'explique par le fait que la valeur de la nature pour la

Si les pratiques écologiques sont jugées « louables », elles ne « suffiraient pas », selon Partha Dasgupta.

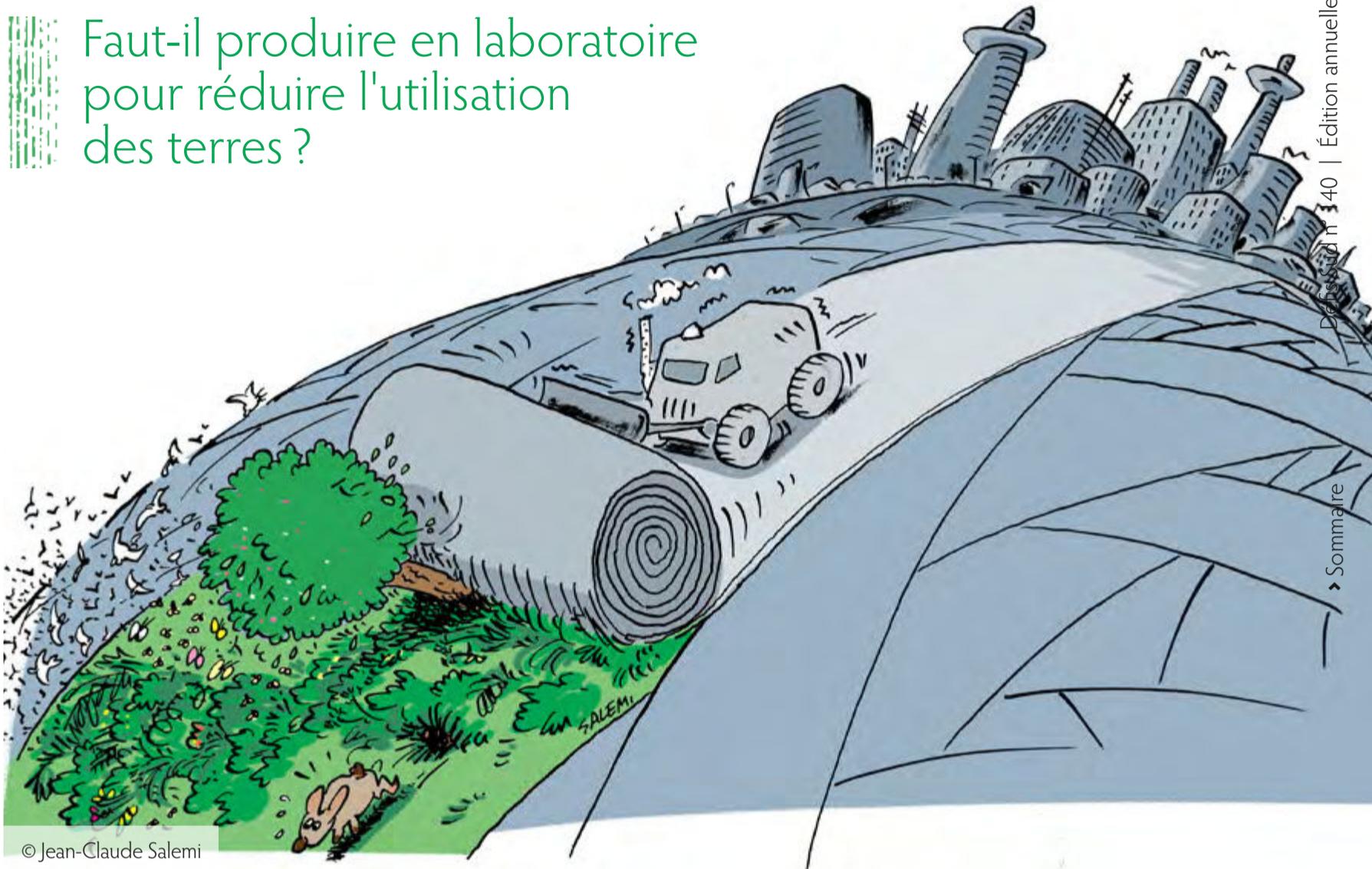


société – à savoir, la valeur réelle des divers biens et services qu'elle fournit – ne se reflète pas dans les prix du marché, la nature étant accessible à tous gratuitement. Ce phénomène implique inévitablement des distorsions de prix et des externalités généralisées qui empêchent le bon fonctionnement du marché.

Alors que la biodiversité diminue plus rapidement que jamais dans l'histoire de l'humanité, le point de basculement de nombreux écosystèmes représente un véritable risque pour l'économie. Il faut donc, d'après Partha Dasgupta, intégrer le capital naturel à l'équation pour changer notre définition de la richesse :

« Le PIB prend en compte uniquement les flux et non les stocks. Il n'enregistre donc pas la destruction du capital naturel. (...) C'est pourquoi je propose la notion de richesse inclusive, qui prend également en compte la biosphère. »

Faut-il produire en laboratoire pour réduire l'utilisation des terres ?



© Jean-Claude Salemi

► Sommaire

Adapter les pratiques agricoles

Mais ces mesures à elles seules ne peuvent pas rééquilibrer la balance. Il faudra également passer par le réajustement de la demande en fonction de l'offre de la nature.

Pour cela, P. Dasgupta préconise plusieurs actions comme la décarbonation du secteur de l'énergie, la mise en œuvre de solutions globales pour la protection des biomes riches en diversité en transcendant les sièges de gouvernance nationaux, la redéfinition des choix collectifs et individuels en matière de fertilité et de démographie, mais aussi la réduction des impacts négatifs de la production agroalimentaire sur la nature.

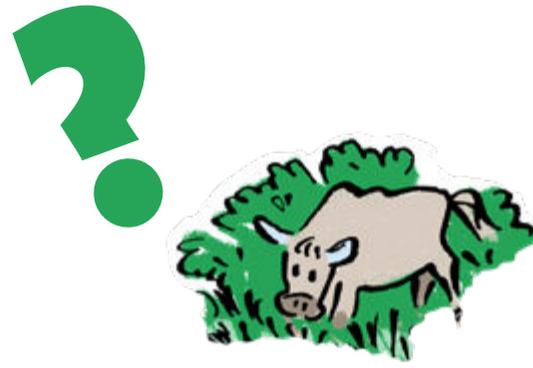
Sur ce dernier point, le chercheur plaide d'abord pour une transformation des modèles agricoles afin d'associer production alimentaire et services écosystémiques: « Les systèmes agricoles peuvent être des four-

nisseurs nets de services écosystémiques, y compris des services de régulation et de maintenance, au-delà de la production alimentaire. »

P. Dasgupta pointe notamment les systèmes agroforestiers, capables de fournir de la nourriture à un rendement jugé suffisant² tout en assurant la séquestration du carbone dans la végétation ou le développement de la vie microbienne du sol.

L'agriculture biologique est aussi mentionnée comme vecteur de solutions par l'absence d'intrants agricoles nocifs employés. Cependant, sa capacité de rendement est mise en question: une production biologique nécessiterait un étalement des terres agricoles contraire aux objectifs de préservation des zones sauvages.

² Le chercheur cite notamment, pour appuyer ses propos, les études de De Marco et Coelhode (2004) et de Carvalho et al. (2012), qui constatent que la biodiversité des plantes et des insectes à la ferme et à proximité de la ferme agroforestière entraîne une augmentation des rendements des cultures dépendantes des pollinisateurs, comme le café (Brésil) ou les mangues (Afrique du Sud).



L'agriculture de précision, optimisera-t-elle la production ?

Mais si les pratiques agroécologiques sont jugées «louables», elles ne «suffiraient pas», d'après l'économiste. Il plaide alors pour diverses méthodes controversées, telles que la culture des organismes génétiquement modifiés (OGM). À cet égard, le rapport semble faire l'impasse sur les questions de sécurité alimentaire que soulève la privatisation du vivant.

En outre, qu'en est-il des ravages humains et environnementaux que la dépendance aux OGM et aux produits associés de l'industrie agrochimique ont causé dans certaines régions du monde ? On se rappelle du scandale de la production du BT coton, développé par Monsanto, qui a enlisé des milliers d'agriculteurs dans la misère économique et la détresse psychologique.

L'agriculture de précision, soit l'utilisation d'outils technologiques destinés à la gestion intelligente des parcelles, apparaît pour le chercheur comme une technique de plus capable d'optimiser la production.

P. Dasgupta affirme que de telles pratiques impliquent un investissement financier conséquent, impossible à fournir pour de nombreux agriculteurs à travers le monde. Il invite alors les gouvernements à démontrer l'efficacité de ces nouveaux outils, enjoignant les agriculteurs à prendre le train du développement technologique. Il cite l'exemple du Ghana :

« Au Ghana, le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture a mis en place plus de 1 200 projets de démonstration communautaires présentant de nouvelles technologies agricoles. »

Une nature cloisonnée

L'économiste va jusqu'à envisager la production de viande en laboratoire pour réduire l'utilisation des terres et des intrants nuisibles à l'environnement :

« L'analyse de l'impact environnemental du cycle de vie a suggéré que, par rapport à la viande européenne produite de manière conventionnelle, la production de viande de culture pourrait entraîner une réduction de 7 à 45 % de la consommation d'énergie, 78 à 96 % d'émissions de GES en moins, 99 % d'utilisation des terres en moins et 82 à 96 % de consommation d'eau en moins³ ... »

L'argument laisse pantois. Alors qu'une transition de l'élevage traditionnel vers la production de laboratoire transformerait la réalité de millions d'éleveurs, entraînant potentiellement la disparition d'une économie de l'élevage dont dépendent aujourd'hui plusieurs États et communautés rurales.

Finalement, la vision économique globalisée et globalisante du monde que défend P. Dasgupta façonne inévitablement la manière dont la perte de la biodiversité est comprise par le politique et le citoyen, restreignant ainsi les options jugées réalisables et rendant les alternatives systémiques indésirables. Pourtant, il est fondamental de réinterroger le modèle de société (et agricole en particulier) dans son ensemble pour identifier les causes structurelles qui ont conduit aux crises socio-économiques et environnementales auxquelles le monde est aujourd'hui confronté. ☐

BIODIVERSITÉ

Avec le réchauffement climatique, le déclin de la biodiversité représente sans conteste l'un des plus grands enjeux environnementaux de notre époque. La mise en place d'aires protégées est de plus en plus plébiscitée. Mais est-elle réellement pertinente ?

Biodiversité et **dignité** agricole

≡ Un article de Louise Aendekerk. Illustrations de Camille Forrest ≡

DANS CET ARTICLE :

Une présentation des alternatives proposées par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

En 1992, 196 États s'étaient engagés à protéger ce qu'il reste de la biodiversité terrestre à travers la signature de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies (CDB). Depuis, les rencontres réunissant gouvernements, scientifiques et ONG se sont suivies afin d'établir les mesures nécessaires à la sauvegarde des écosystèmes. Mais malgré des objectifs louables, les différences d'approche et les intérêts divergents des parties prenantes à la Convention rendent encore incertaine la formule exacte de la nouvelle stratégie mondiale.

Un point demeure relativement consensuel: l'établissement d'aires protégées dans le monde, formulé dès 2010 à l'occasion de la Conférence de Nagoya (COP 10) apparaît comme une stratégie de protection de la biodiversité. Pour preuve, l'objectif fixé en la matière est le seul à avoir été atteint, 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières à travers le monde étant désormais protégées. Les ambitions sont même à la hausse ! De nombreux États appellent

aujourd'hui à protéger 30% de zones naturelles, dont au moins 10% sous protection dite « forte ». En préservant la biodiversité faunique et florale qu'elle abrite, mais aussi les services que cette dernière rend à l'humanité, l'aire protégée apparaît comme un outil de conservation de la nature. Elle s'impose cependant dans un contexte politique asymétrique.

Des objectifs démesurés mais mesurables

Et pour cause, la majorité des pays du Sud, notamment africains, est aujourd'hui confrontée à une mission de protection de l'environnement qui peut sembler dispro-



portionnée face à celle de ses voisins du Nord. Malgré le manque structurel de moyens budgétaires et matériels dans certains États où l'Indice de développement humain (IDH) ne dépasse pas des niveaux moyens à faibles, la pression internationale est rude pour ceux qui abritent une grande partie des points chauds de la biodiversité. Rien qu'en Afrique centrale, on compte plus de 200 aires protégées pour une superficie totale de 800 000 km².

Si certains chercheurs remettent en cause le poids démesuré du critère de surface des aires protégées¹, il reste pourtant largement utilisé pour mesurer les progrès accomplis en la matière. Selon Didier Babin, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), cela s'explique notamment par la convergence d'intérêts environnementaux, politiques et financiers liant les acteurs impliqués dans ce domaine : créer de grandes surfaces d'aires protégées permet certes de protéger une partie de la biodiversité, mais reste surtout un acte politique aisément communicable pour nos dirigeants, les ONG spécialisées ou les bailleurs de fonds engagés dans le projet².

Des chiffres... et rien d'autre ?

Si les surfaces protégées se multiplient à vive allure ces dernières années³, leur pertinence écologique est souvent questionnée, notamment parce qu'elles sont fréquemment situées là où les écosystèmes sont naturellement peu menacés. Les dirigeants sont en effet plus enclins à respecter leurs engagements internationaux en protégeant des territoires qui ne risquent pas d'affecter le développement économique de la région, et qui sont donc par définition déjà peu dégradés par les activités de la société. « *Ce phénomène, appelé «biais de localisation», est fréquemment souligné par les travaux académiques, et interroge la capacité des aires protégées à être autre chose que des éléments de communi-*

tion et de greenwashing de la part des États », détaille Philippe Delacote, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae)⁴.

En outre, il ne suffit pas de décréter un territoire protégé pour qu'il le soit effectivement. Encore faut-il que cette nouvelle appellation s'accompagne des justes moyens matériels et financiers, notamment quand les aires protégées en question

L'entière responsabilité de la société doit prendre conscience des liens qui l'unissent au monde vivant.



abritent des espèces animales ou végétales rares et convoitées. Enfin, l'adhésion des populations locales s'avère cruciale pour la réussite du projet de préservation et soulève de nombreuses questions quant à leurs droits d'accès aux ressources naturelles présentes sur le site.

La marque d'un colonialisme vert ?

Priver une partie de la population, notamment agricole, des ressources d'un écosystème auquel elle a eu autrefois accès reste souvent perçu comme injuste et arbitraire.

Guillaume Blanc dans son ouvrage intitulé « L'invention du colonialisme vert, pour en finir avec le mythe de l'Eden africain » n'hésite pas à y voir la marque d'un colonialisme qui prend racine dans l'histoire entremêlée de l'Afrique et de l'Occident. Dès les années 1930, certaines anciennes zones de chasse réservées aux colonisateurs occidentaux se métamorphosent en parcs nationaux sur le modèle américain. Guillaume Blanc dénonce alors le vide qui se fait, souvent par la force, autour de ces zones désormais protégées :

1 Voir notamment : RENAUD P.-C. et al., La taille des aires protégées, un critère déterminant, publié dans The Conversation.com, 24 mars 2022, consulté en août 2022.

2 BABIN D., Biodiversité : protéger 30 % de la planète... quid des 70 % restants ?, 17 mars 2022, disponible sur The Conversation.com, consulté en août 2022.

3 UICN, Le monde à atteint l'objectif de couverture des aires protégées sur Terre, mais leur qualité doit être améliorée, 21 mai 2021, disponible sur uicn.fr, consulté en août 2022.

4 DELACOTE P. et KELES D., One Planet Summit : les espaces protégés, des éléments de communication pour les gouvernements ?, 14 janvier 2021, disponible sur liberation.fr, consulté en août 2022.





© Camille Forrest

Il ne suffit pas de déclarer un territoire protégé pour qu'il le soit effectivement.

« Dans chacun d'entre eux, du parc Albert au Congo jusqu'au Kruger en Afrique du Sud, les colons expulsent les Africains ou au moins, les privent du droit à la terre. »

Et l'histoire n'aura de cesse de se répéter entre « expulsion, criminalisation et violence ». Car si les discours des acteurs de la préservation des territoires se sont aujourd'hui policés, pour l'historien de l'environnement, « il ne peut cependant masquer la continuité des pratiques : tandis qu'en Europe les institutions internationales et leurs experts valorisent l'harmonie entre l'homme et la nature, en Afrique ils réclament encore l'expulsion d'habitants qui seraient trop nombreux et destructeurs ».

Selon l'auteur, cette conception binaire et arbitraire s'explique notamment par le mythe perpétué en Occident d'une Afrique vierge et sauvage, qu'il faudrait à tout prix préserver des dégradations causées par ses habitants originels. Empreintes d'une vision post-colonialiste, même les grandes institutions de préservation de la nature seraient coupables d'entretenir ce paradoxe fiévreux en entreprenant une naturalisation des parcs d'Afrique qui passe obligatoirement par leur « déshumanisation ».

Ainsi, alors qu'en France les pratiques agropastorales sont plébiscitées et protégées par l'Unesco, dans les montagnes éthio-

piennes du Simien, « les activités agricoles et pastorales [...] ont sévèrement affecté les valeurs naturelles du bien »⁵. S'ensuit l'expulsion de plus de 2500 cultivateurs et bergers locaux par les autorités locales. Récemment, la tentative du gouvernement tanzanien d'expulser des milliers de Massaïs de la région du cratère de Ngorongoro pour y construire des réserves privées et des complexes touristiques s'est soldée par de violents affrontements⁶.

Poursuivre une double finalité

Pour Didier Bazile, chercheur agronome au Cirad, « le déplacement de populations pose un problème auquel il faut se garder d'apporter une réponse tranchée a priori »⁷. Tout d'abord, il faut noter que la majorité des aires protégées créées depuis une trentaine d'années intègre des activités humaines. « Une évaluation des projets d'appui à des aires protégées financées entre 2000 et 2017 par l'Agence française de développement (AFD) montre qu'une double finalité de conservation et de développement est toujours privilégiée », d'une part parce qu'ils permettent la prise en compte des droits fonciers et coutumiers des populations locales, mais aussi parce qu'ils s'avèreraient plus efficaces écologiquement parlant.

Bruno Villalba, professeur de sciences politiques à AgroParisTech, questionne la vision

⁵ Unesco, Parc national du Simien, s.d., publié sur whc.unesco.org, consulté en août 2022.

⁶ JEANNIN M., En Tanzanie, des Massaïs expulsés de leurs terres au nom de la protection de la faune sauvage et du tourisme, 20 juin 2022, disponible sur lemonde.fr, consulté en août 2022.

⁷ BAZILE, D. et al., Les aires protégées, instrument d'un « colonialisme vert » en Afrique ?, 23 mars 2022, disponible sur TheConversation.com, consulté en août 2022.

L'adhésion des populations locales est cruciale pour la réussite d'un projet de préservation.

des aires protégées comme un outil de hiérarchisation entre la valeur des zones dédiées à l'homme (blanc et riche) et à l'animal (sauvage), au détriment des populations locales :

« Sans doute faudrait-il explorer davantage les conditions d'une construction autonome de ces politiques de gestion de l'environnement par les autorités locales, afin de ne pas complètement les déposséder de leur autonomie d'action au risque de tomber dans une sorte de vision néocoloniale, en les considérant comme privées de toute capacité d'initiative ».

D'autres encore appellent à sortir de « l'image idéalisée du petit paysan attaché à sa terre, gardien des cultures traditionnelles, de la spiritualité et savoirs faire ancestraux »⁸. Certes, l'agriculteur est par essence connecté à son espace naturel, mais il n'en est pas pour autant toujours le meilleur gardien. Nos systèmes alimentaires constituent au contraire l'une des plus grandes menaces des écosystèmes naturels. Il en va de même pour une partie des communautés agricoles africaines qui se sont retrouvées, souvent malgré elles, enrôlées dans un système mondialisé qui pousse à la surconsommation des ressources. C'est par exemple le cas de certaines communautés paysannes habitant aux alentours de Kinshasa. Si leurs ancêtres s'adonnaient autrefois à des pratiques de protection et de reconstitution des forêts (Nkunku), l'accroissement de la population et l'apparition de nouveaux outils et technologies ont conduit à un grave appauvrissement des Aires Protégées par l'État (APE)⁹. Le constat est malheureusement le même dans les autres parties du globe et notamment en Europe, où la biodiversité locale s'effondre sous les coups de boutoir de l'agriculture intensive.

8 DIMIER V., À l'origine de la politique européenne de développement durable : la doctrine coloniale des paysans noirs, in Appropriations du développement durable : Émergences, diffusions, traductions, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009.

9 L. NSIMUNDELE NKONDO et al., Conserver ou manger la forêt ? Le paradoxe des paysans en périphérie de Kinshasa, juillet 2010, Le Flamboyant, n°66/67, p. 33.

Accompagner la cohabitation par une transition globale

Dans son récent rapport, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) exhorte donc naturellement aux « pratiques agroécologiques, à la planification paysagère multifonctionnelle (qui assure à la fois la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, le maintien des espèces et les fonctions écologiques) et la gestion intégrée intersectorielle ». Les contributions environnementales positives des communautés vivant dans ou près d'une aire protégée sont appelées à être encouragées par « la collaboration, le partage des avantages et par des accords de cogestion ».

Le rapport poursuit en mettant également l'accent sur la nécessité d'un engagement plus fort de tous les acteurs du système alimentaire (y compris les producteurs, le secteur public, la société civile et les consommateurs) ainsi que sur la réforme des chaînes d'approvisionnement et sur la réduction du gaspillage alimentaire. Les communautés agricoles locales ne sont donc pas les seules à être appelées à une meilleure cohésion avec leur environnement.

Au final, c'est l'entière responsabilité de notre société qui doit prendre conscience des différents liens qui nous unissent au monde vivant et inaugurer de véritables « changements transformateurs » pour espérer en préserver sa diversité. La transformation des systèmes alimentaires apparaît alors comme une porte d'entrée judicieuse vers une transition plus globale. Car une chose demeure certaine, peu importe leurs surfaces, leurs localisations, ou leurs occupants, les aires protégées ne pourront jamais répondre seules à l'ensemble des défis que pose la crise de la biodiversité. 



Fervent critique du rapport Dasgupta sur la biodiversité, Frédéric Hache explique pourquoi les outils de financiarisation de la nature sont un leurre politique. La financiarisation de la biodiversité suit malheureusement les mêmes voies que la financiarisation du climat.

Sauver la nature ne requiert **pas de capital**

≡ Un entretien avec Frédéric Hache. Illustrations de Sarah Bello Vega ≡

BIO **Frédéric HACHE:** Co-fondateur et directeur du Green Finance Observatory. Le CFO a pour mission d'analyser les nouveaux mécanismes de marché et les cadres de financement durable afin de déterminer dans quelle mesure ils sont susceptibles d'atteindre leurs objectifs environnementaux, économiques et sociaux déclarés.

Défis Sud: En 2017, date à laquelle vous avez fondé le Green Finance Observatory, quel était l'état de la réflexion du secteur quant à l'impact de la finance sur la biodiversité ?

Frédéric Hache: À l'époque, la finance verte telle qu'elle existait n'était pas très différente de la finance conventionnelle: elle pouvait se résumer à des fonds d'actions pondérés différemment, un peu à la marge. La finance verte de demain, par contre, est significativement différente parce qu'elle inclut de nouveaux produits financiers sur la pollution et la destruction de la nature. Les premiers marchés sur la nature, qui ne sont autres que les marchés carbone, sont une réalité depuis 15 ans. À l'époque où j'ai commencé à travailler là-dessus (sur l'intégration de la nature au sein des marchés financiers, ndlr), il y avait aussi une réflexion sur des marchés portant sur la destruction de la biodiversité mais

qui n'était encore qu'à l'état de projet. Aujourd'hui, on constate une extension du champ de la financiarisation qui s'explique par les mêmes raisons qui ont poussé à présenter le marché carbone comme une alternative à la réduction de la consommation des énergies fossiles au sein des pays riches. Nous nous trouvons, en termes de financiarisation de la biodiversité, là où nous nous trouvions il y a 15 ans sur la financiarisation du climat. Pour moi, nous sommes à un carrefour, et malheureusement, nous nous dirigeons vers le mauvais embranchement.

DS: Dans ce contexte, quel est l'apport du rapport de P. Dasgupta présenté en 2021 ?

FH: P. Dasgupta propose de reconceptualiser la nature sous formes de services qui contribuent au bien-être humain et considère que tous les autres services qui n'y contribuent pas directement doivent être considérés comme inutiles, ne méritant donc pas d'être préservés. C'est ce qu'il nomme le capital naturel et les services écosystémiques associés. C'est une conception bien évidemment très spécifique, utilitariste, anthropocentriste et incroyablement simpliste de la nature, qui va de pair avec l'idée qu'il faudrait mettre un prix sur la nature pour la sauver, elle-même basée sur l'idée que les réglementations traditionnelles ont échoué. En réalité, on sait que c'est faux, pour un



certain nombre de raisons. Tout d'abord parce qu'on est incapable de mettre un prix qui signifie quelque chose sur la nature, basée sur un système complexe d'interdépendance des espèces. Pour illustrer cela, il existe une analogie que j'affectionne particulièrement : de la même façon qu'un assemblage de verre, de plastique et de métal ne constitue pas forcément une voiture, quelques services écosystémiques pris isolément et arbitrairement ne constituent pas la nature. À cette conception réductrice de la nature, vous appliquez ensuite des méthodologies de valorisations monétaires dont les biais et les failles sont notoirement connues.

DS : Quelles sont ces méthodologies ?

FH : Prenons l'approche hédonique (celle qui préconise que le bonheur est dans le prix, ndlr.). À New York, deux appartements identiques existent. La seule différence ? L'un bénéficie d'une vue sur Central Park, l'autre non. Le premier vaut 1,6 million de dollars, alors que le deuxième atteint tout juste le million. Selon cette approche, le différentiel de prix entre ces deux appartements va contribuer à donner une valeur à Central Park. En fait, il existe plusieurs biais à cette théorie. Premièrement, elle ne distingue pas facteurs sociaux et facteurs environnementaux, notamment le fait que le différentiel de prix va être lié à des questions de marqueur social, de prestige. Deuxièmement, elle ne prend pas en compte des impacts qui ne sont pas encore perceptibles, ni le fait que l'être humain a tendance à valoriser ce qui est esthétiquement joli plutôt que ce qui est sensiblement utile pour la biodiversité. Par exemple, une vue sur une marina complètement bétonnée sera probablement plus élevée qu'une vue sur un champ.

Une autre méthodologie est basée sur des enquêtes : il sera par exemple demandé à plusieurs personnes combien elles sont prêtes à payer contre la destruction de tous les parcs bruxellois, ou à l'inverse quel dédommagement monétaire elles exigeraient si on venait à tous les détruire, afin de poser une valeur monétaire sur leur existence. On sait pourtant très bien que ces enquêtes sont éminemment vulnérables à une multitude de biais sociaux et économiques. La réponse sera extrêmement variable selon à qui est-ce qu'on

pose la question et à quel moment de sa vie. Cela semble incroyablement fantaisiste de baser des politiques de préservation de la nature sur des méthodologies aussi faibles conceptuellement et sujettes à des biais, pourtant c'est ce qu'il se passe, et finalement, vous arrivez à des chiffres qui ne signifient absolument rien. Donc au-delà de tous les débats philosophiques sur la question de savoir si on devrait ou pas mettre un prix sur la nature, la réalité brute est qu'on ne peut pas.

DS : Si cette théorie est tellement contestable, pourquoi est-elle tant plébiscitée ?

FH : C'est une approche qui plaît à tout un pan de la classe politique néolibérale, favorable à l'idée qu'on puisse remplacer des réglementations environnementales



« Les activistes pour le climat s'intéressent trop peu à la biodiversité ».

classiques plutôt contraignantes par des incitations économiques. Bien évidemment c'est beaucoup moins efficace, plusieurs exemples le démontrent. En réalité, les réglementations traditionnelles fonctionnent très bien. On peut noter à ce titre la loi littoral en France qui limite la construction de bâtis sur la côte, le Protocole de Montréal qui interdit l'utilisation de certains aérosols pour éviter les trous dans la couche d'ozone ou encore l'interdiction de l'amiante dans le secteur de la construction. Ces politiques se sont toutes révélées incroyablement efficaces. Mais à côté de cela, les lobbys font valoir que ces mesures détruisent l'emploi, empêchent la croissance économique, et vont se montrer beaucoup plus favorables à la création de ces mécanismes et de ces marchés économiques, même s'ils se révèlent bien moins efficaces. Si l'on regarde le bilan des marchés carbone comme le marché de Kyoto ou le système d'échange de quotas européen, ce sont des échecs patents sur le plan environnemental.

DS: Dans un article récemment publié, vous expliquez que le rapport Dasgupta ne présente en réalité aucune innovation économique.

FH: Premièrement, ce qui est important à soulever c'est que ce n'est pas juste un rapport qui finira sur une étagère, c'est la politique officielle du gouvernement anglais pour ces 25 prochaines années. Pourtant, Dasgupta soutient une théorie qui n'est pas nouvelle: ces idées sont aujourd'hui présentées comme des innovations mais cela fait au moins une décennie voir plus qu'elles existent, circulent et sont discréditées. Ce qui est réellement nouveau, c'est qu'on tente de les implanter politiquement pour la première fois à grande échelle, comme c'est le cas pour le rapport Dasgupta. D'autres stratégies de politique environnementale en témoignent, comme le nouveau Cadre biodiversité mondial qui a émergé de la COP15 où le terme « *compensation biodiversité* » est présent. L'Union européenne travaille également activement à mettre en place un outil similaire.

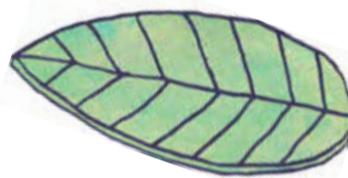
DS: C'est donc finalement tout un champ lexical qui a perfusé les sphères politiques et les instances de négociation ?

FH: Oui tout à fait, et au-delà du champ lexical, le choix des mots n'est pas neutre puisqu'il va avec un certain nombre de pré-requis, de concepts sous-jacents. Cette reconceptualisation de la nature va de pair avec une idée tout à fait intégrée politiquement mais qui reste discutable: il est nécessaire d'intégrer la nature à l'économie pour la sauver.

DS: Le 4 novembre 2022, à l'aube de la COP15, vous publiez avec 118 autres experts une lettre ouverte intitulée *La Nature doit être protégée de "l'économie positive pour la nature"*. Quel était le message que vous souhaitiez faire passer ?

FH: Sur le sujet compensation biodiversité dont on parlait il y a un jeu du chat et de la souris sur le plan linguistique. Un certain nombre de gens ont réalisé que la compensation ne compensait pas, donc c'est un terme qui est devenu mal aimé. Pour le remplacer, il y régulièrement des espèces d'euphémismes vagues et chaleureux qui sont créés, comme « *solution fondée sur*

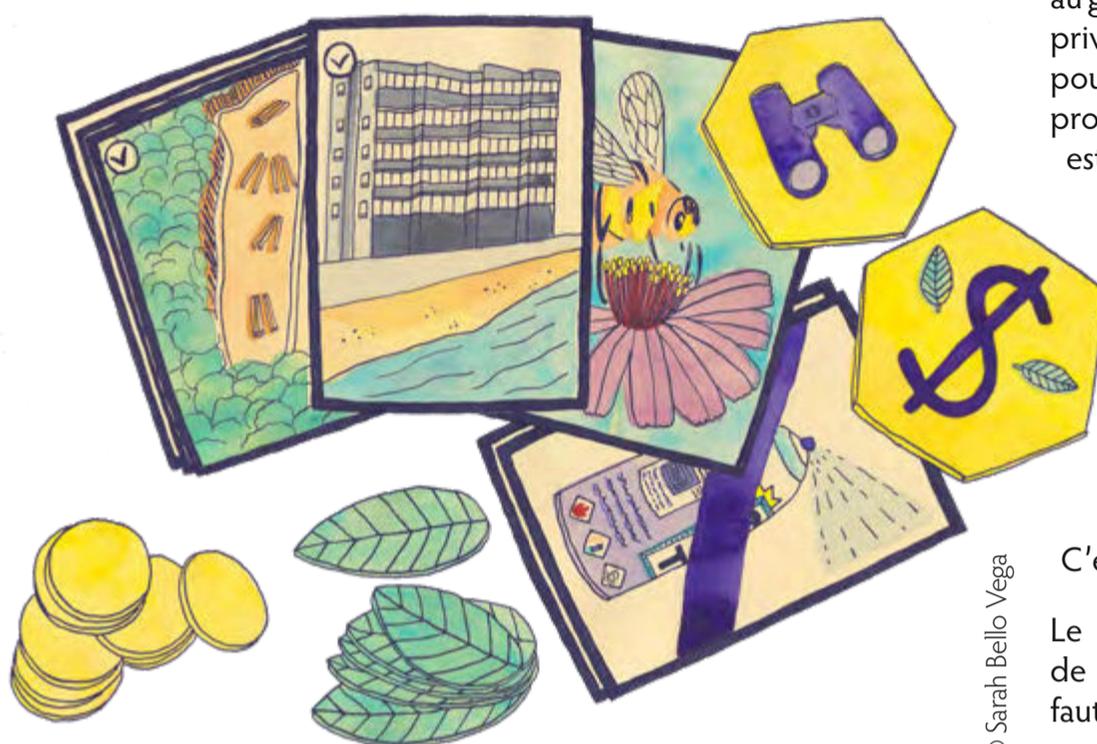
Quelques services écosystémiques pris isolément ne constituent pas « la nature ».



la nature », « *l'économie positive pour la nature* », etc. C'est une façon d'empêcher toute contestation puisqu'on ne nomme plus les choses, donc on ne peut pas s'y opposer. En outre, ce sont des termes qui sont très vaguement définis, nous ne sommes jamais sûrs de ce qu'ils contiennent réellement. C'est une tactique de lobbying assez efficace et qui est promue typiquement par les acteurs favorables à ces marchés financiers basés sur la destruction de la nature. Il y a notamment ce concept d'économie positive pour la nature dont on a beaucoup parlé qui est en réalité la même chose: mettre un prix sur la destruction de la nature et créer des marchés financiers pour prétendument compenser sa destruction. Il est aujourd'hui promu par un certain nombre d'entités qui vont du Forum économique mondial au WWF en passant par la Commission européenne. Il me semblait important de déconstruire ce concept et d'affirmer que tout le monde n'est pas pour, et que certains d'entre nous voient à travers.

DS: Est-ce que vous pensez que le grand public s'empare assez de ces questions pour être en mesure de réagir face à ces politiques publiques qui se multiplient ?

FH: Tout est fait pour qu'il ne s'approprie pas ces questions, notamment l'usage de ces termes et l'absence de couverture médiatique de qualité. Pourtant, la réalité est assez simple: si je vous dis que je vais construire un aéroport sur un habitat de flamands roses mais que vous ne devez pas vous inquiéter car je vais compenser ces pertes naturelles en finançant la restauration d'un habitat de chauve-souris à l'autre bout du globe, tout le monde comprend que ça ne fonctionne absolument pas. Au-delà du grand public, il y énormément



© Sarah Bello Vega

C'est la restauration de la nature qui requiert du capital.

de groupes activistes qui travaillent sur le changement climatique mais peu d'entre eux s'intéressent à la biodiversité, alors que les deux sujets sont tout aussi importants. Et il y a tout un travail de sensibilisation à faire à cet égard.

DS: Finalement, pensez-vous que le modèle financier mondial serait un jour en mesure de répondre à l'urgence climatique et environnementale actuelle? Autrement dit, peut-il faire partie de la solution ou est-il intrinsèquement lié à la destruction de l'environnement selon vous?

FH: Je ne poserais pas la question en ces termes-là. Ce que fait le marché financier pour moi n'est pas la priorité, c'est secondaire. Je m'explique: la réglementation environnementale classique, par définition, peut verdir toute la finance du jour au lendemain. C'est là que réside le vrai levier d'action, et c'est pour cela qu'il ne faut pas détourner la conversation du véritable enjeu. Si vous mettez en place par exemple des réglementations environnementales qui imposent de réduire la destruction de la biodiversité ou la consommation d'énergies fossiles, les profits futurs des secteurs concernés vont automatiquement évoluer

au gré de ces mesures, et les flux de capitaux privés vont mécaniquement se réorienter pour s'ajuster aux nouvelles attentes des profits futurs. En aval, le secteur financier est totalement capable de s'adapter, si on a les bonnes réglementations contraignantes. Et c'est ça la façon la plus efficace de travailler. Ce qu'on appelle la finance verte aujourd'hui, c'est un package de subventions en échange d'un verdissement très partiel des bilans bancaires, soit uniquement de la carotte et pas du tout de bâton. C'est infiniment moins ambitieux.

Le secteur financier est bien sûr capable de financer les bonnes choses mais il ne faut pas lui demander son avis. Il doit se contenter de suivre la réglementation environnementale. On entend trop souvent que nous avons besoin de beaucoup de capitaux et donc que le secteur privé est essentiel pour atteindre nos objectifs environnementaux. Il y a deux choses à dire à ce propos. D'abord, arrêter la destruction de la nature ne requiert pas de capital, c'est la restauration qui en requiert. Des lois comme la loi littoral, c'est gratuit ou presque. L'idée selon laquelle la priorité est la recherche de capital disponible est quelque peu malhonnête quand on sait que la priorité devrait être de réduire la destruction. Ensuite, la restauration exige, certes, plus de capital privé, mais comme je l'expliquais précédemment, le capital privé peut être orienté de plusieurs façons: avec la carotte ou avec le bâton, soit avec des subventions ou avec des réglementations. Aujourd'hui, Davos prétend que la réglementation environnementale coercitive est trop défavorable pour les entreprises, leurs profits et leurs emplois. Il suggère fortement de se tourner vers des partenariats public-privé et d'octroyer des subventions à tour de bras. Cette approche est éminemment discutable car c'est un affaiblissement considérable du rôle de l'État. Or, cela est problématique car seul l'État dispose de la capacité de se préoccuper de l'intérêt commun mais aussi de la légitimité de le faire sur un plan démocratique. ☰

Propos recueillis par Louise Aendekerck

BIODIVERSITÉ

La 15^e conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022, sous présidence chinoise. Un accord a été trouvé. Salima Kempnaer était négociatrice dans la délégation belge.

Mettre sous cloche **30%** de la planète ne suffit pas

≡ Entretien avec Salima Kempnaer, négociatrice à la COP de Montréal. Illustrations de Isabelle Busschaert ≡

BIO **Salima KEMPENAER**, qui est également la présidente de Humundi, travaille au Service public fédéral santé et environnement dans le département biodiversité et gouvernance. Elle est attachée en relations internationales et a participé avec la délégation belge à Montréal aux négociations qui ont eu lieu dans le cadre de la Convention sur la biodiversité, une des trois conventions de Rio de 1992 (changement climatique, lutte contre la désertification et diversité biologique).



La délégation belge était composée d'experts du Fédéral mais aussi des Régions. En tant que déléguée belge à Montréal, Salima Kempnaer était désignée pilote du sujet «mobilisation des ressources» qui négocie l'organisation des moyens financiers et les capacités humaines nécessaires afin de permettre la mise en œuvre des accords :

« On négocie au nom de l'Union européenne », précise Salima Kempnaer. « Le travail consiste à analyser les documents, à définir un positionnement belge sur ces documents, qui sera d'abord défendu au sein de l'UE. En conséquence, à Montréal, on négocie à 27. L'Union y parle d'une seule voix. La position européenne est défendue par un-e porte-parole qui est ac-

cepté-e par les 27. Mais évidemment, un des principaux points de controverses est le financement. »

Défis Sud: On a vu et entendu des campagnes en faveur de la préservation de la biodiversité de 30% de la planète. Est-ce suffisant ?

Salima Kempnaer: Clairement non. Si l'on avait obtenu que 30%, nous aurions été face à un échec à Montréal. Il s'agit d'une protection de 30% des surfaces de la planète, tant aux niveaux terrestres qu'aquatiques, qui ont le statut d'aires protégées. Mais mettre sous cloche 30% de la planète ne suffit pas à préserver la biodiversité. Il faut en plus s'assurer que les 70 autres % soient également gérés durablement en y incluant une

Il est beaucoup plus complexe d'investir dans la biodiversité que de financer une éolienne.

agriculture durable, à taille humaine. C'est nécessaire pour protéger les écosystèmes sur lesquels reposent nos sociétés. À Montréal, en plus de ces 30%, nous avons également obtenu, d'ici 2030: la restauration de 30% des espaces dégradés, la diminution de moitié du gaspillage alimentaire, la réduction de moitié des risques liés aux pesticides et l'élimination des subsides nocifs à la biodiversité. D'ici 2030, cela ne nous laisse que 7 ans, c'est évidemment très ambitieux, d'autant plus que le point sur les subsides nocifs à la biodiversité comprend les énergies fossiles.

DS: Sommes-nous en marche vers une vraie transition, notamment des systèmes agricoles, qui permettra de respecter la biodiversité ?

SK: L'accord est politique, il représente la première étape, tout l'enjeu se situera dans sa mise en pratique. C'est toujours là que le bât blesse. Mais il aurait été dramatique de ne pas avoir un accord ambitieux. Sans cela, on se serait encore plus certainement engagé dans une direction dramatique pour l'humanité. L'accord obtenu donne la légitimité d'exiger des actions concrètes sur le terrain.

DS: Qu'est-ce qui pourrait empêcher une concrétisation de l'accord ?

SK: Avec la guerre en Ukraine, il est évident que la conjoncture n'est pas bonne. Il est toutefois remarquable que nous ayons pu fixer une série d'objectifs et de cibles ambitieuses dans une telle conjoncture. Nous nous sommes mis d'accord sur des montants de financement et sur la création d'un nouveau Fonds. D'ici à 2025 on va devoir débloquer 20 milliards de dollars par an. Et d'ici à 2030, il faudra atteindre les 30 milliards annuels pour aider les pays en développement à mettre en œuvre les objectifs fixés. Mais, dans le contexte actuel, l'agenda des décideurs est plus accaparé par des questions de défense que par des questions de protection de la nature.

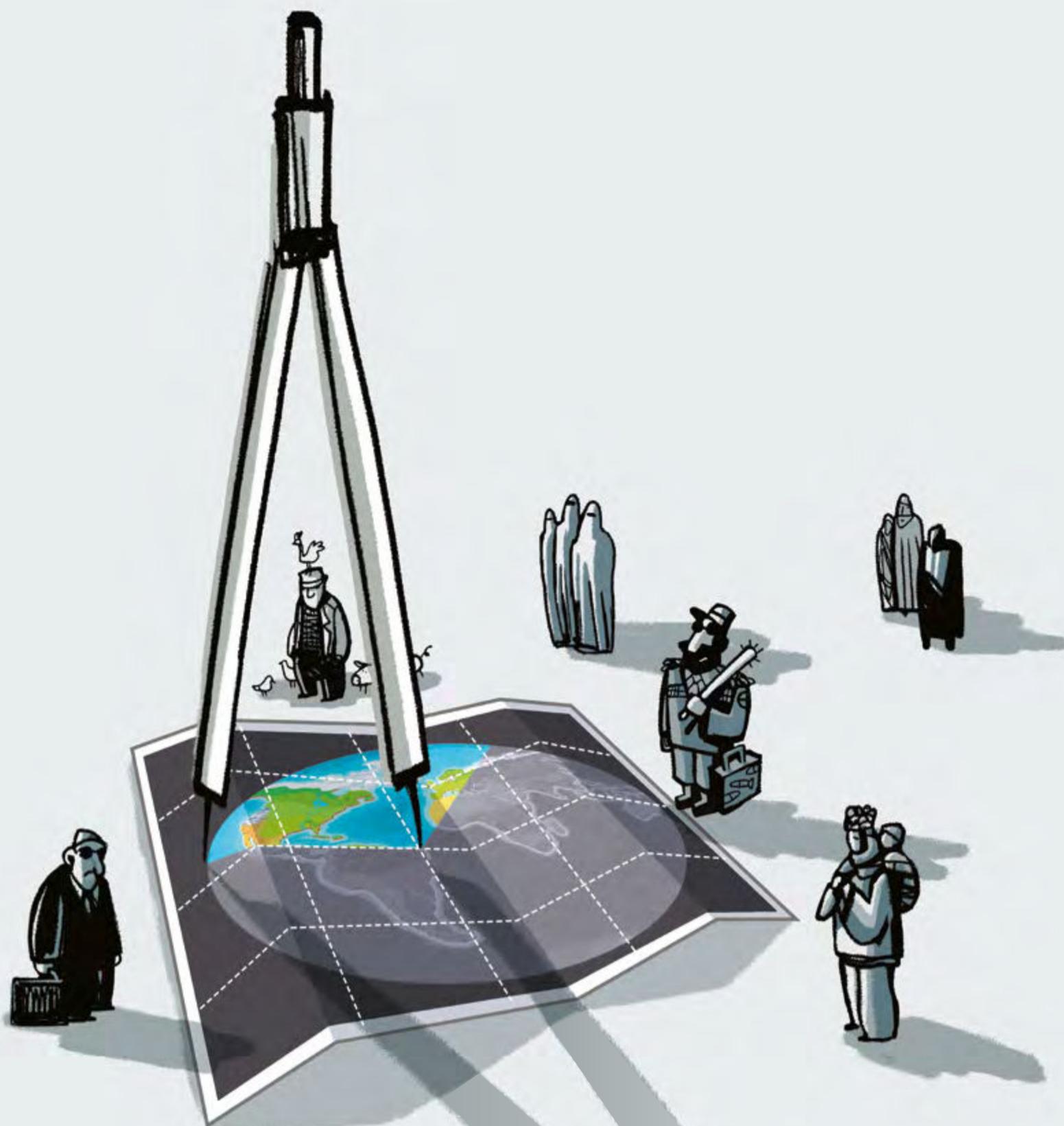
Le défi concernant la biodiversité est de faire comprendre que ses enjeux sont tout aussi importants que ceux qui concernent le climat. Il faut bien voir que toute une série d'acteurs du système capitaliste ont très bien compris l'intérêt de plaider pour une lutte contre le réchauffement climatique, puisque les industries et les multinationales pourront bénéficier d'une transition énergétique. Cette perspective n'est pas aussi évidente lorsqu'il s'agit de biodiversité. Une philosophie de sobriété et de décroissance est beaucoup plus incontournable pour arrêter l'érosion de la biodiversité et restaurer les écosystèmes.

DS: Est-ce que les coûts élevés que représentent les pertes de biodiversité réussissent à convaincre les institutions privées et publiques de changer de cap ?

SK: À Montréal, nous avons obtenu une plus grande attention de certains représentants du secteur privé qui ont identifié la biodiversité comme un risque majeur. Pour la deuxième fois consécutive, le Forum économique mondial a tiré la sonnette d'alarme concernant la biodiversité. Il existe des initiatives pionnières: *Finance For Nature* et *Business And Biodiversity*, par exemple, des groupements d'entreprises volontaires qui mènent des plaidoyers positifs en faveur de la protection de la biodiversité. Quelques publications du monde de la finance et des banques analysent les risques de perte de biodiversité pour les investissements. Mais ces initiatives restent marginales, parce qu'il est beaucoup plus complexe de réorienter des investissements en faveur de la biodiversité que de se contenter de financer un parc d'éoliennes.

DS: Outre l'Union européenne, quels ont été les implications des USA, de la Russie et de la Chine à Montréal ?

SK: Les USA n'ont pas ratifié la Convention. La réglementation de l'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages qui découlent de leur utilisation (objectif 3 de la Convention, plus tard traduit en un proto-



© Isabelle Busschaert

cole) est une raison de leur non ratification. Par contre, les USA ont longtemps été le premier donateur du Fonds pour l'environnement mondial. Ils sont passés seconds derrière l'Allemagne. Les USA étaient présents à Montréal, mais n'ont pas le statut de partie. C'est plutôt frustrant pour leurs délégués qui ne peuvent pas s'exprimer officiellement. Ils doivent utiliser des voies indirectes afin d'influencer les discussions.

La Russie a le statut de partie et son délégué a participé aux négociations. La Chine

préside la convention et garde un statut de pays en voie de développement (PVD). Les délégués des USA, quoique très discrets, plaident pour un changement de ce statut concernant la Chine, puissance économique émergente plutôt que « sous développée ». Les USA considèrent que la Chine reçoit trop de financements en comparaison de pays plus vulnérables, ce qui constitue un frein à la mobilisation des ressources. La liste des « pays en voie de développement » n'a en réalité pas été modifiée depuis trente ans.



© Isabelle Busschaert

Mais dans le cadre des négociations à Montréal, on ne peut pas dire que les conflits géopolitiques aient plombé l'atmosphère. Nous sommes plutôt en présence d'une communauté d'experts très conscientisée par les pertes de biodiversité... Evidemment, les représentants des Affaires étrangères sont là avec leurs points de vue très aiguisés, mais

Une philosophie de sobriété et de décroissance est incontournable.

une grande partie de la communauté des négociateurs est constituée de personnes globalement convaincues qu'il faut arriver à un accord ambitieux. Les séances plénières sont beaucoup plus politiquement chargées, avec le discours de la Russie, le discours de réponse de l'UE, mais quand il est question de négocier les contenus, ces aspects-là n'ont plus trop d'importance, se perçoivent beaucoup moins. Les pays en développement, légitimement, demandent des moyens à la hauteur de l'ambition. Et, évidemment il y a

des positionnements idéologiques qui s'expriment mais qui ne sont pas aussi clivants lorsqu'on se retrouve entre experts.

DS: Le concept de solution basée sur nature est promu comme une solution fondamentale par les pays développés. N'est-il pas perçu comme un colonialisme vert par les pays en développement ?

SK: Les négociateurs de l'UE qui défendent ces concepts sont des experts universitaires, pas des lobbyistes qui ont un agenda caché de colonialisme vert. Maintenant, quelles que soient les solutions, si elles sont laissées uniquement aux mains d'intérêts privés qui n'ont pas à cœur la mission de protection de la biodiversité, bien sûr que cela deviendra potentiellement du greenwashing.

Il est exact que l'UE a souvent tendance à avancer des solutions qui collent à l'agenda de politiques publiques déjà fixé voire déjà mis en œuvre en Europe. On sait par exemple que l'économie circulaire est un concept poussé dans l'Union qui n'est pas forcément perçu comme prioritaire dans d'autres parties du monde. Vouloir les inscrire dans les accords peut être perçu par certains comme une vision euro-centrée. Le Brésil, en contrepartie, voulait absolument que l'on intègre la « biobased economy », une conception qui implique par exemple la production d'éthanol à partir de canne à sucre, plus généralement l'exploitation de biomasse avec un risque de destruction de la forêt et d'autres écosystèmes. Une conception dangereuse pour la biodiversité sans garde-fou.

D'autres conceptions, comme les solutions basées sur la nature, les paiements pour des services écosystémiques pourraient devenir contre-productives si elles sont laissées uniquement aux mains d'intérêts mercantiles. Mais je ne suis pas de celles qui considèrent que le ver est dans le fruit. Le risque majeur finalement résiderait dans le fait d'écarter les populations locales de toute solution pensée en faveur de la biodiversité. Nos objectifs doivent être atteints en incluant les activités agricoles familiales et bien entendu agroécologiques. ☰

Propos recueillis par Pierre Coopman

DOSSIER PESTICIDES

Un rapport d'ONG belges¹ dénonce le commerce des substances actives toxiques. Un certain nombre de ces substances continuent à être exportées, malgré leur interdiction. Ce commerce nuit à la santé des producteurs et des consommateurs. Il menace la biodiversité et fragilise la sécurité des systèmes alimentaires.

Interdits ici, exportés là-bas, mortels partout

☰ Un dossier illustré par Philippe de Kemmeter ☰

DANS CET ARTICLE :

Cet article est un résumé du rapport intitulé « Exportés là-bas, mortels partout. Le rôle de la Belgique dans l'exportation de pesticides interdits », publié en 2023 par Humundi, Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité, Fian Belgium, Viva Salud, Iles de Paix.



© Philippe de Kemmeter

Le terme « pesticide » est souvent utilisé pour désigner les produits phytopharmaceutiques. Les PPP sont utilisés pour éviter les destructions des cultures par des maladies et comprennent les herbicides, les fongicides, les insecticides, les acaricides, les régulateurs de croissance et

les répulsifs. Les produits PPP contiennent toujours au moins une substance active. Or, certaines substances actives présentent des propriétés chimiques intrinsèquement dangereuses. Une réglementation européenne (UE 649/2012) interdit 207 substances actives. L'étude des six ONG belges démontre pourtant qu'un certain nombre de ces substances produites par des multi-

¹ Humundi, Broederlijk Delen, Entraide et Fraternité, Fian Belgium, Viva Salud, Iles de Paix.

nationales, bien que bannies en Europe, sont toujours exportées vers des pays tiers et que la Belgique y joue un rôle important (voir encadré).

Des exportations rendues possibles par un système mondial déficient

Comment ces exportations sont-elles possibles ? Pour le comprendre, il faut expliquer les déficiences du système économique mondialisé. Ces dysfonctionnements ne se limitent bien entendu pas au commerce des pesticides et des PPP. Les entreprises sont mondialisées et leur pouvoir ne cesse d'augmenter dans de nombreux secteurs.

Concernant les pesticides : les entreprises qui les contrôlent sont passées de seize à posséder 80% du marché en 1990 à quatre oligopoles (Bayer, BASF, Syngenta et Corteva) actuellement. Ces géants ne partagent guère leurs informations et reconfigurent régulièrement leur production selon l'évolution des réglementations afin de mieux les contourner, en saisissant notamment les opportunités de délocalisation. Il arrive ainsi que la composition d'une seule substance active soit délocalisée dans plusieurs pays (voir notre article sur le Pérou en page...)

L'Union européenne et la Belgique se défaussent parfois de leurs responsabilités en argumentant que le problème est dû au déplacement de la production vers les pays asiatiques, moins scrupuleux en matière de contrôle de qualité.

Ce déplacement de la production est souvent concomitant au passage dans le marché public de certains brevets sur les substances actives. Selon les ONG, l'Union européenne et la Belgique devraient tout mettre en œuvre pour faire cesser ces mécanismes qui permettent à des substances nocives d'être exportées par le truchement de productions délocalisées en Asie.

Du côté de la réglementation de l'import-export, les contrôles des produits chimiques sont entre autres réglementés par la Convention de Rotterdam (1998).

Elle repose sur la PIC, la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (*Prior Informed Consent*, en anglais). Il s'agit de la réglementation la plus aboutie dans la régulation du marché des produits chimiques². La PIC permet aux pays signataires de la Convention d'obtenir des informations sur les caractéristiques des produits chimiques.

En pratique, cette Convention offre la possibilité pour les pays « *de décider quels sont les produits chimiques ou pesticides dangereux qu'ils veulent bien recevoir et de refuser ceux qu'ils ne sont pas en mesure de gérer en toute sécurité.* »

Les nuisibles
qu'ils sont censés combattre
deviennent de plus en plus
résistants.

Le maillon faible de la PIC découle bien entendu des limites de la procédure de consentement préalable, puisque les réglementations relatives au secteur des pesticides (fabrication, approbation, commercialisation et usage) varient en fonction des pays, alors même que jusqu'à présent seulement 72 des 195 pays reconnus par l'ONU ont signé la Convention de Rotterdam.

Plusieurs observateurs se demandent si la PIC est réellement en mesure de réaliser sa mission (cf. art. 1) « *de protéger la santé des personnes et de l'environnement contre des dommages éventuels, et afin de contribuer à l'utilisation de écologiquement rationnelle de ces produits* ».

² Les deux autres réglementations internationales contraignantes du marché de produits chimiques sont celles de Bâle et de Stockholm.



© Philippe de Kemmeter

Du carbendazime aux Philippines

Aux Philippines, des organisations environnementales et paysannes locales ont retrouvé la trace d'un pesticide belge à base de carbendazime (Goldazim), un herbicide qui avait été retiré du marché européen en 2009 en raison de sa toxicité sur les milieux aquatiques.

Or, l'entreprise Arysta LifeScience, rachetée par le groupe indien UPL, en a produit plus de 100 tonnes par an entre 2018 et 2020 dans son usine d'Ougrée, près de Liège,

pour être exportées vers le Kenya, l'Afrique du Sud, le Bangladesh et les Philippines, où ces produits sont en vente libre sur internet et dans les magasins spécialisés.

Le produit est largement utilisé pour les cultures de fruits tropicaux. Outre sa toxicité pour les milieux aquatiques, il entraîne des anomalies génétiques et nuit à la fertilité. En Europe, où il est interdit depuis plus de 10 ans, le carbendazime se retrouve encore dans 93% des cours d'eau.

Des impacts catastrophiques sur la santé et l'environnement

Ce sont surtout les producteurs agricoles et les consommateurs des pays économiquement défavorisés qui sont les plus exposés aux dangers des substances actives présents dans les produits phytopharmaceutiques, par manque d'information, de protection, de réglementation ou de moyens pour les faire appliquer, quand ce ne sont pas les étiquettes elles-mêmes qui sont incomplètes ou incorrectes. On recense plus de 11.000 décès par an dus aux substances actives (interdites et non interdites), dont 99% ont lieu dans le Sud global.

En plus de la santé humaine, les substances actives menacent la fertilité des sols, la biodiversité et mettent en péril la production

européenne de sécurité alimentaire, a révélé la présence de 74 substances interdites dans 5 800 échantillons alimentaires, dont plus de 1 600 comprenant du carbendazime. Les substances interdites étaient essentiellement présentes dans le thé et les fruits tropicaux.

Une question de droits humains

L'usage de ces pesticides viole les droits à la vie, au travail, à l'alimentation, à la nutrition, à la santé, à un environnement sain. Une situation dénoncée par Hilal Elver, ex-Rapporteuse spéciale des Nations unies pour le droit à l'alimentation qui affirme que « *le fait d'exposer la population d'autres pays à des toxines dont il est avéré qu'elles provoquent de graves problèmes de santé et peuvent même entraîner la mort, constitue*

L'Union européenne et la Belgique se défaussent.

agricole. Les pollinisateurs et les insectes sont dangereusement touchés. La question de la pollution des milieux aquatiques est particulièrement préoccupante: des cours d'eau entiers sont durablement pollués tandis que l'eau potable est contaminée.

À cela s'ajoute un phénomène de résistance: les nuisibles qu'ils sont censés combattre deviennent de plus en plus résistants. Ils nécessitent donc des utilisations croissantes. En résulte un écosystème de plus en plus contaminé et une dégradation des sols toujours plus importante, touchant la totalité de la chaîne alimentaire.

Quant aux consommateurs européens, ils ne sont pas épargnés, puisque ces pesticides interdits se retrouvent dans des cultures souvent destinées à être exportées en Europe. Théoriquement, le règlement européen fixe les limites maximales de résidus présents dans notre alimentation et les États ont l'obligation de tester régulièrement les aliments. Mais les résultats sont inquiétants: en 2020, une étude de Pesticide Action Network (PAN) Europe basée sur le rapport annuel de l'EFSA, l'autorité

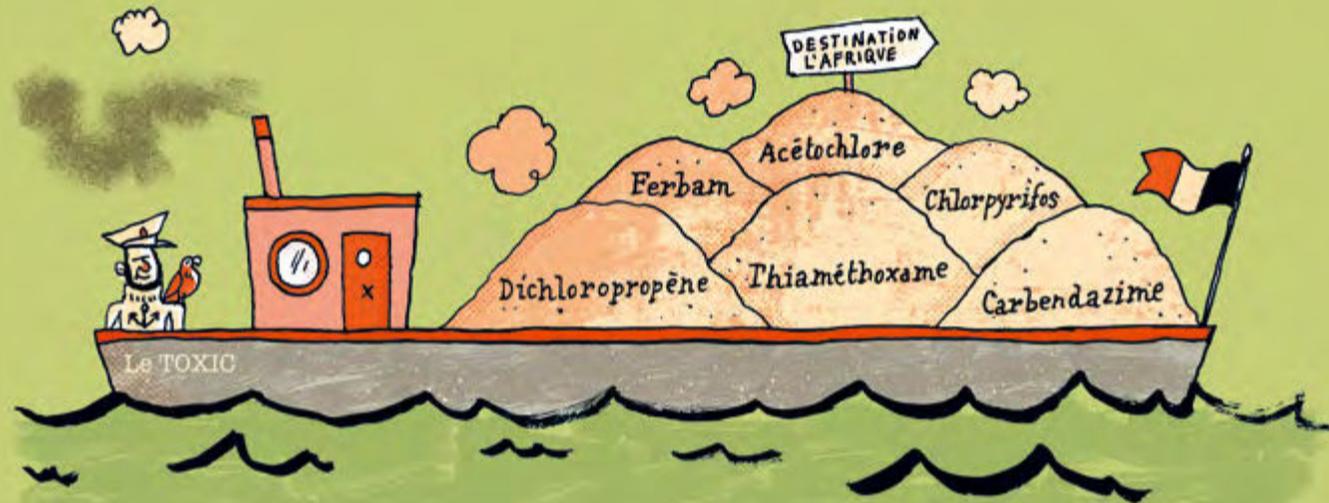
de toute évidence une violation des droits de l'homme. » Elle est rejointe dans ses déclarations par Marcos A. Orellana, le Rapporteur spécial sur les substances toxiques et les droits humains qui a appelé « *les États à mettre fin à cette exploitation* ».

Les Rapporteurs spéciaux et experts des Nations unies ont souligné que ces pratiques sont en outre discriminatoires, puisqu'elles profitent d'abord à des multinationales, et racialisées, puisqu'elles présentent surtout des dangers pour des communautés dominées, le plus souvent sur le continent africain. Plusieurs pays, dont la Suisse, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Canada ont ainsi été exhortés d'interdire l'exportation de pesticides dangereux.

Au niveau de l'UE, alors que le Pacte vert est censé activer la transition écologique et prévoit la réduction de 50% de l'usage des pesticides, la contradiction entre politique intérieure et extérieure se creuse.

Enfin, en n'étant pas en mesure de mettre fin à ce genre d'exportations, l'Europe ne tient pas compte des règlements régionaux,

Six pesticides dangereux exportés en tout ou en partie depuis la Belgique



En décembre 2022, la ministre belge de l'Environnement, Zakia Khattabi, présentait un projet d'arrêté royal afin d'interdire définitivement l'exportation de certains pesticides toxiques. Voici quelques exemples des principales exportations de substances actives théoriquement interdites depuis la Belgique :

- **Le 1,3-dichloropropène.** Banni dans 34 pays, interdit dans l'UE depuis 2009. Utilisé en tant que fumigeant et injecté directement dans les sols, tuant tous les organismes vivants, il contamine également les eaux. La Belgique en a exporté environ 3.000 tonnes par an vers le Japon, les États Unis, le Honduras, le Kenya et le Chili.
- **L'acétochlore.** Il s'agit d'un herbicide utilisé dans la culture du maïs, dont la Belgique a exporté en moyenne 2 091 tonnes par an, dont la quasi-totalité en Ukraine. Il est reconnu pour être un perturbateur endocrinien, cancérigène et dangereux pour les oiseaux herbivores et les organismes aquatiques.
- **Le ferbam,** a été exporté depuis la Belgique à raison d'un millier de tonnes par an. Il s'agit d'un fongicide à grande toxicité, exporté vers l'Argentine, le Pérou, le Costa-Rica et les États Unis, et qui est utilisé pour la culture de nombreux fruits et légumes, mais aussi pour la culture du tabac. Il a été interdit en Europe en raison de sa toxicité sur les abeilles et parce qu'il est non dégradable dans le sol.
- **Le carbendazime,** a été exporté depuis la Belgique à raison d'environ 116 tonnes dans une dizaine de pays alors que ce fongicide est interdit dans 34 pays pour sa toxicité sur les milieux aquatiques.
- **Le thiaméthoxame :** 153 tonnes ont été exportées depuis la Belgique vers le Brésil en 2020. En 2021, c'était 892 tonnes. Il est utilisé en tant qu'insecticide en enrobage des semences. Comme tous les néonicotinoïdes, il est extrêmement toxique pour les abeilles et les autres pollinisateurs.
- **Le chlorpyrifos,** dont 85% des exportations européennes proviennent de l'entreprise Arysta LifeScience, basée à Ougrée en Belgique (voir également notre encadré sur les Philippines). Le chlorpyrifos, neurotoxique et perturbateur endocrinien, a été interdit en Europe en 2020, ce qui n'empêche pas sa production à des fins d'exportation hors de l'Union européenne (essentiellement vers l'Algérie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Bangladesh).

Une course contre la mort.

comme l'Accord de Bamako qui interdit l'importation de toutes les substances dangereuses prohibées sur le continent africain. Idem en ce qui concerne l'Accord Amérique centrale, qui interdit l'importation de produits toxiques reconnus comme tels par l'UE. En plus, l'UE ignore la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination. En 1992, l'UE a pourtant adopté le « *Ban Amendment* » inclus dans cette Convention, ce qui lui donne théoriquement une valeur contraignante pour les Etats membres.

Encourager la transition vers des systèmes alimentaires durables

Alors que l'usage des substances actives représente un obstacle à la transition vers des systèmes alimentaires durables, de nombreuses études montrent que la culture biologique, l'agroforesterie et d'autres pratiques agroécologiques peuvent développer un rendement égal si pas supérieur aux pratiques dites conventionnelles. Sans parler de la menace que représentent les pesticides sur la biodiversité. Consciente de cette réalité, la Commission européenne a proposé une Stratégie en matière de produits chimiques ou « *Chemical Strategy* », partie du Pacte vert, dont il est espéré qu'elle contiendra un volet stipulant la fin de ces exportations. Une mesure est promise par la Commission européenne depuis fin 2020. Il faut donc continuer à faire pression afin de faire aboutir une proposition visant à l'arrêt pur et simple de l'exportation de ces substances actives. La même interdiction devrait s'appliquer au niveau des régions belges afin d'interdire la production et le stockage.

De manière plus générale, il est temps de garantir la transparence et la régulation du secteur agrochimique, afin de réduire au maximum les effets négatifs du commerce



© Philippe de Kemmeter

des PPP. Enfin, il est également urgent d'arrêter de soutenir leur production et leur usage au travers de financements à la coopération au développement, mais plutôt de privilégier les initiatives d'agroécologie et de soutenir les organisations de la société civile qui travaillent dans le sens d'une réduction de la dépendance à ces produits. Il est aussi important de soutenir les structures étatiques, afin de mieux contrôler les importations de ces substances actives interdites.

À l'instar de la lutte contre le réchauffement climatique, il s'agit d'une véritable course contre la mort. ☰

Résumé par Sabine Schrader
et Pierre Coopman

DOSSIER PESTICIDES

Le modèle agrochimique des pesticides se caractérise par une puissante inertie. Une fois les pesticides ancrés dans la pratique agricole, toute volonté de s'en détourner pour faire émerger des modèles agricoles plus durables se heurte inexorablement à d'importants freins et obstacles. Le cas du Burkina Faso se révèle à ce propos particulièrement éclairant.

Burkina Faso : les **obstacles** à la sortie du système pesticides

Un article de Nicolas Barla

BIO DANS CET ARTICLE :

- > **Claude Arsène SAVADOGO**, président de Bioprotect
- > **Blandine SANKARA**, fondatrice de l'association pour la promotion de l'agroécologie Yelemani
- > **Marc GONSONRÉ**, président de la Confédération Paysanne du Faso



© Philippe de Kemmeter

L'exportation massive vers les États d'Afrique sub-saharienne par les grandes entreprises chinoises, indiennes, américaines et européennes reste un moteur incontestable de diffusion de pesticides. Or, l'usage croissant de pesticides de synthèse comporte toute une série de conséquences dramatiques pour l'homme (intoxication des agriculteurs, dépendance économique des exploitations, érosion progressive des rendements agri-

coles) et pour l'environnement (destruction de la biodiversité, appauvrissement des sols, pollution environnementale).

Au Burkina Faso la moindre volonté d'accompagner une transition agroécologique se heurte, dans les faits, à la profonde dépendance de l'agriculture burkinabé aux phytosanitaires. Pour éclairer ce paradoxe, une quinzaine d'entretiens ont été menés à Ouagadougou auprès de différents acteurs concernés par la question: représentants

du ministère de l'agriculture, organisations paysannes, ONG, chercheurs académiques, entreprises phytosanitaires, agriculteurs et association de consommateurs. Les discours se croisent et, sans surprise, se contredisent souvent lorsque les responsabilités doivent être imputées. Mais ils permettent néanmoins de saisir en filigrane les logiques de cette profonde inertie systémique qui rend la rupture avec les pesticides si difficile pour le Burkina Faso.

Le coton : la porte d'entrée des pesticides au Burkina Faso

Au Burkina Faso, le secteur agricole emploie plus de 80% de la population active et représente en moyenne 35% du PIB, tandis que 40% de la demande alimentaire burkinabé dépend des importations. Les céréales comme le sorgho, le mil, le maïs ou le riz dominent la production vivrière, tandis que le coton, essentiellement concentré dans l'ouest du pays, constitue la principale culture de rente. Or, ce sont précisément les plantations de coton qui ont historiquement joué le rôle de « porte d'entrée » pour les pesticides de synthèse au Burkina Faso.

Le coton a connu une première phase de développement dans les années 1920, alors que le gouvernement colonial français lance une politique autoritaire d'intensification de la culture cotonnière à des fins d'exportation. Dans les années 1960-1980, la production prend un essor spectaculaire sous l'impulsion de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), puis de la société semi-privée Sofitex. Or, dès les années 1960-1970, cette intensification de la production s'accompagne d'un usage croissant d'intrants chimiques. Des subventions d'État sont dédiées à l'achat de phytosanitaires à partir de 1974 et la société Sofitex en approvisionne les cultivateurs de coton à crédit. Si bien qu'en 1979 déjà, les pesticides de synthèse sont utilisés dans plus de 2/3 des plantations cotonnières du pays¹.

Aujourd'hui, le coton ne représente que 5% de la surface cultivée, mais il consomme 90% du total des pesticides utilisés au Burkina

Faso². Les pratiques phytosanitaires, au départ cantonnées à la filière du coton, se sont progressivement répandues dans les autres productions, y compris vivrières. Céréaliers et maraîchers s'approvisionnent toujours plus massivement en pesticides, détournant parfois pour ce faire les produits destinés au coton, subsidiés par l'État. En quelques décennies, le modèle agrochimique s'est donc imposé comme le paradigme dominant.

L'enjeu majeur est d'endiguer la production de produits frauduleux.

Préconisé par les agents de conseil agricole à travers le pays, il aura fini par prendre presque complètement le pas sur les savoirs agricoles traditionnels. L'inertie du système suit une courbe exponentielle : en 2010, l'usage des pesticides connaissait déjà un taux de croissance de 11% par an, tandis qu'entre 2010 et 2016, les quantités de pesticides liquides importées ont été multipliées par 13³. Bien que des données plus récentes manquent, tout porte à croire que la tendance continue sur sa lancée.

De nouveaux engagements politiques en faveur de l'agroécologie

Ces dernières décennies ont pourtant permis de rendre manifestes les limites du modèle agrochimique : destruction dramatique de la biodiversité, déclin des rendements agricole dans le long terme, problèmes de santé publique parmi les populations rurales. La nécessité d'une transition vers une agriculture affranchie des pesticides, comme l'agroécologie, s'est imposée comme une évidence au sein de la société civile et des

1 Alfred Schwartz, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », dans Découvertes du Burkina Faso. Annales des conférences organisées par le Centre culturel français Georges Méliès de Ouagadougou, Paris, 1993.

2 Moustapha Ouedraogo et al., "Pesticides in Burkina Faso: Overview of the Situation in a Sahelian African Country", dans Margarita stoytcheva, Pesticides in the Modern World – Pesticides Use and Management, Rijeka, 2011, pp. 35-47.

3 Direction de Protection des Végétaux – Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, Tableau récapitulatif des pesticides contrôlés en frontière au cours des 7 dernières années, Ouagadougou, 2016.



organisations paysannes. Les initiatives de ces structures pour accompagner la transition agroécologique sur le terrain se sont assorties d'un long travail de plaidoyer, qui aura finit par porter ses fruits. En effet, en 2018, un point focal « agroécologie » est désigné au sein du Ministère de l'Agriculture et, en 2022, l'État burkinabé adopte officiellement une Stratégie nationale en faveur de l'agroécologie, qui offre un cadre de référence cohérent pour que l'ensemble des acteurs capables d'appuyer la transition (y compris l'État burkinabé lui-même) puisse faire converger leurs efforts de manière synergique.

Toutefois, au-delà du retentissement médiatique d'un tel engagement, il est permis de s'interroger sur le véritable potentiel de cette stratégie. Car il est des situations où la volonté politique d'un État, même sincère, ne peut suffire à triompher de l'inertie d'un système bien ancré.

Les facteurs d'inertie du système pesticides

• L'emprise du spectre de l'insécurité alimentaire

En dépit de leur adhésion à la Stratégie, les acteurs politiques les plus influents (les représentants du ministère de l'agriculture et des organisations paysannes) restent catégoriques sur un point : il est impossible d'abandonner les pesticides sans compromettre la sécurité alimentaire de la population burkinabé. De fait, la vaste crise sécuritaire qui bouleverse une grande partie du pays contribue à renforcer la faim et l'extrême pauvreté en milieu rural. Selon le Programme alimentaire mondial, 3,5 millions de personnes nécessitent aujourd'hui une assistance alimentaire d'urgence, tandis que 2,9 millions de personnes sont plongées dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Or, selon Diakalia Son, responsable au ministère de l'agriculture pour la Direction Générale de Protection des Végétaux, les pesticides de synthèse restent malheureusement le seul moyen de maintenir une production vivrière nationale suffisante pour nourrir les populations en difficulté. Ce credo a beau être fortement décrié par les acteurs engagés dans l'agroécologie, il n'en révèle pas moins une limite très claire dans les perspectives de l'État en matière de transition. En ce sens,

les subventions qu'injecte le ministère de l'agriculture dans l'approvisionnement des agriculteurs en intrants chimiques ne sont pas susceptibles d'être revues à la baisse.

• La pression des crises biologiques

Une autre difficulté tient à l'instabilité croissante des équilibres écologiques, fragilisés par l'intensification des transactions commerciales et par le dérèglement climatique. L'invasion de la « chenille légionnaire d'automne » offre un exemple très parlant. Arrivé sur le continent africain par le biais du Nigéria en 2016, le ravageur s'est propagé dans 44 des 54 pays du continent en deux ans à peine et, aujourd'hui encore, les cultures vivrières du Burkina Faso subissent d'importants dégâts. L'État burkinabé et la FAO ont acheté des pesticides de synthèse pour lutter contre le nuisible. Force est donc de le constater : l'urgence n'est pas propice à l'expérimentation et l'incertitude biologique grandissante a malheureusement tendance à conforter les vieilles recettes conventionnelles.

• L'incapacité de l'État à réguler l'usage des pesticides

Par ailleurs, à l'instar de 80% des états d'Afrique sub-saharienne, le Burkina Faso ne dispose pas de ressources suffisantes pour appliquer les lois destinées à réguler l'entrée et l'usage des pesticides sur son territoire. Pour Diakalia Son, l'enjeu majeur derrière cette question est d'endiguer la vague de produits frauduleux et non-homologués qui envahissent le marché informel et les campagnes burkinabés. De fait, en 2018, 70% des produits phytosanitaires recensés dans les campagnes n'étaient pas homologués. Diakalia Son souligne que toute une série de mesures ont été prises par le ministère pour renforcer le contrôle des marchés. Mais l'ensemble des acteurs consultés s'accordent à dire que les moyens déployés par l'État demeurent clairement insuffisants. En outre, cette croisade lancée par le ministère contre les produits frauduleux ne vise nullement à réduire l'usage des pesticides, ni d'ailleurs à appuyer la transition vers des alternatives durables. Tout au plus s'agit-il d'assainir le marché des pesticides, confortant par conséquent l'usage des pesticides homologués, dont la légalité ne pallie en rien la nocivité.

• La dépendance des agriculteurs aux pesticides

Les agriculteurs eux-mêmes éprouvent de fortes difficultés à se détourner des phytosa-

nitaires. Ce n'est pourtant pas la conscience des risques qui manque. La disparition des espèces animales sur les exploitations et la multiplication des cas d'intoxication sont des conséquences communément observées par les populations rurales. Mais les contraintes économiques l'emportent malgré tout sur la conscience des risques. D'une part, en effet, le manque de main d'œuvre contraint les agriculteurs à recourir de manière croissante aux intrants chimiques. De plus en plus, les familles s'atomisent, les enfants sont scolarisés, les jeunes migrent vers les villes ou se tournent vers l'orpaillage, et la faiblesse

« En accueillant à bras ouverts l'agro-chimie, le Burkina Faso a ouvert la porte de l'enfer ».

des revenus agricoles oblige les agriculteurs eux-mêmes à jongler avec d'autres activités économiques qui leur demandent du temps. D'autre part, la modernisation de l'agriculture s'accompagne de dettes et de dépenses croissantes, alors même que les populations rurales aspirent à un mode de vie de plus en plus coûteux (motos, télévision, télécommunication, etc.)⁴. Ces dépenses engagent les agriculteurs à accroître leurs revenus, en intensifiant leur production par la seule méthode qu'ils connaissent, l'agrochimie.

• Les entraves au développement d'alternatives

Pourtant, les biopesticides, à base d'huile de neem, par exemple, apparaissent comme une alternative parfaitement viable aux pesticides de synthèse. Ils peuvent être produits de manière informelle au sein même des exploitations bien que, comme

le souligne Caroline Bassono de l'ONG Nitidae, les matières premières manquent dans certaines régions et la production de biopesticides présuppose de disposer d'un certain savoir-faire et de temps. C'est pourquoi certaines entreprises, comme Bioprotect ou Éléphant Vert, se sont spécialisées dans la production des biopesticides. Cependant, leur gamme n'est pas encore distribuée dans toutes les régions du pays et l'enjeu reste de démontrer l'efficacité de leurs produits aux agriculteurs, attachés par habitude aux pesticides de synthèse.

Claude Arsène Savadogo, président de Bioprotect, attire par ailleurs notre attention sur une autre difficulté majeure : la procédure d'homologation des produits phytosanitaires, chapeauté par le Comité sahélien des Pesticides (CSP), reste profondément discriminatoire envers les biopesticides et entrave donc leur mise sur le marché. En effet, la grille d'évaluation reste calquée sur le modèle agrochimique et les biopesticides peinent à rentrer dans les cases. Le Comité sahélien des Pesticides exige une constance dans la production, plus difficilement atteignable pour une formulation biologique, et ne dispose pas de laboratoires adaptés à l'analyse des matières actives présentes dans les biopesticides. Enfin, le coût très élevé de la procédure d'homologation reste discriminatoire pour les producteurs de biopesticides, dont le chiffre d'affaires est très loin d'égaliser celui des géants de l'agrochimie.

Au-delà des biopesticides, l'adoption de pratiques agroécologiques représente une solution pour renforcer les sols, l'écosystème, la résistance des cultures, et donc



⁴ Jessie K. Luna, « 'Pesticides are our children now': cultural change and the technological treadmill in the Burkina Faso cotton sector », dans *Agriculture and Human Values*, n°37, pp. 439-462.

pour réduire les besoins de l'exploitation en intrants de synthèse. Mais en dépit de son succès croissant, la diffusion de l'agroécologie rencontre des difficultés au Burkina Faso. Le délai de transition qui est nécessaire pour reconstituer l'écosystème et revitaliser les sols appauvris par l'agrochimie reste souvent trop dissuasif pour les agriculteurs, qui dépendent de revenus à court-terme. L'attractivité financière de l'agroécologie reste en outre limitée par le fait qu'au Burkina Faso, les marchés qui reconnaissent la plus-value des produits agroécologiques manquent cruellement. Enfin, la formation des producteurs reste un enjeu majeur. Blandine Sankara, fondatrice de l'association pour la promotion de l'agroécologie Yelemani, le déplore ouvertement: « *l'implantation du modèle agrochimique a balayé les savoirs traditionnels et détourné les agriculteurs burkinabés des alternatives durables.* »

Pour Marc Gonsonré, président de la Confédération Paysanne du Faso, la solution réside ailleurs. Pour lui, l'erreur est d'avoir voulu moderniser l'agriculture burkinabé par le biais de la chimie plutôt que par celui d'une petite mécanisation adaptée à la taille des exploitations et au budget réduit des agriculteurs. La petite mécanisation offre selon lui des avantages évidents. Contrairement aux pratiques agro-chimiques, elle permet d'augmenter la productivité des cultures sans détruire les sols et sans compromettre les rendements sur le long terme. Elle représente un investissement durable pour les agriculteurs, que la consommation d'intrants chimiques empêche au contraire dans un cercle vicieux de dépenses et de dépendance envers les fournisseurs. Enfin, la mécanisation permet de redorer l'image de l'agriculture aux yeux des jeunes, qui désertent les campagnes. Marc Gonsonré l'affirme donc avec colère: « *en accueillant à bras ouverts l'agro-chimie, le Burkina Faso a ouvert la porte de l'enfer* » et se trouve aujourd'hui bien en peine de la refermer.

Une période difficile mais avec des opportunités

Le constat est donc clair, les causes de l'inertie du « système pesticides » sont multiples. En filigrane agit l'emprise insidieuse des grandes entreprises de l'agro-chimie sur la recherche,

le marché et les organes d'homologation – une emprise que la mobilisation paysanne et citoyenne ne suffit pas à contrecarrer. Mais le blocage n'est pas que politique. En quelques décennies à peine, les racines du « système pesticides » se sont ancrées profondément dans l'agriculture burkinabé, et contraignent donc les acteurs de la transition à redoubler leurs efforts pour développer des modèles alternatifs.

Le Burkina Faso traverse aussi une période particulièrement difficile où se mêlent crise climatique, invasions de prédateurs biologiques, répercussions commerciales de la guerre en Ukraine et troubles sécuritaires. Or, si certains aspects de cette crise multi-facettes ne jouent pas en faveur de la transition (comme la propagation des chenilles légionnaires et l'insécurité alimentaire), d'autres ouvrent certaines opportunités. Par exemple, la flambée du prix des intrants chimiques attisée par la crise du commerce mondial s'est accompagnée d'un regain d'intérêt chez les producteurs pour les biopesticides et les pratiques agroécologiques. Combiné aux engagements de plus en plus significatifs pris par l'État en matière d'agroécologie, la conjoncture actuelle offre donc un contexte propice à l'avancée des alternatives, à condition bien entendu qu'un nombre croissant d'acteurs rejoignent la dynamique amorcée par la Stratégie nationale en faveur de l'agroécologie. ☰

Le modèle agrochimique a balayé les savoirs traditionnels.

DOSSIER PESTICIDES

Au Pérou, la production agricole est soumise à un double standard en termes de pesticides. La production agricole soumise à des normes internationales, destinée à l'exportation, est très bien contrôlée. Ce n'est pas le cas de la production destinée au marché interne. Explications avec Jonas Jaccard.

Du produit belge dans **la paraquat** au Pérou

≡ Un entretien avec Jonas Jaccard ≡

BIO

Jonas JACCARD est chargé de plaider chez Humundi. Il dirige la campagne que mène Humundi avec cinq autres ONG sur la question de l'exportation de pesticides interdits.



© Philippe de Kemmeter

Défis Sud: Vous avez enquêté dans la région de Lima, la capitale du Pérou. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous y avez trouvé ?

Jonas Jaccard: Lima est une très grande ville qui s'étend sur les vallées de trois fleuves (Rimac Chillón et Lurin). Ce sont des vallées de production agricole. Chillón est majoritairement une vallée de petite agriculture familiale. Elle compte à peu près 2000 producteurs sur des surfaces d'en moyenne deux hectares. À proximité des exploitations familiales, des tiendas (des magasins) vendent des produits chimiques. Le nombre de ces produits a explosé ces dix dernières années. Sur cette période, on observe une augmentation de 150% d'utilisation des pesticides. Malgré des étiquetages par catégories bleues jaunes et rouges, les produits à label rouges, les plus dangereux, sont disponibles grâce à un important trafic de contrebande. Le paraquat, par exemple, l'un des pesticides les plus mortels, qui est interdit au Pérou et que j'ai malgré tout trouvé dans des champs de la vallée de Chillón. Le produit est formulé en Équateur, transite par la contrebande, et l'on peut clairement lire sur l'étiquette qu'une partie de la production vient de Belgique. La responsabilité de la Belgique et de l'Union européenne est donc engagée dans la production des pesticides qui sont interdits, composés de solvants qui permettent soit d'amé-

La responsabilité de la Belgique et de l'Union européenne est engagée.

liorer l'efficacité de la substance active ou alors de la diluer. Pour les bouteilles de Paraquat que j'ai trouvées, une partie de la production venait de Colombie, une autre du Brésil et une autre de Belgique. Des industries des trois pays mentionnés fabriquent des substances qui sont transportées jusqu'à une usine finale en Équateur pour produire un pesticide interdit qui est diffusé au Pérou, grâce à un trafic de contrebande très intense avec l'Équateur, la Colombie, le Pérou et le Brésil.

DS: Cette formulation dans différents pays, est-ce une méthode pour brouiller l'origine réelle du produit? Peut-on donner une origine nationale précise à la substance controversée?

JJ: À la base, le paraquat a été formulé par Syngenta, qui était une compagnie Suisse. Syngenta a été racheté en 2017 par un conglomérat chinois, donc la société appartient désormais officiellement à l'État chinois. S'il y a une régulation à un moment donné dans un pays, ça passe par l'effet «ballon de baudruche», on dégonfle quelque part pour regonfler ailleurs. Cet astuce permet aux industriels d'assurer leur production coûte que coûte.

DS: Puisqu'une partie de la formule est fabriquée en Belgique, quelles sont les pistes d'action et de dénonciation possible?

JJ: Le problème c'est qu'il y a une très grande opacité dans le secteur industriel. Peu d'informations précises sont accessibles. L'administration belge déclare que la Belgique ne produisait du paraquat que jusqu'en 2014 et que depuis cela ne se fait plus chez nous. Pourtant, force est de constater que dans du paraquat récemment produit en Équateur, une partie de la formulation vient de Belgique. J'ai ramené des échantillons, les bouteilles avec les étiquettes. L'ennui est que nous ne savons pas quelle partie du produit est formulée en Belgique.

DS: Quelle est l'organisation au Pérou qui mène campagne contre la contrebande de ces pesticides?

JJ: Un partenaire de Humundi, le Consorcio Agroecologico Peruano, qui travaille à la promotion de l'agroécologie, milite de manière assidue sur la question des pesticides. Ce consortium a mené une campagne pour interdire des pesticides, dont le metamidofos, le paraquat et le difocol. Au Pérou, un organisme officiel, la Senasa, Servicio Nacional de Sanidad Agraria del Perú, est censé s'occuper de la régulation des pesticides. Cette organisation n'est pas du tout à la hauteur de ses ambitions. Dans un rapport qu'elle a elle-même publié en 2021, on lit que des analyses ont révélé que plus de 80 % des prélèvements d'ail, de piments au Pérou présentaient des résidus de pesticides.

Dans les faits, il y a une forme de double standard au Pérou entre d'une part une production agricole soumise à des normes internationales, destinée à l'export, cultivée dans les grandes exploitations agricoles situées au sud du pays près de la côte, et d'autre part la production destinée au marché interne. Dans les exploitations que j'ai pu visiter, où il y a un usage incontrôlé et immodéré des pesticides, les producteurs sont confrontés à un rapport très simple entre les coûts de la production avec ou sans pesticides et les revenus qu'ils peuvent en tirer.

DS: Et comment peut-on agir?

JJ: Nous devons continuer à dénoncer cette contradiction européenne qui permet que des substances interdites de commercialisation au sein de l'Union continuent à être exportées. Donc, il est nécessaire d'interdire la fabrication de ces produits à un niveau européen de telle sorte qu'on ne les exporte plus. Et puis, pourquoi pas, que l'Europe soit pionnière et arrive à obtenir des interdictions à un niveau mondial. Une série de pesticides déjà ciblés par la société civile péruvienne disparaîtrait ainsi complètement du marché sous l'impulsion de l'UE. Donc, là, clairement, on peut agir. ☰

Propos recueillis par Pierre Coopman

Cet article peut également être écouté en podcast (épisode #11) sur www.humundi.org/podcasts

DOSSIER PESTICIDES

En 2019, la commission PEST¹, dirigée par les parlementaires européens Michèle Rivasi (écologiste) et Éric Andrieux (socialiste) concluait que les pesticides sont un des principaux enjeux européens mettant en danger la santé publique, l'environnement et la biodiversité. Le jeudi 27 avril 2023, les anciens membres de la commission PEST ont organisé une conférence au Parlement européen à Bruxelles pour évaluer les mesures qui ont été prises depuis la publication de leur rapport et de son vote par le Parlement européen.

Europe : vers une agriculture sans pesticides ?

≡ Le bilan de la commission PEST ≡

BIO

DANS CET ARTICLE :

- > **Angeliki LYSIMACHOU**, responsable de la politique scientifique chez PAN Europe.
- > **Antoine LAMBERT**, président de l'association Phytovictimes (France).
- > **Christian HUYGHE**, directeur scientifique chez INRAE -Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Q quatre ans plus tard, le bilan n'est pas reluisant. « En 2020, un ou plusieurs pesticides ont été détectés au-dessus des seuils de préoccupation dans 22 % des sites de surveillance des rivières et des lacs en Europe », a récemment révélé l'Agence européenne de l'environnement (AEE), soulignant également que « dans l'Europe des 27, les ventes de pesticides sont restées relativement stables, à environ 350 000 tonnes par an entre 2011 et 2020 ».

Le réseau Pesticide Action Network (PAN) Europe constate que des 109 recommandations de la commission PEST de 2019, seulement 15% ont été suivis dans leur totalité quatre ans plus tard. La directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUR), présentée par la Commission européenne en juin 2022, vise à réduire de moitié l'utilisation et les risques liés aux pesticides dans l'UE d'ici 2030. Mais les processus de contrôle des pesticides prévus dans la législation européenne n'offrent pas toutes

¹ Cette Commission Spéciale PEST avait été créée à la suite des révélations liées à la publication des Monsanto Papers mettant à jour une campagne orchestrée de désinformation pour permettre la réautorisation du glyphosate, le pesticide le plus utilisé au monde.

les garanties de transparence. PAN Europe préfère dès lors effectuer des évaluations indépendantes. L'intitulé de l'une des dernières évaluations en date est explicite : « *Des pesticides interdits encore utilisés dans l'Union européenne - Banned pesticides still in use in the EU* »².

Des autorisations d'urgence et des mélanges dangereux

Sur la base d'analyses des données disponibles de la Commission européenne, PAN Europe s'inquiète également des « *autorisations d'urgence* » approuvées entre 2019 et 2022 pour des substances actives normalement non autorisées. « *Nous avons trouvé pas moins de 236 dérogations accordées à 14 substances actives* », explique Angeliki Lysimachou, responsable de la politique scientifique chez PAN Europe.

Les cocktails de pesticides sont un autre point d'inquiétude pour PAN Europe, car une mixture de substances (on parle d'effet cocktail) peut rendre les produits plus toxiques encore : « *Malgré le contrôle de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), il n'y a toujours pas de régulation pour protéger les citoyens des mélanges de pesticides auxquels ils sont exposés à travers leur nourriture ou l'environnement* ».

Les substances litigieuses restent parfois sur les marchés des années après avoir été identifiées comme dangereuses, parce que les procédures administratives nécessaires à leur retrait définitif traînent en longueur. « *Cela confirme que le principe de précaution n'est pas implémenté convenablement* », s'insurge Angeliki Lysimachou. Parfois les périodes d'autorisations sont prolongées d'années en années, même lorsque les preuves de toxicité pour la santé et l'environnement sont avérées. L'information devient très opaque quand des décisions doivent être concertées entre États membres à propos de l'interdiction ou de l'autorisation de pesticides et que plusieurs conflits d'intérêt s'entremêlent.

Manque de transparence

Les règlements du Parlement européen et du Conseil relatifs à la transparence et à la pérennité de l'évaluation des risques de l'Union dans la chaîne alimentaire demandent que l'industrie publie ses études et recherches par l'entremise de l'EFSA : « *Mais les comptes-rendus des réunions qui suivent les publications de ces études ne sont pas très détaillés* », déplore Angeliki Lysimachou. « *Nous n'y sommes par exemple pas informés des décisions des États membres, qui ne sont pas tenus de rendre des comptes* ».

Des évaluations strictes de la toxicité des pesticides doivent être faites régulièrement. PAN réalise ses évaluations avec un engagement précis : « *Nous pensons qu'il faut mettre en œuvre ce qui est prévu dans le Pacte vert européen afin de diminuer l'usage des pesticides synthétiques et de les remplacer par des biopesticides*

Plus aucun pesticide
ne sera efficace en 2050.

et des alternatives agroécologiques. Nous considérons qu'il faut interdire l'exportation des pesticides interdits et avoir une tolérance zéro pour les pesticides résiduels dans la nourriture importée ».

L'augmentation des victimes

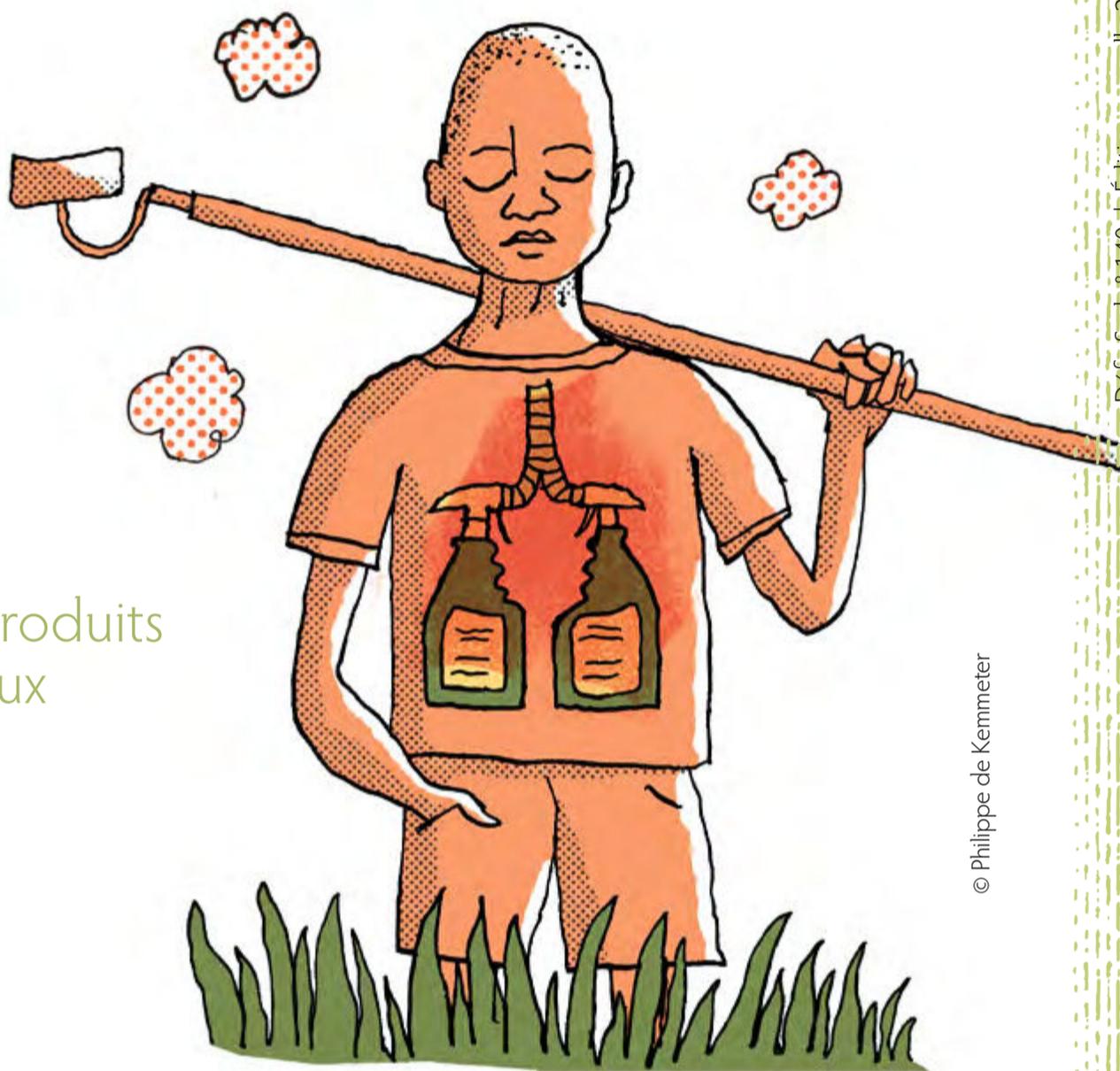
L'agriculteur français Antoine Lambert, président de l'association Phytovictimes, est venu témoigner lors de la conférence du 27 avril. Il est reconnu officiellement malade par le Fonds d'indemnisation des victimes des pesticides en France. La maladie diagnostiquée, une thrombocytémie essentielle, est plus due aux solvants qu'aux substances actives.

Phytovictimes a été co-fondée par l'agriculteur Paul François, en 2011, à la suite de la médiatisation de son procès contre

² <https://www.pan-europe.info>

³ <https://www.phyto-victimes.fr>

Les cocktails de pesticides rendent les produits plus dangereux encore.



© Philippe de Kemmeter

Monsanto. « C'est ainsi que des victimes se sont regroupées, des agriculteurs, des salariés du monde agricole, mais aussi de l'agroalimentaire, des espaces verts, du bois et de tous les domaines qui génèrent des expositions aux pesticides comme des agents territoriaux de ville, des dockers, des agents de dératisation, des agents de désinfection, démoustication..., les métiers sont multiples et ne s'arrêtent absolument pas à la sphère agricole », explique Antoine Lambert.

Les effets des pesticides sur la santé et l'environnement étaient « à peine un sujet » avant 2011, témoigne Antoine Lambert : « Les victimes devaient alors entreprendre un long combat juridique en France pour faire reconnaître leur pathologie en lien avec les pesticides (...) Notre association a pu mettre en lumière l'existence de très nombreuses victimes des pesticides. Les

travaux de recherche ont permis d'identifier des cas de Parkinson, de lymphomes non hodgkinien, de cancer de la prostate en lien direct avec l'utilisation professionnelle des pesticides. »

En octobre 2019, l'Assemblée nationale en France a voté la création d'un Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides. « Il n'est pas beaucoup plus généreux que l'ancien système », selon Antoine Lambert, mais cette reconnaissance un peu plus officielle a donné lieu à un nombre important de demandes : « Nous n'étions qu'une dizaine avant les années 2010, une centaine avant les années 2020, pour arriver à plus de 600 demandes en 2022. Et ce n'est pas une problématique juste française. L'usage des pesticides est généralement semblable en Europe et ailleurs dans le monde, les schémas d'homologation sont assez proches ».

Cultiver et protéger autrement

L'immobilité n'est pas une option, « car si on ne fait rien, il n'y aura plus aucun pesticide qui sera efficace par émergence de résistance en 2050 », explique Christian Huyghe, directeur scientifique chez INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement(France).

L'INRAE a lancé il y a quatre ans un programme prioritaire de recherche intitulé « Cultiver et protéger autrement ». Ce programme explore les possibilités de scénarios zéro pesticides. Christian Huyghe est venu le présenter à Bruxelles le 27 avril 2023: « En recherche, quand on faisait le bilan, peu de projets posaient une ambition extrêmement forte et transformative. » Pour fixer cet objectif zéro pesticides extrêmement rigoureux, une alliance de recherche européenne est nécessaire, qui regroupe 35 organismes de recherche de 20 pays différents, sous le nom, en anglais, de « Towards Pesticide-Free Agriculture » (Vers une agriculture sans pesticides).

Selon Christian Huyghe, le principal obstacle à surmonter lorsqu'on aborde la question des pesticides est conceptuel: « On les considère comme étant un intrant, au même titre que les engrais. Et un intrant c'est quelque chose qui a une courbe de réponse, donc, plus vous en mettez, mieux ça marche. Or, les pesticides devraient plus être comparés à des médicaments. Si l'on vous prescrit des antibiotiques, ce n'est pas parce que vous en prenez cinq fois plus qu'ils vous guériront mieux. »

Pour sortir de cette impasse en termes d'impact sur le milieu et de protection des plantes, il est obligatoire de penser beaucoup plus large: « Nous devons chercher à savoir comment combiner une option de performance productive au service et en réponse à la demande alimentaire et non-alimentaire en même temps. Plus que préserver l'environnement, il faut restaurer l'environnement et récupérer des services que l'environnement peut nous apporter ».

Les scénarios envisagés combinent évolution de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation: « Nous réfléchissons entre autres à la

consommation de produits animaux, parce qu'ils font souvent partie des produits qui mettent une pression sur l'usage des terres et conduisent à une forme d'intensification ».

Plusieurs pistes sont explorées, l'immunité végétale et l'amélioration génétique de la résistance, mais aussi le microbiote du végétal, « qui est, pour la plante, à la fois une façon de se protéger et de se nourrir », explique Christian Huyghe. Le concept prôné est celui de l'holobionte végétal, « où l'on réfléchit la plante avec ses gènes végétaux, les micro-organismes, l'ensemble de sa diversité, et où l'on mobilise les interactions au service de la protection ».

Théoriser la transition

Un autre élément important réside dans la création de paysages agricoles diversifiés, de parcelles avec plus de diversités génétiques et spécifiques appuyées par de la transition numérique, de l'intelligence artificielle, qui permettent « d'apporter des solutions », défend Christian Huyghe: « Ces scénarios sont quantifiés en termes d'impacts de production, avec des hypothèses de production hautes et basses. Il faut surtout éviter de travailler en silos et évaluer les impacts sur l'importation, la consommation ainsi que sur les gaz à effet de serre. »

À ces scénarios s'ajoutent des hypothèses de transition, avec un horizon fixé à la moitié du siècle, en 2050. Ces hypothèses sont étudiées sur la base de quatre études de cas: des productions de céréales en Finlande et en Toscane, de légumes en Roumanie et de vin en France.

Il existe des leviers techniques, mais il y a aussi des changements fondamentaux à réaliser, des modifications de production et de consommation qui vont au-delà de l'unique recherche de l'efficacité. Selon Christian Huyghe: « La transition dépend des opérateurs locaux et elle est donc à construire avec eux. » Elle dépend aussi de la continuité dans la prise de décision: « Elle ne peut se produire que dans une orientation politique extrêmement stable... s'il n'y a pas le temps long, il n'y a pas de changement possible. », conclut Christian Huyghe. ☰

Rédaction : Pierre Coopman

BELGIQUE

Le problème du gaspillage est par définition un problème de surproduction. En Belgique, des start-up se sont lancées dans l'anti-gaspi. Si l'objectif est toujours louable, il faut cependant séparer le bon grain de l'ivraie, entre les initiatives qui ont un véritable objet social et celles qui pourraient s'adonner au « socialwashing » en lorgnant surtout sur leurs bénéfices.

La lutte anti-gaspi sans greenwashing

☰ Trois interviews d'initiatrices anti-gaspi en Belgique. Illustrations de Mathilde Boucher ☰

BIO DANS CET ARTICLE :

- > **Alice BERWART**, coordinatrice de l'association No Javel.
- > **Yoneko NURTANTIO**, autrice du livre Zéro Gaspi, initiatrice du challenge Just Keep It.
- > **Sylvie DROULANS**, initiatrice de l'association ConsomAction.



No Javel, au départ, c'était un collectif de jeunes précaires à la recherche d'une solution alimentaire et qui récupéraient les invendus dans les poubelles des supermarchés. « Il arrivait qu'on tombe sur des produits aspergés d'eau de javel, dans l'intention qu'on ne puisse plus les consommer », explique Alice Berwart, coordinatrice de l'association.

Le collectif s'est formalisé. En 2016, ses membres ont monté une association de récupération des invendus alimentaires bio. Elle s'appellera No Javel en rappel des mésaventures « javelisées » des premières heures. À la suite d'un changement de législation qui permet aux distributeurs alimentaires de récupérer la TVA des produits qu'ils donnent gratuitement à l'aide alimentaire, le secteur de la distribution alimentaire est devenu un partenaire potentiel. « Nous avons alors décidé de nous

spécialiser dans la récupération des invendus bio des grossistes et des supermarchés, » explique Alice Berwart.

Avec les années, No Javel a diversifié ses activités. Alice Berwart les présente : « Premièrement, il y a notre épicerie solidaire qui accueille jusqu'à 1000 foyers par mois pour récupérer des colis alimentaires de qualité dans nos locaux. Nous avons ensuite créé une plateforme de dons alimentaires qui redistribue des denrées à une vingtaine d'associations d'aide aux plus démunis et de personnes précarisées. Et parallèlement, nous avons une donnerie de quartier ainsi qu'un vide-dressing à prix libre, ouvert à toutes et à tous. Sans oublier l'ouverture d'Abacadabra, une boutique d'invendus de jouets pour les mettre à disposition gratuitement pour des enfants défavorisés. »



© Mathilde Boucher

Est-ce que le secteur attire des convoitises ?

« Nous travaillons avec plus de 120 bénévoles », rappelle Alice Berwart. « Ce sont toutes des personnes qui connaissent ou ont connu la précarité. On a toujours dû faire avec deux bouts de ficelle et avec ce qu'on a pu trouver. Aujourd'hui, il y a énormément de start-ups qui se lancent dans l'antigaspi et récupèrent des idées lancées au départ par des associations d'aide alimentaire. Pourquoi pas, on ne dit pas que ce qu'ils font n'est pas bien. Les invendus sont la plupart du temps des produits encore consommables. »

Il y a cependant aussi de la concurrence d'acteurs dont le but est de faire du bénéfice : « Nous considérons que c'est du social washing, le but n'est plus de distribuer gratuitement, mais de revendre sous prétexte d'anti-gaspillage. Il y a clairement un problème. D'autant plus que ce social washing surfe sur la multiplication des crises

qui s'enchainent et qui précipitent de plus en plus de personnes en situation précaire. L'aide alimentaire est à bout de souffle. On craint devoir refuser du monde qui vient chercher des paniers chez nous ».

Le secteur lucratif et les start-ups n'ont pas de difficultés à trouver des financements pour se développer, comparé aux associations qui galèrent depuis des années. « Il faut donc appeler les pouvoirs publics à sécuriser l'approvisionnement des associations sans but lucratif contre les entreprises privées », affirme Alice Berwart.

Aide alimentaire ou sécurité sociale de l'alimentation ?

Encourager au don peut déresponsabiliser les acteurs sur l'enjeu central de réduction du gaspillage, alors que le nerf de la guerre est de réduire en amont la production alimentaire plutôt que de donner. L'aide alimentaire permet d'évacuer la surproduction, et même d'être défiscalisé sur cette surproduction. Plutôt que de compter sur l'aide alimentaire, il faudrait songer à des solutions plus durables comme une sécurité sociale de l'alimentation (voir notre article p. 97) qui permettrait à toute la population d'avoir accès à une alimentation de qualité.

Yoneko Nurtantio est l'autrice du livre Zéro Gaspi (aux éditions Larousse). À la suite de la publication de ce livre, elle a organisé une série d'activités liées à la sensibilisation au gaspillage alimentaire pour divers publics, comme des conférences, ateliers, le challenge « Just Keep It », qui a également abouti à la publication du livre Just Keep It et au lancement d'un site internet¹ et d'une application.

Pourquoi le choix du nom Just Keep It ? « Just, pour illustrer que la démarche écologique peut être simple et à la portée de tout le monde. Keep it, pour inciter à garder les aliments et, encore une fois, avoir une approche positive pour lutter contre le gaspillage alimentaire plutôt que de le percevoir comme quelque chose de contraignant », explique Yoneko Nurtantio. « On peut illustrer le gaspillage en quelques chiffres clefs. 9% des émissions

¹ Le site internet JustKeepIt.be encourage à moins gaspiller, incite à cuisiner plus régulièrement et met en confiance pour continuer à donner envie de cuisiner. Le but du site web, des campagnes et de l'application est de varier les publics et de toucher le plus de monde possible autour du thème fédérateur qu'est l'alimentation.

de gaz à effet de serre sont liés à la production de l'alimentation destinée au gaspillage. Concrètement, ce sont des efforts qui sont jetés à la poubelle. C'est un gaspillage aussi bien en termes d'efforts dédiés à la production de l'alimentation, mais aussi en termes de ressources utilisées. L'équivalent de la surface du Mexique part en fumée pour produire des aliments qui seront in fine détruits ou gaspillés. Cela nuit donc aussi à l'environnement et aux espaces agricoles qui sont inutilement exploités. » 200 millions de personnes dans le monde pourraient être nourries rien qu'avec le gaspillage alimentaire des Européens. « Face à ces enjeux, les pouvoirs publics ont plutôt intérêt à adopter des réglementations visant à encadrer et à réduire les pertes alimentaires », conclut Yoneko Nurtantio.

Mais comment ne pas limiter la démarche antigaspi à des publics favorisés, qui ont les moyens ou qui sont déjà sensibilisés ? Yoneko Nurtantio n'évite pas la question : « Le public défavorisé n'a pas un rapport moins sain à l'alimentation que les personnes favorisées ; le choix est simplement restreint. Par manque de budget, ces personnes n'ont souvent pas d'autre choix que de consommer des produits bons marchés, nutritionnellement et qualitativement moins intéressants. » Yoneko Nurtantio explique : « Lorsque notre ASBL travaille avec le secteur de l'aide alimentaire, nous proposons systématiquement des solutions à petit budget et en lien direct avec la réalité des bénéficiaires, par exemple en cuisinant zéro gaspi en partant du contenu des colis alimentaires. Pas question de tenir un discours hors-sol et de verser dans le : "dorénavant vous vous nourrirez exclusivement de graines". »

Le vrac et la juste quantité

En 2015, Sylvie Droulans s'est lancé un défi avec sa famille : produire moins de déchets alimentaires, commencer un potager et un compost collectif, etc. Le constat était que « même si on achète de façon responsable, s'il y a un emballage sur le produit, en bout de course cela aura quand même un impact négatif sur l'environnement. Il fallait alors identifier des lieux où acheter des produits sans emballages, ce qui n'était pas facile car on vit dans une société qui est basée sur un modèle qui prône l'emballage. »

Comment ne pas limiter la démarche anti-gaspi à des publics favorisés ?



En se tournant logiquement vers le vrac, Sylvie Droulans a réalisé que « tous les acteurs du vrac faisaient à leur façon et de leur côté. » C'est à ce moment-là que l'idée est venue de créer le réseau ConsomAction² « pour regrouper tous ces acteurs, aussi bien les commerçants que les fournisseurs, pour les faire collaborer. »

Durant la crise de la covid, l'emballage était parfois présenté comme plus hygiénique dans un contexte de crise sanitaire. Comment déconstruire ce stéréotype ?

« C'est sûr que nous vivons dans une société d'hyper-hygiénisation », répond Sylvie Droulans. L'argument c'est que l'emballage est protecteur et sécurisant. « En réalité, les commerces de vrac sont les endroits les plus hygiéniques, parce que quand on fait du vrac on fait justement super attention. On nettoie plus car les gens ont plus tendance à renverser. Il y a une attention précise par rapport à l'hygiène lors du transvasement des produits, pour éviter les contaminations. C'est une image faussée qu'on a du vrac. Il faut rentrer dans un magasin vrac pour le comprendre. 80% des produits sont certifiés bio et le reste est issu d'une agriculture raisonnée où il y a une proximité avec l'agriculteur. Et en plus, c'est vraiment local. »

« Le vrac a la réputation d'être cher et élitiste, reconnaît Sylvie Droulans, comme pour les produits bio. Maintenant que le bio a fait son entrée dans les supermarchés, cela paraît plus accessible. »

Mais comment peut-on passer outre cet écueil que le vrac c'est « bio-bobo », pour les gens privilégiés ? « Il faut expliquer qu'en achetant la juste quantité, on évite de stocker plein de produits qu'on jetterait probablement par la suite. Pas de gaspillage, donc, ni

² Le réseau ConsomAction regroupe les professionnels d'une consommation zéro déchet, locale, éthique, responsable et durable. Elle s'adresse aux commerces, fournisseurs, Horeca et autres acteurs du « zéro déchet » en Belgique. ConsomAction défend la réduction des déchets et de l'empreinte carbone, l'accès à une alimentation locale, saine et écologique, des informations claires et des exigences d'hygiène irréprochables, l'éthique et le prix juste des produits.



© Mathilde Boucher

de l'argent jeté par les fenêtres. Sur la durée, je me rends compte que je consomme plus que des produits de qualité et que donc je consomme moins. Par exemple, en mangeant des pâtes complètes qui sont plus nourrissantes, artisanales et locales. Je fais une économie sur la durée aussi.»

Sylvie Droulans dénonce également les dangers du greenwashing. « Beaucoup de grandes industries parlent de zéro déchet, mais qu'est-ce que cela représente pour eux? On va enlever un emballage, mais on garde tous les autres. Donc la notion n'est pas la même. Le vrac est rentré dans les grandes surfaces, un peu par obligation, pour se donner une bonne image et suivre les démarches écologiques. Mais quand le vrac ne représente que 0.05 % de tous les produits, c'est juste de la poudre

aux yeux. De plus, les prix vrac en supermarché sont bien plus élevés que dans des petites structures. Ils font du greenwashing pur et simple. Le prix est plus cher parce que c'est un modèle qui ne domine pas, ça leur coûte plus de temps. Ils cassent tout un travail pour proposer des alternatives de qualité. Au travers de leur modèle ultra consumériste, ils cassent ces modèles alternatifs. »

Shrinkflation

Un autre souci est la « shrinkflation », un néologisme anglais pour dénoncer l'inflation d'un phénomène où les contenus rétrécissent à volume d'emballage identique: « C'est-à-dire que les industriels ne changent pas l'emballage mais la quantité du produit diminue alors que son prix reste le même. Ils ne sont pas obligés de le mentionner sur l'emballage. C'est une pratique fraudieuse et non-transparente envers le consommateur. Alors que quand on consomme en vrac, on a l'opportunité de choisir la quantité que l'on désire acheter. Vous avez la traçabilité de ce que vous aurez réellement dans votre bocal, sans risque de vous faire arnaquer. »

Pour ConsomAction il est nécessaire d'inciter les gens à modifier leurs comportements d'achats afin de les rendre plus durables et vertueux, mais aussi de mener des actions de communication pour faire connaître le secteur du bio et du vrac: « On a réalisé un baromètre des commerces bio et vrac avec BioWallonie³. On a analysé ce qui se faisait dans le secteur afin d'obtenir quelques chiffres et tendances derrière les crises successives auxquelles sont confrontés les commerces du bio et de vrac. L'idée est d'avertir les consommateurs à propos de pratiques comme la shrinkflation, mais aussi de pouvoir permettre aux consommateurs de devenir acteur du changement et décideurs du choix de leur consommation. Des associations comme Test Achats le font déjà, mais nous on utilise un autre curseur: celle du zéro déchet, du local, du vrac. » ☰

Propos recueillis par Pierre Coopman et Estelle Verlinden

³ www.biowallonie.com Voir également, concernant le Baromètre des commerces bio: <https://www.sillonbelge.be/9889/article/2022-10-21/barometre-des-commerces-bio-et-frac-un-secteur-dans-lurgence-et-en-quete-de>

BELGIQUE

Depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine, le besoin de relocaliser l'alimentation est revenu en force dans les débats. Les conséquences de la guerre en Ukraine, entre autres l'inflation et l'augmentation du prix des denrées alimentaires, remettent à l'avant-plan les questions de droit à l'alimentation et de sécurité sociale de l'alimentation.

Pour une **sécurité sociale** de l'alimentation

☰ Un entretien avec Jonathan Peuch. Illustrations de masha_fee ☰

BIO Jonathan Peuch est chargé de recherche et de plaidoyer chez FIAN, une ONG internationale qui défend le droit à l'alimentation en agissant à la fois au niveau des Nations unies et à l'échelle nationale dans la but de convaincre la Belgique et ses régions d'agir en faveur du droit à l'alimentation.



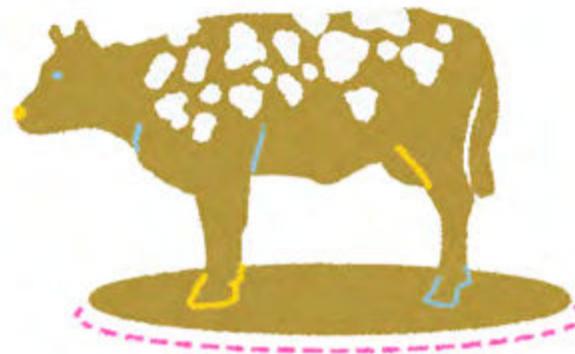
© masha_fee

Défis Sud: Le droit à l'alimentation s'est-il progressivement réduit à un droit qui n'envisage que les crises graves, les conflits, les accaparements de terres, comme si la question du droit à l'alimentation était résolue en Europe ?

Jonathan Peuch: Il y a quelques décennies on ne parlait même pas de droit à l'alimentation en Belgique ou en Europe. On considérait cela comme naturellement réalisé par les lois du marché. Chez FIAN, on travaillait aussi principalement dans les pays du Sud à essayer de lutter contre l'accaparement des terres.

La Belgique prétendait respecter ce droit à l'alimentation puisque chez nous personne ne meurt de faim. Mais ce droit inclut l'accès à des produits de qualité. C'est le droit d'avoir la possibilité de suivre un régime alimentaire qui permet de rester en bonne santé. Cela va de pair avec le logement, la santé et tout un ensemble de droits qui doivent être réalisés mutuellement.

Il ne suffit pas d'avoir une dose nutritive quotidienne. Les systèmes alimentaires doivent être durables, que nos enfants puissent s'y fier demain. Nous revendiquons un environnement sain, un système agricole qui ne pollue



© masha_fee

pas et qui respecte les sols. Il faut aussi une durabilité socio-économique, que les paysans aient un revenu suffisant... Aujourd'hui, on n'y est pas du tout puisque le revenu agricole est environ 44% inférieur au revenu moyen en Belgique.

permettre la mise en place d'une vraie politique sociale à la hauteur des enjeux. La guerre en Ukraine a lieu maintenant, mais je crois que si on continue avec un système alimentaire complètement lié au marché international, n'importe quelle crise n'importe où aura des impacts néfastes.

Il faudra définir les critères de la sécurité sociale de l'alimentation.

DS: Quelles sont les conséquences de la guerre en Ukraine sur le droit à l'alimentation ?

JP: La situation n'était déjà pas bonne avant cette guerre. Avec l'Ukraine, l'inflation s'est aggravée. Dans ce contexte, je pense qu'il est temps de repenser la chaîne de valeur alimentaire. C'est là que la sécurité sociale alimentaire entre en ligne de jeu. On doit arrêter de dépendre autant de l'huile ukrainienne et du blé russe. Mais relocaliser la production va dépendre des critères liés à l'alimentation. Ces critères devraient

DS: Quelles sont les démarches nécessaires pour atteindre la sécurité sociale de l'alimentation ?

JP: L'intention de la sécurité sociale est de chercher des alliances au-delà des silos traditionnels. L'intention est de discuter des politiques de l'alimentation avec tous les acteurs politiques concernés, à la fois ceux qui produisent et qui sont perdants et ceux qui mangent et qui sont perdants... Et il y en a beaucoup: en Belgique, on considère qu'il y a à peu près 2 millions (sur 11,6 millions, ndlr) de personnes qui pourraient mieux manger. On veut que tout le monde puisse manger dignement. On ne veut plus seulement des politiques d'aide sociale, parce que l'alimentation est un droit. À cet égard, la sécurité sociale est une bonne piste. L'idée est vraiment de se calquer au niveau historique et au niveau du fonctionnement sur la sécurité sociale de la santé, avec trois axes.

Le premier est une cotisation proportionnelle aux revenus. Le second est l'accès universel, parce qu'il ne peut pas y avoir





© masha_fee

► Sommaire

une partie de la population qui peut bien manger est une partie qui devrait mal manger. L'accès à l'alimentation est un problème social, les personnes précaires mangent moins bien, alors que tout le monde devrait avoir accès à de la qualité.

Le troisième axe est le conventionnement. Ce qui est cotisé devrait permettre de subventionner certains produits démocratiquement choisis, sur la base d'une concertation sociale... L'idée est qu'avec les subventions on pourra acheter des produits qui auront été conventionnés et qui correspondront à certains critères de rémunération des paysans, de normes environnementales et de prix juste pour le consommateur.

Si une partie de la manne financière continue à répondre aux injonctions néolibérales de concurrence et de marketing, il faudra insister pour que dans la partie conventionnée permette une définition précise des critères. Ce sera donc un projet politique. On pourra commencer à choisir ce qu'on veut produire, ce qu'on veut manger collectivement et pas simplement individuellement en fonction de nos ressources.

DS: Comment orienter les systèmes alimentaires, dans le cadre de cette sécurité sociale de l'alimentation, vers l'agriculture familiale agroécologique ?

JP: Il faudra définir des critères. On pourrait par exemple décider démocratiquement que seuls les produits cultivés en Belgique et issus d'une agriculture familiale sont conventionnés. Il y a des enjeux légaux, mais c'est possible. Si on conventionnait le bio, ce serait assez facile mais insuffisant, parce qu'il y'a pas de critères sociaux sur le bio... Les aliments conventionnés sont non seulement bio, ils sont produits localement et apportent une rémunération convenable aux paysan·nes. ☰



Propos recueillis par Pierre Coopman

TRANSVERSALES

L'extraction de l'or en Afrique ne connaît pas de répit. Entre des activités artisanales mal encadrées et une industrie minière tournée vers l'exportation, l'Afrique est perdante à la fois aux niveaux commercial et environnemental. L'agriculture et l'élevage sont délaissés.

Le dilemme de la production aurifère en Afrique

≡ Illustrations de Marmelade ≡

À LIRE

pour rédiger cet article de la rubrique Transversales nous avons entre autres consulté les documents de l'association Inter-Réseaux intitulés « La responsabilité sociale des industries extractives envers les éleveurs du Sahel » et « Exploitation de l'or et développement des territoires en Afrique de l'Ouest et au Sahel » publié en décembre 2022 sur :

www.inter-reseaux.org

À CONSULTER ÉGALEMENT

Revue Internationale des Études de Développement n°249 : L'éthique de l'or (septembre 2022).



Depuis l'Antiquité, l'Afrique a produit quasi la moitié de l'or mondial : l'or égyptien a connu son apogée en 2400 avant JC. Au IV^e siècle, les ressources aurifères du Moyen-Orient et de l'Europe provenaient du royaume du Ghana. Les caravanes transsahariennes vendaient de l'or, des esclaves et du sel. Par la mer, les Européens ont exploré le Golfe de Guinée, à la recherche de l'or, dès le 15^e siècle. Toujours au Ghana, l'empire ashanti des 18^e et 19^e siècles devait une grande partie de sa prospérité au commerce de l'or.

Fin 19^e, des mines d'or sont découvertes autour de Johannesburg. L'Afrique du Sud deviendra ainsi le premier producteur mondial d'or au début du 20^e siècle.

À la fin du 20^e siècle, cinq grands groupes aurifères sont implantés sur le continent africain : (1) l'Américain New Mon Mining et (2) les Sud-Africains Goldfields et (3) AngloGold se taillent la part du lion au Ghana. AngloGold est également implanté en Tanzanie, tout comme les deux groupes canadiens (4) Barrick Gold et (5) Placer Dome,



Les femmes enceintes manient,
sans aucune protection,

des produits chimiques tels que le mercure

jusqu'à leur accouchement.

© Marmelade

aussi présents en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. De nouvelles mines entrent encore en exploitation au Mali, en Tanzanie et en Afrique du Sud jusqu'en 1997.

En 2001, le continent compte 136 mines d'or exploitées par 47 compagnies, dont une minorité seulement est contrôlée par des producteurs locaux. Les hausses du cours de l'or en 2004, 2008, 2011 et pendant la crise de la covid en 2021 continuent à rendre le secteur attractif : le marché de l'or s'étend du centre de la Côte d'Ivoire jusqu'au nord du Niger, faisant désormais de l'Afrique de l'Ouest la troisième zone aurifère mondiale, après l'Australie et le Canada.

Burkina Faso : le secteur aurifère industriel favorisé

Le secteur de l'exploitation minière a explosé en Afrique de l'Ouest. En Guinée, au Mali ou au Sénégal, c'est une population pauvre, majoritairement jeune, sans perspective

d'avenir qui se lance dans ce type d'activité, alors que l'agriculture et l'élevage sont délaissés.

Penchons-nous sur le cas du Burkina Faso. À partir de 1986, l'État s'y implique dans l'organisation, l'encadrement et la réglementation du secteur artisanal en créant le Comptoir burkinabè des métaux précieux, afin de s'assurer d'un monopole sur la production, la transformation, l'exportation et l'achat de l'or. Dès 1996, dans la foulée des politiques de libéralisation, des comptoirs privés sont créés sur les sites d'orpaillage. Ils se caractérisent par un manque de réglementation.

À partir des années 2000, le secteur est confronté à l'arrivée d'entreprises minières multinationales, canadiennes, australiennes et britanniques. Ces entreprises cohabitent avec de nombreux sites d'artisanat minier, situés dans toutes les régions du Burkina Faso. En 2015, un nouveau code minier augmente les taxes et les redevances afin de générer plus de profit au niveau national. Dans la foulée, une Agence nationale d'encadre-



● 129 TONNES
 ● 63 TONNES
 ● 8 TONNES



Production d'or dans le monde EN 2021



L'or finance des groupes armés au Sahel

Au Burkina Faso, où l'orpaillage est un moyen de survie pour des milliers de ménages, les terrains réquisitionnés pour la mine ne permettent plus ni agriculture, ni élevage. Des conflits entre populations riveraines, villageois, mineurs industriels et orpailleurs artisanaux éclatent. Les agriculteurs et les éleveurs ne sont jamais indemnisés lorsque leurs terres ou leurs zones de pâturages sont réquisitionnées. Au Niger, les pasteurs nomades subissent l'impact de l'exploitation minière, aurifère mais aussi d'uranium : les terrains sont accaparés et la circulation des troupeaux est entravée, malgré la reconnaissance de la mobilité des pasteurs dans la législation.

Au Sahel, le boom aurifère est une nouvelle source de financement pour les groupes armés présents dans la région, en ce compris les groupes djihadistes. Dans ces zones qui échappent totalement au contrôle des États, ces groupes cherchent à contrôler les sites d'orpaillage afin de s'auto-financer. Sur les 800 mines d'orpaillage au Burkina, difficile désormais de savoir combien sont sous l'influence de réseaux criminels. Il est urgent de réguler et de contrôler le secteur alors que les États se sont retirés, faute de moyens pour encadrer l'activité aurifère.

ment des exploitations minières artisanales est créée, pour enrayer la fuite des bénéfices à l'étranger.

Malgré les efforts étatiques pour légitimer les exploitations minières à petite échelle, le secteur industriel est privilégié. Ainsi, les permis d'exploitation industrielle sont valables pour une durée de 20 ans et renouvelables par périodes consécutives de 5 ans, alors que pour les exploitations artisanales, le permis est renouvelable par périodes de deux ans, à condition que le site ne fasse pas entretemps l'objet d'une demande d'exploitation industrielle.

La fuite des recettes

En 2009, les chefs d'États et de gouvernements de l'Union africaine (UA), ont validé la Vision minière africaine (VMA) qui a pour but de promouvoir et de relancer le secteur minier artisanal en Afrique, en encourageant « un développement durable et une transformation structurelle du secteur artisanal minier africain ».

Si, dans son sillage, plusieurs pays africains ont ainsi lancé des réformes, le secteur pâtit de lourdeurs administratives, d'une insuffisance d'institutions dédiées au secteur minier artisanal et d'une faiblesse de moyens juridiques et législatifs face à la fraude et l'évasion fiscale. La lenteur de la mise en œuvre de la VMA ainsi que le manque de mobilisation de la société civile ne permettent pas d'atteindre les objectifs de « développement durable ».

Les États sont soumis à de fortes pressions d'octroyer aux compagnies minières des incitations fiscales. Selon le Fonds monétaire international (FMI), les pays d'Afrique subsaharienne perdent chaque année des recettes d'impôts sur les sociétés minières pour un montant de 450 à 730 millions de dollars. Pour les 15 pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles, les recettes tirées de l'exploitation minière ne représentent que 2% du PIB alors que les exportations des industries extractives représentent 50% du total des exportations en moyenne et constituent la principale source d'investissement étranger.

Quant à l'orpaillage artisanal, malgré son importance, vu les millions de personnes qu'il fait vivre, il ne génère que peu de recettes pour les États producteurs, principalement à cause de son aspect informel, qui rend son intégration difficile dans les circuits de l'économie. En outre, la contrebande (les exportations non déclarées) et la fraude fiscale sont largement pratiquées, rendues plus aisées par la porosité des frontières.

Enjeux sociaux et environnementaux

La multiplication des sites d'extraction en Afrique de l'Ouest pose aussi la question du respect des droits humains. L'orpaillage a mauvaise presse, on l'accuse de recourir au

travail des enfants, d'exploiter les femmes, de polluer l'environnement, au mépris de toute réglementation. Pourtant les défenseurs des exploitations à petite échelle nuancent : « *En Afrique de l'Ouest où l'activité extractive a une longue histoire, des règles coutumières sont appliquées* ». Ainsi, il est argumenté que « *les enfants ne descendent généralement pas dans les galeries sous-terraines, travail réservé aux hommes adultes, mais aident au transport et à la manutention des minerais, au tamisage, à la vente d'eau et à toutes les activités jugées non pénibles* ». Quant aux femmes, elles sont aussi actives dans ce secteur, travaillant à la remontée du minerai et à son transport vers les aires de lavage et de traitement. Mais alors que ces défenseurs des petites exploitations parlent de tâches légères, comme la vente d'eau, la restauration sur les sites miniers ou le lavage des minerais, plusieurs ONG locales tirent la sonnette d'alarme : elles sont en réalité confrontées à des risques sanitaires importants, liés au maniement de produits

sites miniers des États-Unis ou du Canada, dont les rivières sont encore polluées par le mercure.

Dans la plupart des sites miniers, le lavage se fait directement dans les fleuves et les rivières, avec des effets sur plusieurs centaines de mètres voire plusieurs kilomètres en aval du site, le mercure se déplaçant sur de longues distances et se déposant sur un écosystème parfois très éloigné des sources de contamination. D'après les études menées par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), pour chaque gramme d'or obtenu par amalgamation, environ deux grammes de mercure s'échappent dans le milieu ambiant, polluant directement les sols et les eaux. Par le biais de la chaîne alimentaire (depuis les algues et le plancton jusqu'aux poissons), le mercure s'accumule et finit par atteindre les hommes. Quant aux sols, ils sont tout aussi malmenés : l'extraction minière est un important facteur d'érosion et de perturbation, puisque d'énormes quantités de terres sont déplacées au point d'en modifier les structures et les textures originales. Le risque de glissements de terrains est favorisé. Les sols s'appauvrissent et finissent par être impropres à l'agriculture, au maraîchage ou à l'élevage. Sans parler de la déforestation et de la disparition de l'habitat faunique.

Le secteur de l'exploitation minière a explosé en Afrique de l'Ouest.

chimiques tels que le mercure, sans aucune protection, travaillant même enceintes jusqu'à leur accouchement. Avec un revenu toujours inférieur à celui des hommes, et aucune visibilité quant à leur rôle essentiel dans le secteur.

La même ambiguïté concerne l'impact environnemental : alors que le secteur minier industriel se targue de respecter scrupuleusement les réglementations en matière d'environnement, le secteur artisanal est pointé du doigt, d'autant qu'il a connu une évolution importante ces dernières années, avec l'introduction d'engins miniers, de détecteurs de métaux, l'utilisation d'explosifs mais aussi l'usage intensif de produits chimiques comme le mercure et le cyanure. Des produits à forte rémanence, comme on peut le constater aujourd'hui sur d'anciens

Le dilemme est total : dans la mesure où il s'agit aussi d'une activité qui contribue au développement économique local dans des zones rurales reculées, l'extraction de l'or a permis une diminution du taux de chômage dans certaines régions. Difficile de l'interdire. C'est pourquoi plusieurs ONG locales militent afin de garantir la mise en place de protections correctes pour les mineurs et pour l'environnement. Un combat d'autant plus complexe que le secteur industriel n'hésite pas à se présenter comme garant de la protection des droits humains et environnementaux pour légitimer une activité économique dont l'essentiel ne profite guère aux populations. ■

Rédaction : Sabine Schrader

En 2023, les hausses de prix des matières premières alimentaires provoquées par la crise de la Covid 19 et ensuite par l'invasion de l'Ukraine se sont atténuées sans toutefois revenir à leur niveau antérieur. Aurions-nous dramatisé ces situations en publiant ces trois dernières années de nombreux articles¹ sur les menaces que ces crises entraînaient sur la sécurité alimentaire mondiale ? Nous ne le croyons pas.

La Covid 19, **la guerre** en Ukraine, et **l'appât** des spéculateurs

≡ Un article de Pierre Coopman ≡

DANS CET ARTICLE :

Une présentation du rapport de Greenpeace intitulé « Les géants de l'agroalimentaire réalisent des milliards de bénéfices grâce à la guerre et à la pandémie » (février 2023).

Ces deux crises ont au contraire démontré l'impréparation des systèmes alimentaires mondiaux face aux imprévus. Leurs conséquences alimentaires devraient être analysées en profondeur pour préparer une transition vers des modèles qui pourront mieux résister aux chocs qui ne manqueront pas de se reproduire durant le 21^e siècle.

Après la Covid 19, le monde a connu une nouvelle flambée des prix alimentaires avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ayant atteint des niveaux historiques en mars 2022, les prix mondiaux des produits alimentaires se sont finalement apaisés, notamment

grâce à l'initiative céréalière de la mer Noire (juillet 2022) et à la reprise subséquente des exportations de blé ukrainien.

L'Afrique semble avoir échappé à des famines encore plus graves que les précédentes et que celles en cours... La situation est loin d'être stabilisée. La plupart des États nécessitant une assistance alimentaire dans le monde sont africains. Les conflits armés et les crises sécuritaires dans différentes régions de ce continent n'arrangent rien.

Et revoilà la spéculation

Durant ces deux crises, l'on a vu réapparaître le phénomène inquiétant de la spéculation sur des matières premières alimentaires cotées en bourse. En juin 2022, Olivier De Schutter, rapporteur spécial de

¹ Retrouvez les articles de la Newsletter Défis Sud que nous avons rédigés ces trois dernières années sur les conséquences de la Covid 19 et de la guerre en Ukraine sur l'espace consacré aux articles dans notre nouveau site : www.humundi.org

Prix de la tonne de blé entre janvier et mai 2022



L'ONU sur l'extrême pauvreté, interrogé par la Radio-Télévision belge francophone (RTBF) dénonçait déjà : « *Les leçons de la crise financière de 2007-2008 n'ont pas été tirées (...) Cinq ou six compagnies contrôlent 80% des transactions mondiales de céréales et détiennent l'essentiel des stocks. Mais ces compagnies ne publient pas l'état de leurs stocks.* »

L'opacité subsiste, elle génère de la spéculation. « *Les marchés anticipent des hausses et provoquent des bulles spéculatives, c'est l'explication essentielle de l'augmentation des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux* », concluait Olivier De Schutter.

Que font ces spéculateurs ? Ils n'ont pas physiquement des stocks alimentaires. Ils achètent des titres et les revendent en dehors de toute période de livraison physique des marchandises. « *Ces spéculateurs ne sont pas intéressés d'acheter des tonnes de blé, de maïs ou de soja* », ajoutait Olivier De Schutter. « *Ils sont intéressés à faire du profit à court terme en anticipant l'évolution des prix et en faisant des paris sur l'avenir* ».

Ainsi, les contrats conclus au début de la guerre Russie/Ukraine en 2022, ont rapidement pris de la valeur. Les spéculateurs ont acheté pour pouvoir revendre leurs titres avec un bonus conséquent et bien avant la date de livraison des denrées alimentaires physiques. Les marchés ont paniqué. En 2022, en quelques mois, la tonne de blé est passée de 265 euros (janvier 2022) à presque 430 euros (mai 2022).

Quelques acteurs financiers ont engrangé des profits records mais n'ont certainement apporté aucune solution à la recherche de systèmes alimentaires durables. À moins qu'une réglementation internationale ne parvienne à réduire leur marge de manœuvre, ils n'ont qu'à attendre l'inévitable prochaine crise pour recommencer.

Le secret des stocks revient à autoriser la spéculation

Greenpeace a publié un rapport² qui constate que depuis 2020, les plus grandes entreprises agroalimentaires du monde ont généré des milliards d'euros de profits en profitant de la pandémie de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine.

L'enquête de Greenpeace s'est penchée sur les bénéfices réalisés par 20 entreprises agroalimentaires du monde entier durant la période 2020-2022. Parmi ces entreprises, on retrouve quelques noms connus comme Cargill, Danone et Nestlé. Les conclusions montrent comment les géants de l'agroalimentaire ont exploité ces crises pour générer des bénéfices faramineux.

Déjà au début de l'invasion de l'Ukraine, Thierry Kesteloot, dans interview pour la chaîne de podcasts de SOS Faim/Humundi³ s'inquiétait que « *Quatre entreprises – Cargill, Bunge, Archer-Daniels Midland et Dreyfus – contrôlent plus de 70 % du commerce international des céréales sans être soumises à l'obligation de communiquer les niveaux de leurs stocks.* »

Greenpeace a effectivement pu montrer que le manque de transparence sur les niveaux réels des stocks céréaliers après l'invasion russe en Ukraine a largement favorisé la spéculation sur les marchés alimentaires et le gonflement des prix des denrées. Le stockage des céréales et leur probable passage temporaire sur des marchés financiers dématérialisés permettent aux entreprises de tirer parti de leurs propres informations pour réaliser des gains financiers, en truquant encore plus le marché en leur faveur et en privant les producteurs et les consommateurs de tout pouvoir.

² <https://www.greenpeace.org/> « Les géants de l'agroalimentaire réalisent des milliards de bénéfices grâce à la guerre et à la pandémie », février 2023.

³ L'interview sonore avec Thierry Kesteloot peut être réécoutée sur la webradio du Festival Alimenterre : <https://festivalalimenterre.be/webradio/>

Greenpeace Belgique s'est également intéressée aux acteurs de l'industrie agroalimentaire actifs en Belgique : « Depuis 2020, 4 entreprises de catering (Sodexo, Compass, Aramark, ISS) ainsi que 3 chaînes de grande distribution (Carrefour, Delhaize, Colruyt) présentes sur le marché belge ont généré 12 milliards de profit pour leurs actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions », explique Albane Aubry, chargée de campagne agriculture et alimentation chez Greenpeace.

Quelques multinationales monopolisent l'information sur les stocks de céréales.

« Depuis le début de la guerre en Ukraine, ces entreprises – à l'exception de Colruyt – ont en réalité vu leur valeur sur le marché boursier augmenter significativement, soit de 12 milliards d'euros supplémentaires en valeur combinée. Ces profits gigantesques ont eu lieu alors que l'économie mondiale fait face à des challenges extrêmes comme l'inflation et la crise énergétique - et alors que les consommateurs et les agriculteurs subissent les conséquences directes de ces crises. En Belgique, le nombre de personnes qui ont recours à l'aide alimentaire ne cesse d'augmenter, selon la Fédération belge des banques alimentaires (...). »

Agir à défaut de pouvoir interdire

Les spéculations sur les matières premières alimentaires qui ont eu lieu dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine ont été une nouvelle illustration des limites du MIFID II (Markets in Financial Instruments Directive), la directive européenne qui fixe notamment les règles auxquelles doivent se plier les établissements financiers qui fournissent des services d'investissements. La réglementation définit les paramètres à utiliser par les autorités compétentes pour déterminer les « limites de position »,

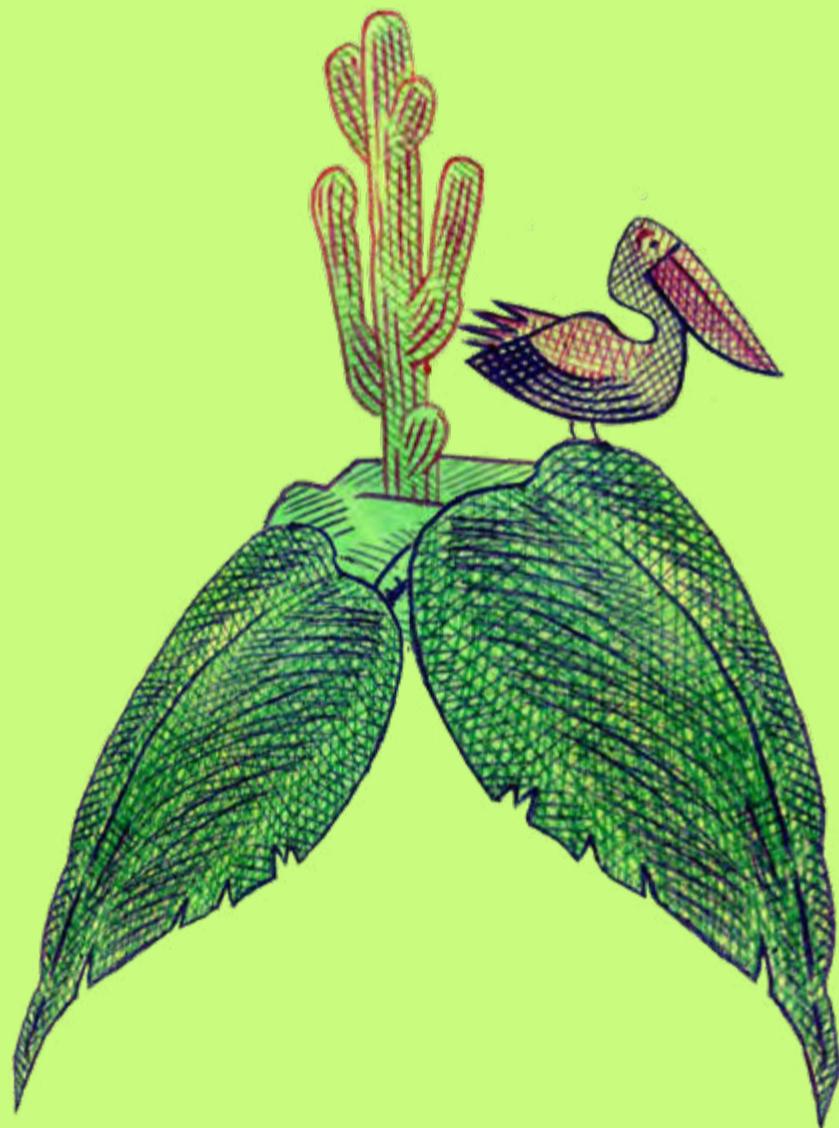
c'est-à-dire le montant maximal de dérivés sur matières premières qu'un trader peut détenir à lui seul. Le MIFIR (pour Markets in Financial Instruments Regulation) est quant à lui un règlement européen relatif à l'obligation de déclaration des transactions sur instruments financiers.

Dans l'absolu, il est difficile voire impossible d'interdire aux acteurs qui se meuvent dans le secteur financier de spéculer sur des positions rattachées à des matières premières alimentaires... À défaut, on peut fortement suggérer au secteur de geler durablement certaines formes de spéculations immorales.

Une interdiction légale serait nécessaire. À cette fin, la balle est dans le camp du pouvoir politique, qui doit prendre ses responsabilités pour empêcher la spéculation sur les matières premières agricoles, s'il souhaite contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation.

L'étude de Greenpeace recommande :

- **DE METTRE EN ŒUVRE** une réglementation plus stricte des marchés à terme des matières premières afin de freiner la fluctuation des prix ;
- **D'INTERDIRE** des fonds indiciels des matières premières qui permettent de spéculer en dehors du marché lui-même, ce qui ne fait qu'aliéner les producteurs et les travailleurs du secteur alimentaire de la valeur créée par leur travail ;
- **D'EXIGER DES GOUVERNEMENTS** qu'ils interviennent en cas de variations rapides des prix en imposant des arrêts de transaction, en freinant les transferts de richesse et en protégeant les producteurs et les consommateurs de l'instabilité du marché ;
- **DE TAXER LES DIVIDENDES** versés aux actionnaires fortunés à des taux beaucoup plus élevés. L'impôt sur le revenu des dividendes devrait être au moins aussi élevé que l'impôt sur le revenu des salaires ;
- **ENFIN, GREENPEACE CONSEILLE** aux gouvernements de mettre en place des impôts de solidarité sur les 1 % de revenus les plus élevés, en reconnaissance du transfert massif de richesses à l'échelle mondiale précipité par ces récents événements de la Covid et de la guerre en Ukraine. ☰



humundi